Office de planification
et de développement
du Québec

Cmc
Plan +
dév

Étude socio-économique de la municipalité de Cadillac

c/Mun. publics
1974 cb

Collection:
Études et Recherches

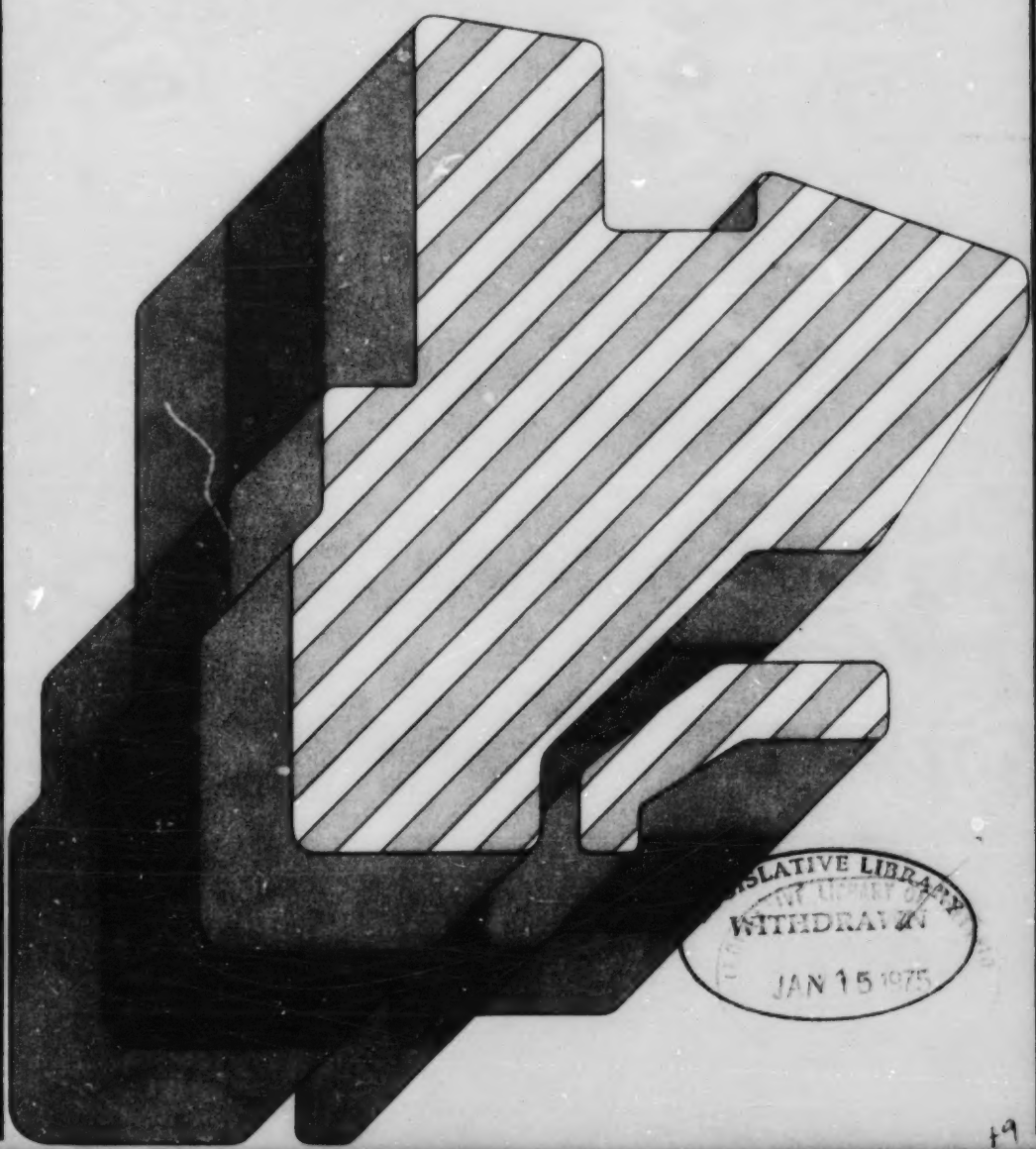

LEGISLATIVE LIBRARY
WITHDRAWN
JAN 15 1975

t9

102-00793/

AVERTISSEMENT

Dans le cours général des travaux entrepris à l'Office de planification et de développement du Québec, de nombreuses études ou recherches particulières méritent d'être publiées comme telles, à titre de contribution à l'amélioration des connaissances de base pour la planification socio-économique et l'aménagement du territoire.

On ne doit donc pas chercher dans les ouvrages publiés dans cette collection, des formulations de politiques officielles, mais plutôt une simple forme d'information ou de communication de réflexions à l'adresse des spécialistes ou du public en général. Par conséquent, les renseignements fournis et les idées exprimées dans les publications en question le sont sous la responsabilité des auteurs et n'engagent pas comme tel l'Office de planification et de développement du Québec ou le gouvernement du Québec.

ONT REALISE CE TRAVAIL:

Claude P. COTE	coordonnateur général
Jacques VEZEAU	responsable
Laurent BOUCHER	chargé de projet
Olivier LABERGE	chargé de projet
Réjean LATERREUR	chargé de projet
Normand THERIAULT	chargé de projet

ONT COLLABORE A CE TRAVAIL:

Les membres de la Conférence administrative régionale du Nord-Ouest du Québec

Un comité technique regroupant:

Gaétan COTE	ministère des Terres et Forêts
Claude JEANNETEAU	ministère de l'Industrie et du Commerce
Marc PARENT	ministère de l'Agriculture
Paul-Emile BEGIN	ministère de l'Education
Marie KRIZOVA	ministère des Affaires sociales
Roland GAUTHIER	ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
Marc VAN de WALLE	ministère des Richesses naturelles
Yvon LAFOND	C.E.G.E.P. Rouyn-Noranda

ONT ETE CONSULTES:

Henri-Paul CHAPUT	ministère des Affaires sociales
Guy CHERON	O.P.D.Q.
Jean NADEAU	O.P.D.Q.
Jean GIGNAC	ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre
Roger SIROIS	ministère des Richesses naturelles
Jean-Noël PERREAULT	ministère des Richesses naturelles
Donald BLANCHET	ministère des Richesses naturelles
Ronald MARCOTTE	O.P.D.Q.

AVANT-PROPOS

Au mois de décembre 1973, l'Office de planification et de développement du Québec acceptait de répondre aux désirs de la municipalité de Cadillac et du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue en mettant sur pied une équipe de recherche chargée de réaliser une étude socio-économique de cette municipalité du Nord-Ouest. Il s'agissait de déterminer l'avenir de Cadillac dont le développement était incertain depuis la fermeture des dernières exploitations de richesses naturelles en 1971. A la même occasion, il fallait développer des instruments de recherche et des méthodes d'analyse utilisables dans d'autres municipalités aux prises avec des problèmes semblables.

Les travaux sur le terrain ont débuté le 15 janvier 1974. Ils ont consisté à remplir un questionnaire socio-économique lors de visites à domicile. Par la suite, un dossier commercial fut complété. Parallèlement à ces démarches, des études ont été effectuées par plusieurs bureaux régionaux du gouvernement du Québec et un professeur du C.E.G.E.P. de Rouyn-Noranda.

Le contenu du rapport décrit longuement la situation actuelle et il dégage les possibilités pour la relance socio-économique de la municipalité. L'équipe de recherche croit en l'avenir de la ville de Cadillac tout en étant consciente que la tâche nécessitera la concertation de toutes les énergies disponibles. Jusqu'ici, toutes les personnes impliquées dans la réalisation de cette étude (la population locale, le gouvernement municipal, les représentants du C.R.D.A.T., les fonctionnaires du gouvernement du Québec, et plusieurs personnes ressources de la région ou d'ailleurs) ont apporté une excellente collaboration. Nous leur en sommes reconnaissants.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1
LE PROBLEME 3

PARTIE I
DESCRIPTION DE LA SITUATION

Chapitre 1. La Municipalité 5

Chapitre 2. La Population 5

2.1. Origine et date d'arrivée 5
2.2. Evolution 7
2.3. Caractéristiques générales 8

2.3.1. Chefs de ménage 8
2.3.2. Conjoints 10
2.3.3. Enfants 10

Chapitre 3. La Main d'oeuvre 12

3.1. Chefs de ménage 12

3.1.1. Formation au travail 12
3.1.2. Expériences de travail au cours des dix (10) dernières années 12
3.1.3. Expériences de travail depuis 1971 13
– emploi 13
– chômage 13
3.1.4. Situation actuelle 13
3.1.5. Mobilité 15

3.2. Conjoints 15
3.3. Travailleurs qui demeurent avec leurs parents 16

3.3.1. Formation 16
3.3.2. Expériences au travail depuis 1971 16
3.3.3. Situation actuelle 16
3.3.4. Mobilité 16

Chapitre 4. Les Equipements physiques 20

4.1. Habitations 20
4.2. Equipements collectifs 20
4.3. Equipements industriels et commerciaux 20

Chapitre 5. Les Ressources naturelles 22

5.1. Mines 22

5.1.1. Mines d'or 22
– gisements en exploitation 22

– gisement potentiels 22
– explorations 22
5.1.2. Mines de molybdène 22
5.1.3. Mines de fer 23

5.2. Agriculture 23
5.3. Forêt 23

Chapitre 6. La Structure municipale 24

6.1. Finances municipales 24

6.1.1. Revenus 24
6.1.2. Biens-fonds imposables et taux d'imposition 24
6.1.3. Dépenses de fonctionnement et immobilisations 25

Chapitre 7. Les Activités économiques 26

7.1. Secteurs d'activités 26

7.1.1. Secteur primaire 26
7.1.2. Secteur secondaire 26
7.1.3. Secteur tertiaire 26

7.2. Indices d'activités 28

7.2.1. Revenus 28
7.2.2. Dettes 28

PARTIE II
EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1971

Description et analyse des actions posées par la population et les gouvernements pour remédier à la situation 31

PARTIE III
OBJECTIFS

Principal objectif: Relance socio-économique de Cadillac 33

Sous-objectifs: – Nécessité de trouver de l'emploi sur place 33
– Amélioration des équipements 34

PARTIE IV
MOYENS

1. Secteur forestier 37
2. Secteur minier 37
3. Secteur industriel 38
4. Secteur agricole 38

CONCLUSION GENERALE 40

BIBLIOGRAPHIE 43

ANNEXES

ANNEXE 1: TABLEAUX STATISTIQUES 44

(Résultat du questionnaire socio-économique) 46

ANNEXE 2: RAPPORTS DES BUREAUX REGIONAUX DES MINISTERES 147

– Ministère des Richesses naturelles 149

– Ministère de l'Industrie et du Commerce 155

– Ministère de l'Agriculture 159

– Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre 161

– Ministère des Affaires sociales 165

– Ministère de l'Education 175

ANNEXE 3: ANALYSE DES FINANCES ET DES SERVICES MUNICIPAUX CADILLAC 179

ANNEXE 4: LISTE DES PROJETS SOUMIS PAR LA POPULATION DE 213

ANNEXE 5: QUELQUES DONNEES STATISTIQUES SUR LES TRANSPORTS 219

LISTE DES GRAPHIQUES

1	Relation entre l'évolution de la population et l'exploitation des ressources	2
2	Evolution et projection de la population	7
3	Pyramide des âges (Cadillac)	9
4	Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge	9
5	Chefs de ménage ne travaillant pas et aptes au travail (par groupe d'âge)	14
6	Population et main-d'oeuvre	17
7	Chefs de ménage selon l'âge et l'occupation	18
8	Enfants sur le marché du travail (- 30 ans)	18
9	Conjoints sur le marché du travail (femmes)	19

LISTE DES CARTES

1	Localisation de la municipalité de Cadillac	6
2	Utilisation du sol de la municipalité de Cadillac	35

INTRODUCTION

Le rapport de l'étude socio-économique de Cadillac constitue une étape importante dans la démarche entreprise par le gouvernement et la population locale pour remédier à la situation difficile qui prévaut depuis quelques années dans cette municipalité. Le document est rédigé à partir des renseignements obtenus lors des visites à domicile (questionnaire socio-économique) (1), de l'inventaire des commerces et des industries, des travaux effectués par les ministères concernés et des personnes-ressources et enfin, des nombreux commentaires émis par la population et le Conseil municipal au cours de diverses rencontres.

Le rapport répond à trois objectifs:

- Il décrit la réalité de Cadillac;
- Il dégage des solutions possibles pour l'avenir de la municipalité;
- Il permet au gouvernement et à la population de mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir. Cadillac ne constitue pas un cas particulier. Des situations semblables se sont produites souvent dans le passé et se répètent actuellement à plusieurs endroits dans le Nord-Ouest et le reste du Québec. En analysant une situation, il faut en profiter pour développer des méthodes utilisables ailleurs.

Le document commence par une présentation générale du problème de Cadillac. Suit une description détaillée de la situation actuelle: la population, la main-d'oeuvre, les equipements physiques, les activités, les ressources naturelles. La dernière partie définit les objectifs et inventorie les moyens pour les atteindre.

(1) Pour plus d'information, la présentation et les résultats du questionnaire socio-économique sont à l'annexe I.

Graphique 1

RELATION ENTRE L'EVOLUTION DE LA POPULATION ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES

CADILLAC

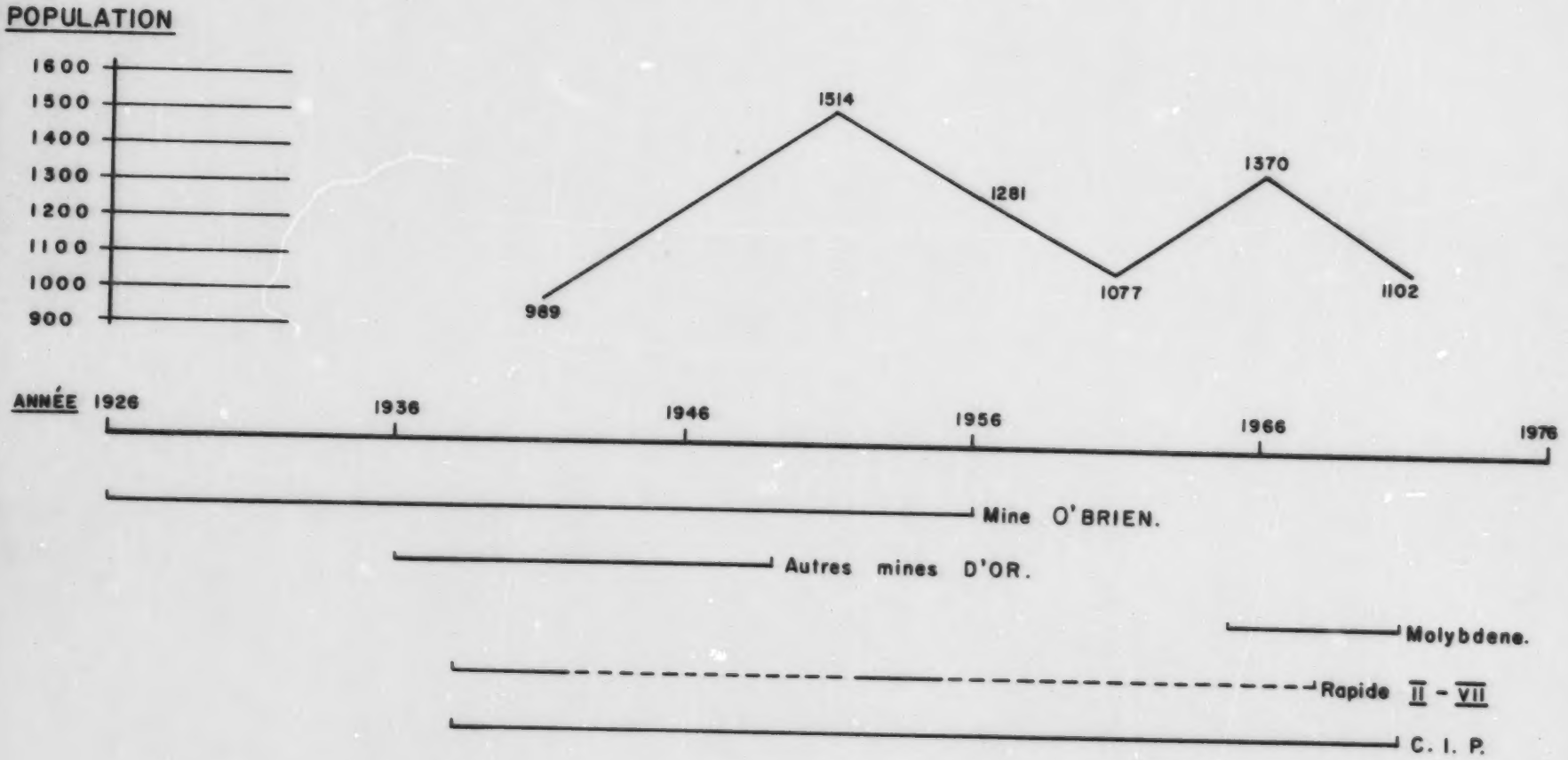

(Mars, 1974)

LE PROBLEME

Le problème de Cadillac est celui d'une municipalité dont l'économie reposait en majeure partie sur l'exploitation des richesses naturelles. A l'origine, il s'agissait de l'extraction de l'or, puis s'y sont ajoutées la coupe du bois et la transformation de l'énergie hydro-électrique. Les activités à la dernière mine d'or se sont terminées en 1956, deux mines de molybdène ont été en opération de 1965 à 1971, la C.I.P. a fermé ses camps de bûcherons en 1971 et les centrales hydro-électriques de Rapide II et Rapide VII ont été automatisées de 1965 à 1968.

Parmi ces activités, l'exploitation minière a sans doute été la plus influente. En analysant l'évolution de la population, on remarque que les grandes tendances de hausse et de baisse sont principalement liées à ce secteur (graphique 1).

Comme plusieurs municipalités dont le développement est surtout basé sur l'exploitation minière, sa croissance fut instable, variable. Les périodes de prospérité et de ralentissement se chevauchent. La situation actuelle se compare à celle qui a suivi la fermeture des mines d'or (surtout la mine O'Brien). La seule différence, mais très importante, est que la fermeture des chantiers de la C.I.P. et l'automisation de Rapide II et de Rapide VII ont privé Cadillac des éléments de support nécessaires pour pallier les déficiences entraînées par les variations du cycle minier. Des industries de transformation de la matière première auraient pu atténuer les effets néfastes des fermetures mais ce secteur d'activité n'a jamais connu de développement important.

Les indices de cette détérioration de la vie économique de Cadillac sont visibles dans plusieurs domaines. Depuis 1966, la population ne cesse de décroître: 1,370 personnes en 1966, 1,102 en 1971, 900 en 1974. Si la tendance continue, la population sera d'environ 700 en 1980. Et cette projection peut être considérée comme modérée en prenant comme hypothèse que les projets spéciaux accordés par les gouvernements provincial et fédéral depuis 1971 ont maintenu sur place des personnes qui autrement auraient quitté. Cette tendance ne tient pas compte des actions futures qui favoriseraient le redressement économique de la municipalité.

Quant à la main-d'oeuvre, une partie de plus en plus importante est touchée par le chômage et les périodes de chômage s'allongent graduellement.

Concernant les équipements physiques, la fermeture d'un important commerce d'alimentation et du centre de loisirs (cinéma, salle de quilles) a privé la ville de l'influence qu'elle exerçait sur les localités environnantes. Les commerces, dont la clientèle est principalement locale, ont connu une baisse sensible de leur revenu.

Tout cela fait que le problème de Cadillac qui a débuté par une absence de travail sur place a pris une telle ampleur qu'il affecte plusieurs secteurs d'activités et met ainsi en danger l'avenir de la municipalité.

PARTIE I

DESCRIPTION DE LA SITUATION

Chapitre 1 – La municipalité

La municipalité de Cadillac est située dans la zone de la faille de Cadillac. Localisée à proximité de la route régionale et reliée par le chemin de fer, la ville est à 17 milles de Malartic, 31 milles de Rouyn-Noranda et 36 milles de Val d'Or (Carte 1). C'est la première municipalité créée par le ministère des Richesses naturelles. Elle fut fondée en 1937 et avait comme but de réunir les travailleurs des différentes mines des environs. Résultant de sa vocation minière, la ville s'étale sur un territoire restreint et la population était suffisamment importante pour justifier la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout. Elle possède également des équipements commerciaux diversifiés pour sa taille. En plus de la concentration principale, quelques personnes vivent dans le seul rang de la municipalité.

Actuellement, les principaux pôles d'attraction de la ville sont Rouyn-Noranda et Val d'Or. Ils sont pratiquement sur un pied d'égalité, Rouyn-Noranda dominant pour les achats d'autos et les activités de loisirs et Val d'Or pour les services hospitaliers (tableaux 1 et 2).

Chapitre 2 – La population

La population actuelle de Cadillac se situe aux environs de 900 personnes.

2.1 ORIGINE ET DATE D'ARRIVEE

Les statistiques sur l'origine du peuplement indiquent que 37.27% (76 sur 204) des chefs de ménage qui vivent actuellement à Cadillac sont nés dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue et 19.81% (40 sur 204) dans la région de Québec. Il est étonnant de constater que 6.86% (14 sur 204) proviennent de l'extérieur du Canada (tableaux 3 et 4).

La population actuelle de Cadillac regroupe des chefs de ménage qui sont arrivés à toutes les périodes de son histoire. Considéré par périodes quinquennales, aucun groupe ne fournit plus de 8% et moins de 15% de l'effectif actuel (tableau 5). Pour la période de 1971-1974, le pourcentage s'est maintenu à 10.78, chiffre étonnant en considérant la chute des activités. Parmi les 22 chefs de ménage qui se sont établis dans la ville de 1971 à 1974, 10 d'entre eux ont de 19 à 30 ans, quatre de 31 à 40 ans, quatre de 41 à 50 ans, deux de 51 à 60 ans, un de 61 à 65 ans et un de 66 ans et plus (1). On ne peut établir de parallèle entre ces chiffres et les témoignages de certaines personnes affirmant que les nouveaux arrivants se regroupent principalement chez les travailleurs âgés ou à la retraite. La conclusion qui se dégage de ce phénomène est que la municipalité jouit d'une bonne réputation auprès d'un certain nombre de gens de la région.

(1) Parmi ces chefs de ménage, cinq de 19 à 30 ans, trois de 31 à 40 ans et trois de 41 à 50 ans travaillent.

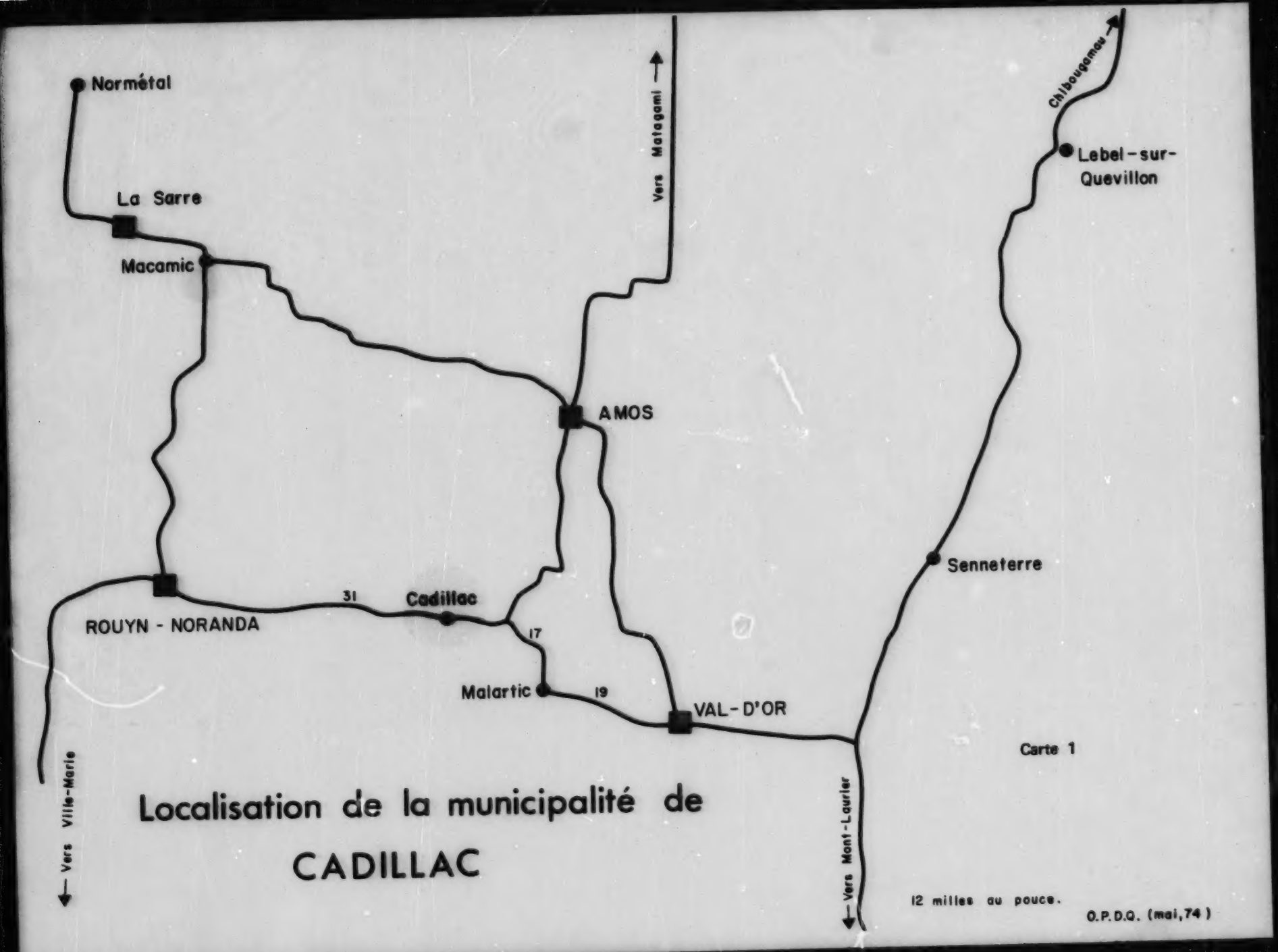
Normétal
La Sarre
Macamic
Vers Matagami
AMOS
Chibougamau
Lebel-sur-Quevillon
Senneterre
ROUYN - NORANDA
31
Cadillac
17
Malartic
19
VAL-D'OR
Vers Ville-Marie
Vers Mont-Laurier
Carte 1
Localisation de la municipalité de
CADILLAC
12 milles au pouce.
O.P.D.Q. (mai, 74)

2.2 EVOLUTION

L'analyse de l'évolution de la population souligne l'importance de certains faits mentionnés précédemment et reliés à l'histoire de la municipalité (graphique 2).

Graphique 2 – Evolution et projection de la population

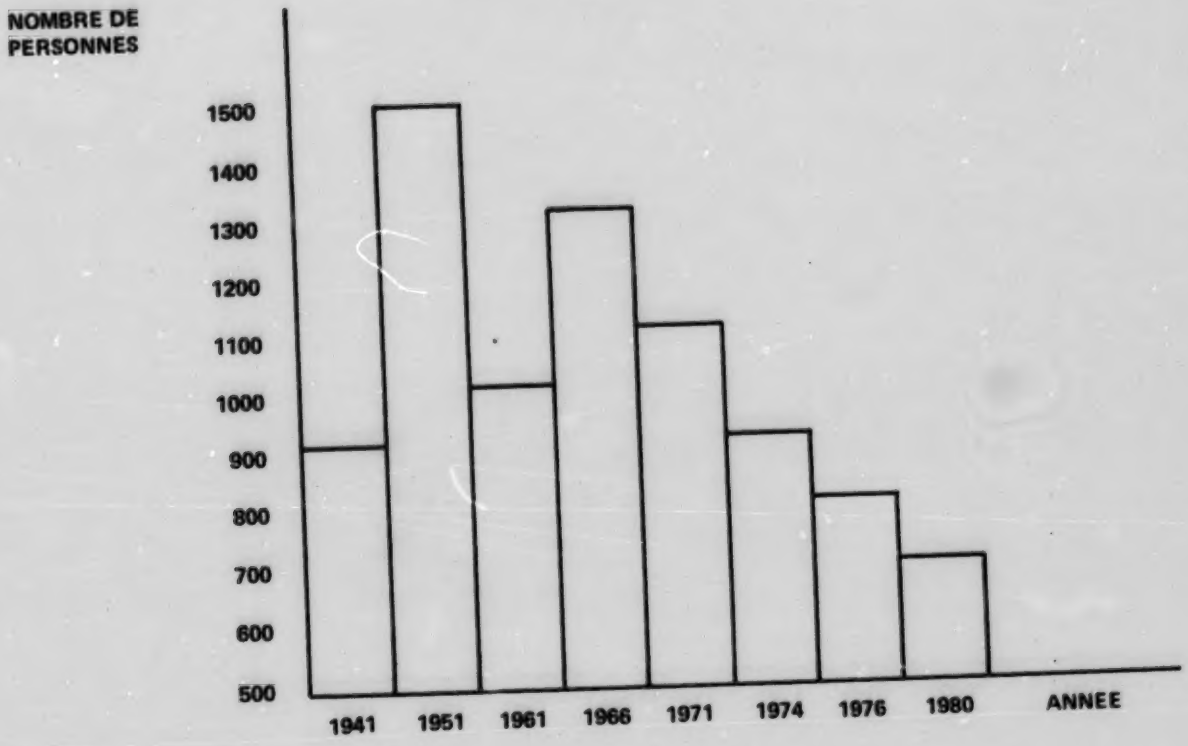

De 1941 à 1951, la ville connaît une forte croissance démographique (525 personnes) et elle atteint son sommet de population (1,514 personnes) (1). Cette croissance est liée aux activités dans les mines O'Brien et Central. De 1951 à 1956, la chute de population enlève pratiquement la moitié de la croissance antérieure (233 personnes). Cette chute peut être attribuée aux effets de la fermeture de la mine Central en 1949 et de celle de la mine O'Brien en 1956. De 1956 à 1961, la régression continue. De 1961 à 1966, la population augmente soudainement. Ceci est probablement causé par l'ouverture de mines de molybdène à

(1) Population de la municipalité fournie par Statistique Canada.

1941	1951	1956	1961	1966	1971
989	1,514	1,281	1,077	1,370	1,102

Cadillac et Preissac. Ce comportement démographique (forte variation d'une période à l'autre) n'appartient pas en propre à Cadillac, mais il se répète à plusieurs exemplaires dans les villes minières du Nord-Ouest (1). De 1966 à 1971, la population commence à nouveau à décroître. Une projection indique qu'elle diminuera jusqu'à 700 personnes en 1980 si aucune action n'arrête la chute.

2.3 CARACTERISTIQUES GENERALES

Sur cette population d'environ 900 personnes, 874 ont été recensées officiellement, soit 458 hommes et 416 femmes.

La pyramide des âges indique que les hommes sont en plus grand nombre que les femmes, surtout chez les 66 ans et plus. Il y a également une nette brisure au niveau de la population des 20 ans. Elle est définitive chez les hommes tandis qu'il y a un redressement chez les femmes de 26 à 30 ans (graphique 3).

La population active des 21-65 ans forme un bloc assez homogène. Il y a peu de variations d'un groupe d'âge à l'autre, sauf pour les hommes de 41 à 45 ans et les femmes de 26 à 30 ans.

Le groupe des 66 ans et plus indique un vieillissement de la population plus élevé que dans une distribution normale.

Le taux de dépendance (2) est de 86.97. Ce qui est supérieur à la moyenne québécoise (65.83 en 1966) mais pratiquement équivalent à la moyenne régionale (83.5 en 1966) (3). Ce taux élevé est dû en bonne partie aux 66 ans et plus.

2.3.1 Chefs de ménage

L'enquête socio-économique révèle qu'il y a 230 chefs de ménage à Cadillac. Ils se répartissent comme suit: 205 hommes et 25 femmes (tableau 6). Leur moyenne d'âge est de 47.83 ans (47.13 ans pour les hommes et 53.56 ans pour les femmes). Cette moyenne se compare à celle des paroisses marginales (47 ans) (4) et s'apparenterait à celle du Nord-Ouest en entier. C'est un indicateur régional qui n'a pas de signification particulière pour le cas étudié. Beaucoup plus intéressante est la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge (graphique 4).

(1) VILLEMURE, M. Les villes de la faille de Cadillac, p. 42, CERNOQ. Rouyn, 1971.

(2) Taux de dépendance: $\frac{\text{pop. 0-14 ans + 65 ans et plus}}{\text{pop. 15-64 ans}}$

(3) Dossier social du Nord-Ouest québécois, p. 15. Conseil de Développement social du Nord-Ouest québécois,Inc. 1970.

(4) Inventaire de la population, des occupations et des services des zones marginales du N.O.Q., p. 13, CARNOQ et OPDQ, 1970.

Graphique 3 – Pyramide des âges (Cadillac)

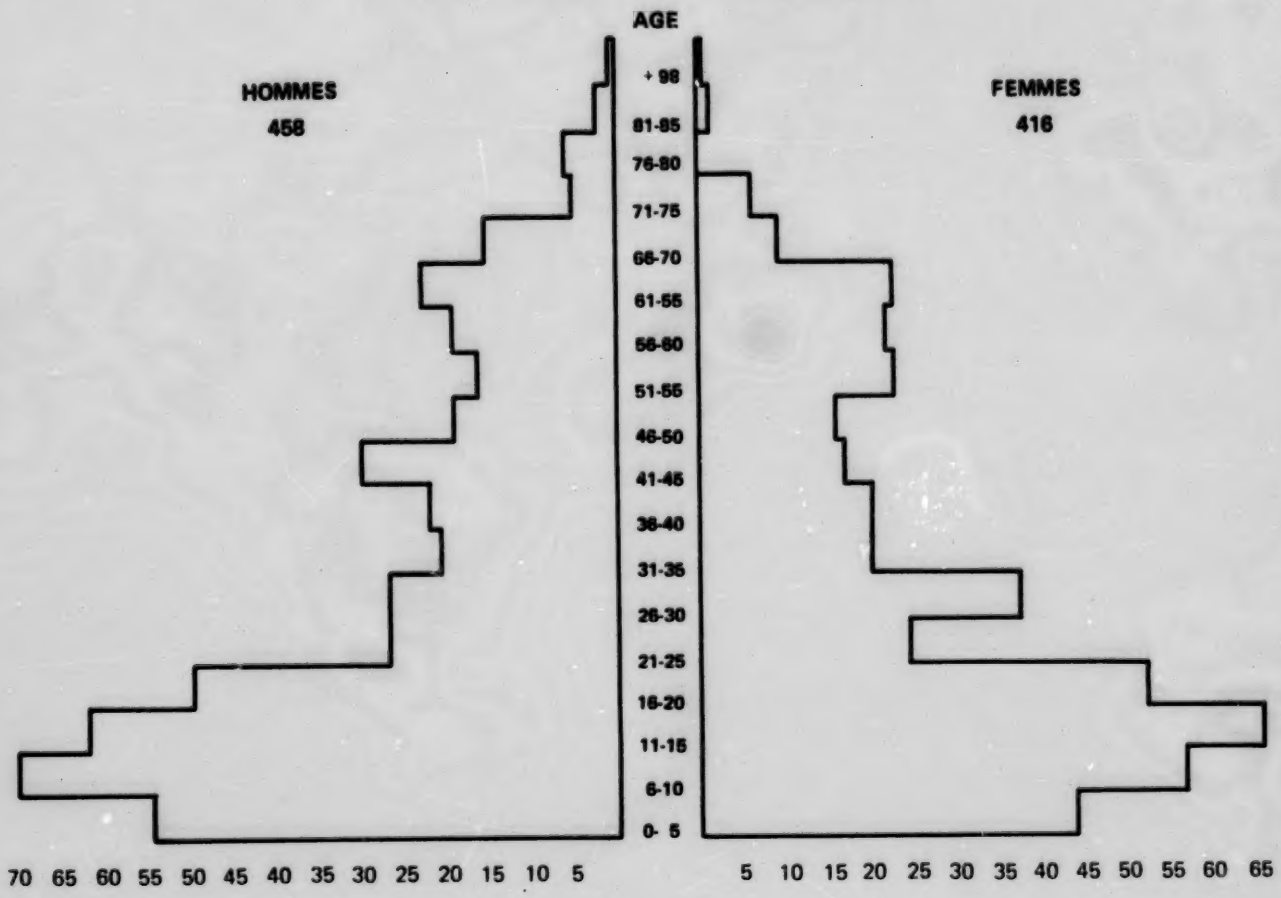

Graphique 4 – Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

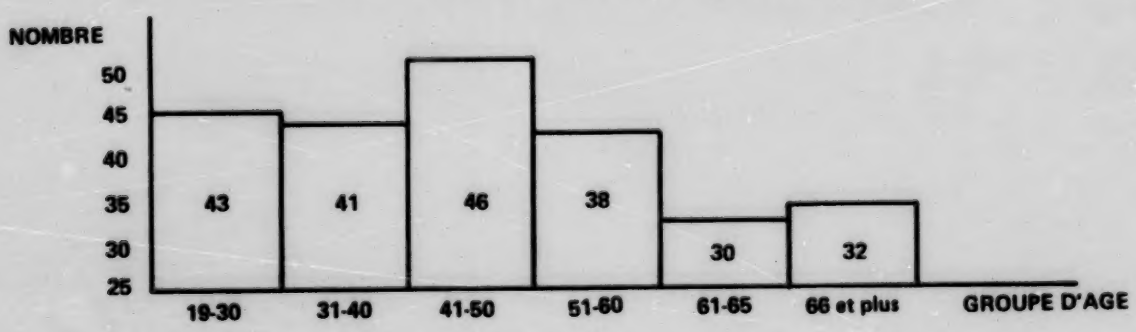

La répartition des chefs de ménage est assez uniforme dans les quatre premiers groupes d'âge. Le nombre des chefs dans la catégorie des 19-30 ans est supérieur au chiffre avancé au début de l'étude. Le fait que le plus important contingent se trouve chez les 41-50 ans ne correspond pas à une distribution normale, mais l'écart ne permet pas de conclure à un vieillissement significatif de la main-d'oeuvre en considérant que les chefs de ménage constituent la majeure partie de cette main-d'oeuvre. L'écart le plus important est chez les chefs de 66 ans et plus mais, dans l'état actuel, ceci ne modifie pas la conclusion à savoir que l'allure générale sans correspondre à une distribution normale n'en est pas une de déséquilibre.

En général, les chefs de ménage jouissent d'une bonne santé. Il y a une exception pour ceux de 51 à 65 ans: 30% sont en mauvaise santé ou invalides. Le phénomène s'explique par le genre d'emploi occupé par ces travailleurs (mines et forêt) (tableau 8).

La scolarité moyenne des chefs de ménage est de 6.81 ans. Les résultats regroupés donnent la distribution suivante.

- 58.63% des chefs ont une septième année ou moins;
- 24.52% des chefs ont entre une huitième année et une douzième année.
- 10.59% des chefs ont une douzième année ou plus (tableau 10).

Il y a une nette amélioration chez les 19-30 ans: 28.20% ont une septième année ou moins, tandis que 32.5% ont une formation technique.

2.3.2 Conjoints

Il y a 175 conjoints à Cadillac. Leur moyenne d'âge est de 41.94 ans et 32% (56 sur 175) ont moins de 30 ans (tableau 14). L'état de santé des conjoints de 51 ans et plus est légèrement supérieur à celui des chefs de ménage (20% sont en mauvaise santé au lieu de 30% (tableau 15). Quant à la scolarité, leur moyenne de 7.39 années se compare à celle des chefs de ménage (6.81 années) (tableau 16).

2.3.3 Enfants

La famille moyenne de Cadillac compte 4.56 enfants. Il en reste actuellement en moyenne 2.03 à la maison (tableau 18). Ils se répartissent comme suit:

0– 5 ans	=	93 enfants (21.78%)
6–15 ans	=	235 enfants (45.03%)
16-25 ans	=	93 enfants (21.78%)
25 ans et +	=	6 enfants (1.41%) (tableau 19)

Parmi les 99 enfants de 16 ans et plus, 52 sont sur le marché du travail. Au moment de l'enquête, 24 travaillent (15 hommes et 9 femmes), 26 chôment (18 hommes et 8 femmes), 2 travaillent à temps partiel (tableau 20). De façon plus globale, 57.89% du groupe de 16-20 ans étudient, 18.42% ont un emploi et 23.69% chôment (tableau 22).

La moyenne de scolarité du même groupe est de 10.88 années et 79.86% (67 sur 84) des enfants de 16 à 25 ans ont entre une huitième et une douzième année (tableau 23). Il n'y a pas de différence significative entre la scolarité des travailleurs et celle des chômeurs. Pour les

jeunes travailleurs, un niveau de scolarité un peu plus élevé que celui de leurs parents ne prépare pas davantage au marché du travail. Toutefois, dans une optique de recyclage de la main-d'oeuvre, les chances de succès considérées sur un plan strictement académique apparaissent plus élevées.

Les statistiques de population à divers moments de l'histoire de Cadillac indiquent que la municipalité a connu des bilans migratoires fortement négatifs. En d'autres mots, beaucoup plus de personnes ont quitté la municipalité qu'il en est arrivé. Connaissant le nombre moyen d'enfants par ménage, on peut déduire que ce phénomène touche non seulement une population de passage mais également les enfants ayant vécu à Cadillac. Les statistiques des enfants à l'extérieur de la maison le confirment avec 16.29% d'entre eux qui demeurent dans la municipalité actuellement (66 sur 405) (tableau 28).

Les lieux de résidence se répartissent de cette façon:

- 37.54% dans la région;
- 18.03% dans la région administrative de Montréal;
- 16.29% à Cadillac;
- 12.83% en Ontario;
- 15.31% ailleurs (tableaux 28 et 29).

Parmi les raisons qui ont incité cette population à quitter Cadillac, il y a sûrement des raisons de travail. Sur un ensemble de 216 travailleurs, on compte uniquement 16 chômeurs et parmi eux 10 demeurent à Cadillac.

CONCLUSION

Le fait le plus inquiétant pour l'avenir de Cadillac est la chute de la population qui a débuté entre les années 1966 et 1971 et qui risque de se continuer quelques années si aucune intervention n'est faite.

La répartition des chefs de ménage par groupe d'âge, tout en s'écartant d'une distribution normale, est considérée comme un facteur positif pour la relance économique.

Pour les autres caractéristiques de la population, l'image que présente la municipalité de Cadillac ressemble beaucoup à celle du Nord-Ouest.

Chapitre 3 – La main-d'oeuvre

Le problème de Cadillac étant avant tout un problème d'emploi, il devient très important de mieux connaître la main-d'oeuvre sous ses différents aspects: formation, expérience, occupation actuelle et mobilité. C'est l'objet du présent chapitre.

Les données seront divisées en trois parties, chacune traitant un des différents groupes formant le bassin de main-d'oeuvre: les chefs de ménage (198 personnes), les enfants ayant quitté les études (52 personnes) et les conjoints (163 personnes). Au total donc, la main-d'oeuvre potentielle est estimée à 413 personnes.

3.1 CHEFS DE MENAGE (1)

3.1.1 Formation au travail

A partir de leurs expériences passées, il a été possible de déterminer la formation acquise au travail de 137 chefs de ménage parmi ceux qui sont actifs actuellement.

En effectuant certains regroupements (tableau 12), on note que 36.5% de ces formations ont été obtenues dans des emplois de type "primaire" (mineur, bûcheron, journalier), 37.9% dans des emplois de type "spécialisé" (conducteur de machinerie, mécanicien, opérateur et autres), 8.8% dans des emplois reliés à l'administration ou au commerce, 9.5% dans des emplois de service (hôtel, épicerie, restaurant, travail de bureau et autres), et 7.3% dans d'autres emplois.

Même si certaines formations spécialisées ont été acquises, soit dans les mines, soit en forêt, il est surprenant de constater, dans une municipalité où l'économie a toujours été basée sur le secteur primaire, l'importance relative de ces formations.

Seulement 38.2% des ouvriers spécialisés (18 sur 47) possèdent une reconnaissance officielle de cette formation sous forme de diplôme ou de carte de compétence (tableau 33). On peut émettre l'hypothèse que les autres sont des travailleurs qui ont auparavant occupé des emplois de type primaire.

3.1.2 Expériences de travail au cours des 10 dernières années

Considérant les 208 réponses obtenues, environ 78% des chefs de ménage (162) ont été actifs au cours des 10 dernières années. Les autres étaient trop âgés, malades ou des femmes incapables de laisser le foyer (tableau 34).

Le tableau 35 montre que parmi les 283 emplois les plus importants occupés par ces travailleurs au cours de cette période, 43.11% étaient des emplois de type primaire, 33.21% de type spécialisé et 23.68% étaient reliés à l'administration, aux services ou autres.

Même si les statistiques ne concernent que les trois plus importants emplois occupés par chacun d'eux, 54.77% ont eu une durée inférieure à 3 ans; 11.66% ont duré 10 ans ou plus (tableau 35). Près de 60% des cessations d'emplois ont été occasionnées par des fermetures, fin de travaux ou ventes de commerces, ce qui illustre bien leur fragilité dans ce type d'économie (tableau 36).

(1) Sur une possibilité de 230 chefs de ménage, 208 ont été interrogés.

Un dernier trait caractéristique concerne la localisation de ces emplois; 44.60% d'entre eux ont été occupés à l'extérieur de la zone de Cadillac et de Preissac. Même pendant les années plus florissantes, une bonne partie de la main-d'oeuvre a dû travailler à l'extérieur (tableau 37).

3.1.3 Expériences de travail depuis 1971

3.1.3.1 EMPLOI

Le tableau 38 montre que 144 (69.23%) des 208 chefs de ménage interrogés ont été actifs au cours de cette période. En excluant les inaptes au travail, le pourcentage augmente à 95.

Cependant, parmi ceux qui ont travaillé, seulement 33.63% (49 sur 146) ont occupé un emploi stable (tableau 39). Le nombre moyen d'emplois occupés par chacun a été de 2.27, ce qui est élevé pour une période de 3 ans. Le fait que 45.09% des emplois aient eu une durée inférieure à un an indique bien la difficulté d'obtenir un travail stable.

La zone de Cadillac et de Preissac n'a fourni, pendant cette période, que 29.84% des emplois de type primaire et 36.36% des emplois de type spécialisé (1). Les principaux lieux de travail ont été, outre Cadillac et Preissac, Malartic, Matagami-Joutel, Val d'Or, Rouyn-Noranda et l'Ontario (tableau 40).

Toujours selon le même tableau, 43.66% des emplois occupés étaient des emplois de type primaire et 30.88% de type spécialisé.

Les difficultés rencontrées par les travailleurs de Cadillac au cours de cette période semblent évidentes: déplacements importants, changements d'emploi fréquents et adaptation constante à de nouvelles conditions de travail. Il en est résulté de nombreux problèmes de chômage.

3.1.3.2 CHOMAGE

En effet, 62.16% des 144 chefs de ménage actifs au cours de cette période ont connu des périodes de chômage plus ou moins longues (tableau 44).

Le tableau 45 illustre l'ampleur et la progression du phénomène. En incluant les 54 chefs de ménage qui n'ont pas chômé depuis 1971, 99 (68.75%) des 144 chefs de ménage actifs n'ont pas chômé en 1971, 88 (61.11%) en 1972 et seulement 70 (48.61%) en 1973. Non seulement est-il de plus en plus difficile de ne pas chômer, mais les périodes de chômage s'allongent de plus en plus.

Enfin, on peut mentionner que toutes les catégories d'emploi ont été touchées dans une proportion assez semblable (environ 55%) par ce problème de chômage (tableau 46).

3.1.4 Situation actuelle

Au moment de l'enquête socio-économique (tableau 47), 89 (45.51%) des 196 chefs de ménage interrogés travaillaient tandis que 107 (54.59%) ne travaillaient pas. Les groupes de

(1) Il est à noter que 43 des 53 emplois de type "Journalier" inscrits dans la colonne "Cadillac" ont été enlevés pour ne pas tenir compte des emplois créés temporairement par le ministère des Richesses naturelles.

travailleurs les plus affectés par cette situation sont ceux de 19 à 30 ans (50%) et ceux de 51 à 65 ans (70%) (tableau 48).

Parmi les 107 chefs de ménage qui ne travaillaient pas, 58 (54.31%) étaient aptes à occuper un emploi. Des 49 inaptes au travail, 32 étaient trop âgés, 8 malades et 9 femmes ne désiraient pas travailler (tableau 49).

Si l'on considère la division par groupes d'âge des chefs de ménage ne travaillant pas et aptes au travail, on obtient les résultats suivants: 29.32% sont âgés de 19 à 30 ans, 17.24% de 31 à 40 ans, 20.69% de 41 à 50 ans, 22.41% de 51 à 60 ans et 10.34% de 61 à 65 ans (tableau 51 (tableau 51 et graphique 5).

Graphique 5 – Chefs de ménage ne travaillant pas et aptes au travail (par groupe d'âge)

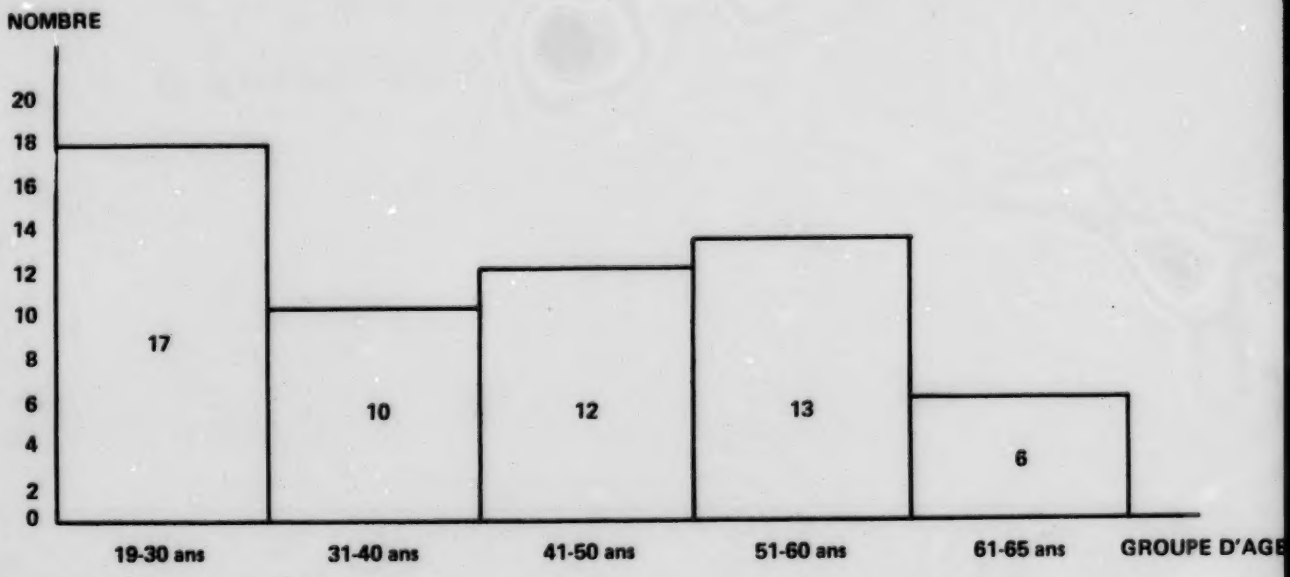

Quant à leur formation au travail, 22 (37.94%) ont une formation dans un emploi de type primaire, 20 (34.48%) dans un emploi spécialisé et 9 (15.51%) dans un autre type. Enfin, 7 (12.07%) n'ont pas de formation précise (tableau 52).

Chacun d'eux a procédé à deux choix d'emploi par ordre d'importance. Les résultats des premiers choix se répartissent ainsi: 25.93% désirent un emploi de type primaire, 46.30% de type spécialisé et 27.77% d'un autre type (tableau 53). Il est intéressant de noter que seulement 9 des 20 travailleurs qui possèdent une formation dans un emploi de type primaire portent leur choix vers un emploi de même nature (tableau 54). Ce sont les jeunes qui, dans une plus forte proportion, choisissent des emplois de type spécialisé.

Quant au second choix, les résultats sont les suivants: 33.33% sont des emplois de type primaire, 38.09% de type spécialisé et 28.57% d'un autre type. Certains travailleurs, surtout parmi les plus jeunes, accepteraient donc comme "moindre mal" d'occuper un emploi de type primaire. Ce transfert est toutefois conditionné par des exigences monétaires supérieures (tableaux 57 et 58).

En incluant les 34 chefs de ménage qui n'ont pas répondu à cette question, la situation de l'emploi est la suivante: des 230 chefs de ménage, 105 travaillaient au moment de l'enquête et 125 ne travaillaient pas. Parmi ceux qui ne travaillaient pas, 69 (65 hommes et 4 femmes) étaient aptes à occuper un emploi.

3.1.5 Mobilité

Cette dernière section rassemble différents aspects de la mobilité de ces travailleurs. Concernant la localisation des emplois, la zone de Cadillac et de Preissac fournit de moins en moins de travail: de 1963 à 1973, 55.49% des principaux emplois ont été occupés dans cette zone, de 1971 à 1974 le pourcentage diminue à 38.30 et, au moment de l'enquête, il atteignait le bas niveau de 10.00%.

Si la situation le permettait, la majorité opterait pour un emploi à Cadillac (tableau 62). Cependant, 83.33% de ceux qui ne travaillent pas seraient prêts à se déplacer; 75.18% des chefs de ménage accepteraient un emploi dans un rayon de 50 milles et 84.29% dans un rayon de 25 milles (tableaux 63 et 64).

En analysant les moyens de transport utilisés par ceux qui travaillent à l'extérieur, on note que 93.42% voyagent en automobile et que, parmi ceux-ci, 60.56% voyagent seul (tableau 59). La majorité (61.84%) voyage matin et soir et d'autres (23.68%) une ou deux fois par semaine (tableau 65). Si le service était adéquat, 82.48% voyageraient par transport en commun: même ceux qui possèdent une automobile le feraient dans une proportion de 75.22% (tableau 67).

En dernier lieu, on peut considérer certaines autres caractéristiques générales. Par exemple, depuis 1971, 66.37% des chefs de ménage aptes au travail ont occupé plus d'un emploi. Quelque 78.18% de ceux qui ne travaillent pas actuellement se cherchent un emploi et 53.27% suivraient un cours de recyclage (tableaux 68 et 69).

3.2 LES CONJOINTS (1)

Seulement 48 des 175 conjoints sont considérés comme faisant partie de la main-d'oeuvre: soit qu'ils travaillent actuellement, soit qu'ils le désirent.

Parmi les 39 réponses obtenues, 7 (17.94%) n'ont pas occupé d'emploi au cours des 10 dernières années. Ceux qui ont travaillé ont surtout occupé des emplois de bureau (26%), de service (30%), et de professeur (15%). Les emplois occupés par les conjoints ont été plus stables que ceux occupés par les chefs de ménage: 62% ont duré plus de 3 ans.

Au moment de l'enquête, 26 (53.84%) ne travaillaient pas et 22 (46.16%) travaillaient. Leur salaire brut moyen était de $104. par semaine.

(1) Dans le cas des conjoints, le maximum de réponses enregistrées a été de 39 sur 48.

Parmi les sans-emplois, 20% aimeraient occuper un travail de bureau, 52% un emploi de service, tandis que 28% avaient d'autres préférences. Le salaire brut moyen désiré était de $99.28 par semaine.

La plupart (82%) préféreraient un emploi à Cadillac, et très peu accepteraient de se déplacer. Enfin, seulement 34.48% suivraient un cours de recyclage comme condition de retour au travail.

3.3 TRAVAILLEURS QUI DEMEURENT AVEC LEURS PARENTS

3.3.1 Formation au travail

Parmi les 34 répondants, 21 travailleurs (61.76%) ont acquis une formation au travail. En effet, plusieurs ne comptent qu'une expérience réduite du marché du travail.

Environ 33.33% ont acquis une formation dans un emploi de type primaire, 23.81% dans un emploi de type spécialisé et 42.86% dans un emploi d'un autre type. Seulement 4 (19.05%) possèdent une reconnaissance officielle de leur formation.

3.3.2 Expériences de travail depuis 1971

La majorité de ces travailleurs (32 sur 34) ont été actifs au cours de cette période. Tout comme les chefs de ménage cependant, ils ont dû affronter un problème d'instabilité d'emploi. Moins de 11% en effet ont occupé un emploi stable; cela s'explique, en partie, par leur manque d'expérience. Chaque travailleur a occupé en moyenne 2 emplois au cours de cette période. De plus, 68.75% de ces emplois ont duré moins d'un an.

Seulement 33% de ces emplois ont été occupés à Cadillac; ceux-ci étaient de type primaire dans une proportion de 35.94%, de type spécialisé dans une proportion de 26.56% et d'un autre type dans une proportion de 25%. Si l'on ne tient pas compte cependant des emplois occupés dans le cadre des programmes du ministère des Richesses naturelles et des projets d'initiatives locales, on note qu'environ 50% des emplois proviennent de la catégorie "service".

3.3.3 Situation actuelle

Au moment de l'enquête socio-économique, 24 (46.15%) d'entre eux travaillaient (15 hommes et 9 femmes), 26 (50%) ne travaillaient pas (18 hommes et 8 femmes); enfin, 2 femmes (3.85%) occupaient un emploi à temps partiel.

La très grande majorité des emplois désirés se situent dans la catégorie des emplois de type spécialisé ou de service. Seuls quelques-uns ont marqué leur préférence pour des emplois dans le secteur minier.

3.3.4 Mobilité

En général, ces travailleurs sont aussi mobiles que les chefs de ménage; sans attache matérielle cependant, ils sont beaucoup plus susceptibles de quitter Cadillac pour un autre endroit qui pourrait leur fournir du travail. Cette tendance se confirme avec le fait que

Graphique 6 **Population et main-d'oeuvre**

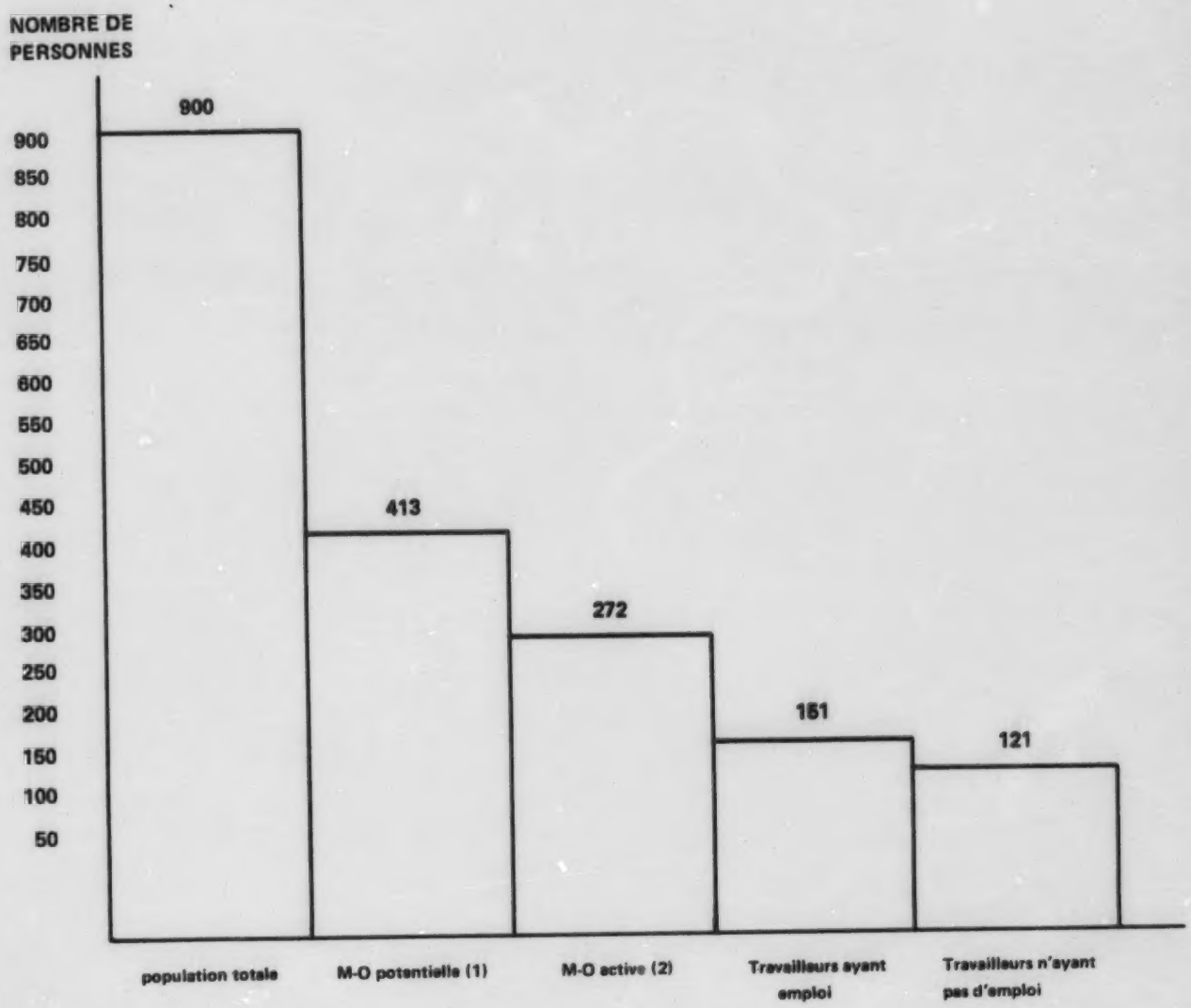

(1) Main-d'oeuvre potentielle: Toute personne de 18 à 65 ans, sauf les étudiants et les invalides.

(2) Main-d'oeuvre active: Toutes les personnes qui travaillent actuellement ou qui sont aptes au travail et désirent occuper un emploi.

Graphique 7 – Chefs de ménage selon l'âge et l'occupation

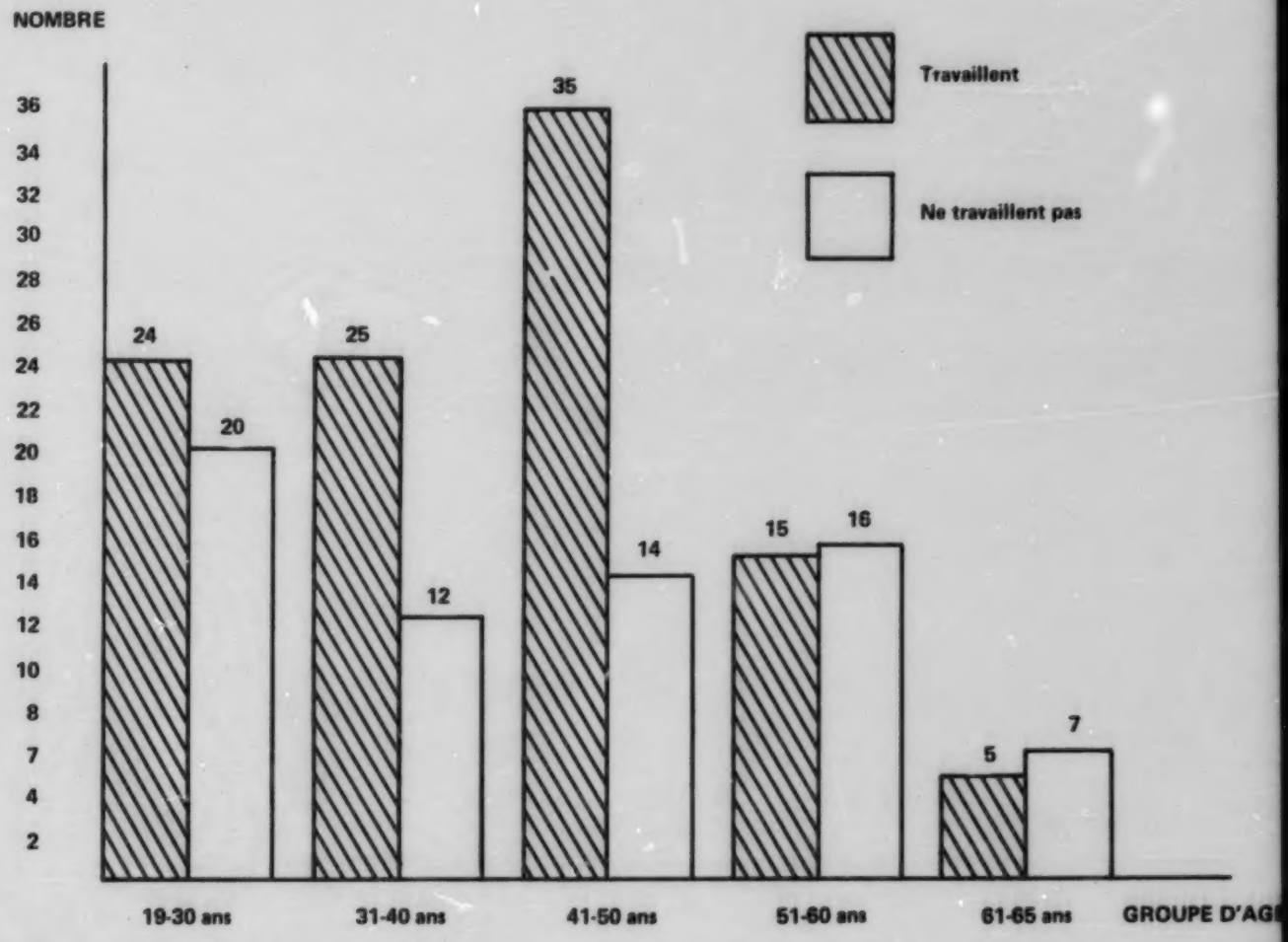

Graphique 8 – Enfants sur le marché du travail (- 30 ans)

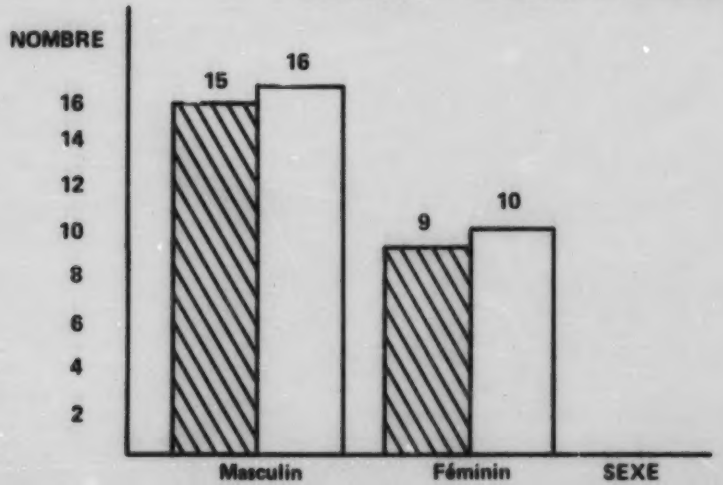

seulement 61.90% mentionnent Cadillac comme premier choix d'endroit pour le travail. Toutefois, ils accepteraient tous un emploi à Cadillac si la chose était possible.

Plus de 80.00% de ceux qui ne travaillent pas actuellement se cherchent un emploi et 76.29% accepteraient un cours de recyclage.

CONCLUSION

- Le bassin de main-d'oeuvre dans la municipalité est beaucoup plus important et plus jeune qu'il n'apparaît à première vue (graphiques 6, 7, 8 et 9).

Graphique 9 – Conjoints sur le marché du travail (femmes)

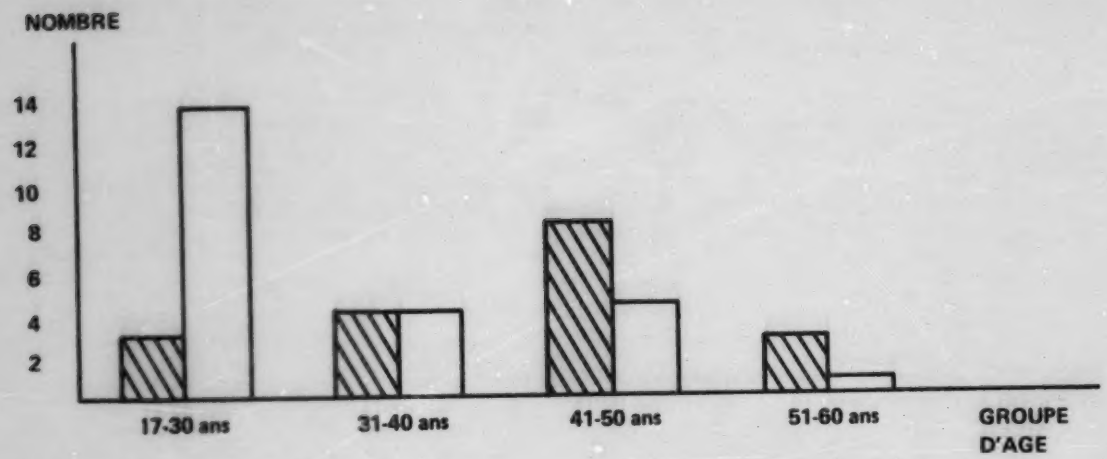

- Les possibilités d'emploi se font de plus en plus rares à Cadillac. Seulement 10% des chefs de ménage qui travaillent actuellement le font sur place.

- Face à ce problème de pénurie d'emploi se présentait l'alternative de mobilité. Cependant, ce ne sont pas tous les travailleurs qui ont pu l'être. D autres, et ils sont assez nombreux, se sont déplacés souvent sur de longues distances. Toutefois, une forte proportion des emplois qu'ils ont occupés ont eu une durée relativement courte (souvent moins d'un an).

- Mais la mobilité n'a pas empêché un important problème de chômage. Actuellement, le taux de chômage s'élève à près de 45%, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne régionale (environ 15% en 1973): 121 personnes (81 hommes et 40 femmes) sont aptes au travail et sans emploi.

- Enfin, on peut constater que les goûts des travailleurs se portent de plus en plus vers des emplois de type spécialisé: ce fait est surtout évident chez les plus jeunes travailleurs.

Chapitre 4 – Les équipements physiques

Ce présent chapitre inventorie l'ensemble des équipements physiques que l'on retrouvait dans la municipalité de Cadillac au moment de l'enquête socio-économique. On entend par équipements physiques les habitations, les équipements collectifs ainsi que les commerces et industries. Les équipements et services municipaux seront analysés dans un chapitre subséquent.

4.1 HABITATIONS

Sur les 208 chefs de ménage, 203 ont répondu à la question concernant la propriété de maison. Parmi ceux-ci, 144 (69.34%) sont propriétaires d'un nombre total de 166 maisons et 59 sont locataires (tableau 74).

Les propriétaires interrogés ont donné une évaluation personnelle de leur (s) maison (s). Selon les renseignements obtenus, 33.34% ont évalué leur maison entre $1,000 et $5,000, 29.87% entre $5,000 et $9,000, 22.22% entre $10,000 et $19,000, 11.11% $20,000 et plus; 3.47% n'ont pas répondu à la question (tableau 76).

Concernant l'état des maisons, 127 chefs de ménage (61.05%) ont mentionné que la maison qu'ils habitaient (propriétaires ou non) avait besoin de réparations (tableau 77).

Certaines de ces réparations sont assez importantes: selon les occupants, 31.50% des maisons ont besoin de $2,000 et plus de réparation (tableau 78). Dans 26.07% des cas, les réparations nécessiteraient des déboursés de 50% et plus de la valeur de la maison (tableau 79).

En conclusion à cette partie, les statistiques indiquent que la situation économique de Cadillac se répercute sur la qualité du stock de logements, les propriétaires hésitant à investir dans la réparation à cause de l'incertitude de l'avenir. Enfin, contrairement à ce qu'on pouvait attendre, on ne trouve pas beaucoup de logements libres dans la municipalité.

4.2 LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

La municipalité de Cadillac bénéficie des équipements collectifs suivants:

- une église et un presbytère
- deux écoles
- un hôtel de ville
- une gare de chemin de fer
- un centre récréatif
- un centre social
- une salle de cinéma et de quilles (fermée).

4.3 LES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

4.3.1 Equipements industriels

- un moulin a scie
- un moulin pour traiter le minerai (Preissac).

4.3.2 Equipements commerciaux

1) garage:
   - deux garages qui font la réparation générale;
   - un garage pour la réparation des carosseries;
   - un poste d'essence.
2) deux hôtels
3) un magasin d'alimentation (il y a aussi un édifice désaffecté et en bon état)
4) des magasins spécialisés:
   - une quincaillerie;
   - un magasin de meubles;
   - un magasin de vêtements.
5) quatre restaurants
6) un centre touristique (camping, pêche, chasse)
7) une caisse populaire.

CONCLUSION

L'énumération des équipements permet de conclure que la municipalité de Cadillac possède un secteur commercial bien pourvu. La seule déficience serait dans l'alimentation. Le secteur industriel n'est pas diversifié avec un seul moulin à scie.

De façon générale, il ne fait pas de doute qu'avec quelques améliorations les équipements actuels pourraient desservir une clientèle beaucoup plus importante.

Chapitre 5 – Les ressources naturelles

Ce chapitre a pour but de dresser un inventaire des ressources naturelles situées à proximité de la ville de Cadillac et qui peuvent influencer son avenir. Les renseignements sont tirés des rapports techniques soumis par les ministères suivants: Richesses naturelles, Terres et Forêts, Agriculture du Québec (1).

5.1 MINES

5.1.1 Les mines aurifères

5.1.1.1 GISEMENTS EN EXPLOITATION

Dans la région de Cadillac – Malartic, on compte actuellement trois gisements aurifères en exploitation.

- CAMFLO MINES LTD avec des réserves calculées de 2,247,000 tonnes à 0,231 oz. au.
- EAST MALARTIC MINES LTD avec des réserves calculées de 4,965,816 tonnes à 0,136 oz. au.
- MARBAN GOLD MINES LTD avec des réserves calculées de 140,940 tonnes à 0.162 oz. au.

5.1.1.2 GISEMENTS POTENTIELS

- BLACK CLIFF MINES LTD avec des réserves possibles de 660,100 tonnes à 0.29 oz. au.
- GOLD HAWK LTD avec des réserves possibles de 460,000 tonnes à 0.16 oz. au.
- DUMAGAMI MINES LTD avec des réserves possibles de 1,100,600 tonnes à 0.19 oz. au., 0.58 oz. ag., 0.29 oz. cu.
- DARIUS GOLD MINES LTD: on ne connaît pas encore les réserves de ce gisement.

5.1.1.3 LES EXPLORATIONS

- MALARTIC GOLD FIELDS MINES (GOLDEN BRIAR). – Indications intéressantes.
- KEWAGAMA GOLD MINES: Travaux prévus en 1974.
- GOLDHURST RESSOURCES INC.: option actuelle de SOQUEM.
- SILVER STACK MINES: option actuelle de SOQUEM.

5.1.2 Anciennes mines de Molybdène près du Lac Preissac

Selon le ministère des Richesses naturelles, les deux mines de molybdène près du lac Preissac ne sont pas épuisées, mais elles ont été fermées à cause des mauvaises conditions du marché et de la faible demande de ce produit. Les conditions du marché du molybdène se sont améliorées depuis 1970, mais la situation n'est pas encore intéressante pour un éventuel exploitant. Cependant, le prix du bismuth, sous-produit de ces mines, a fait une montée spectaculaire depuis quelque temps.

(1) Les rapports se retrouvent intégralement à l'annexe 2.

5.1.2.1 LA "PREISSAC MOLYBDENITE MINES"

A la fermeture de la mine (raison de faillite), les réserves calculées s'élevaient à 1,110,000 tonnes à 0.03% moS2 et 0.027% Bi. Si on ajoute un petit gisement de 430,000 tonnes à 0.30% moS2 et 0.016% Bi situé à la limite sud de la propriété, on peut dire que cette mine a des réserves calculées de 1,540,000 tonnes, ce qui permettrait une exploitation d'environ 5 ans en conservant le rythme d'antan.

5.1.2.2 LA "CADILLAC MOLYBDENITE" M.L.

Cette mine possède encore des réserves évaluées à 507,000 tonnes d'une teneur de 0.19% moS2 et 0.03% Bi, soit une réserve qui permettrait une exploitation d'environ 18 mois.

L'arrêt des exploitations minières dans la région de Cadillac n'est que momentané et est dû à la conjoncture défavorable de certains métaux. Les villes basées sur cette richesse naturelles semblent condamnées à subir ces variations plus ou moins longues de prospérité ou de ralentissement économique. Et ceci d'autant plus que les citoyens et les autorités publiques ont peu de prise sur les facteurs essentiels de l'exploitation de cette richesse (les coûts d'exploitation, les prix des métaux et la demande).

5.1.3 Gisements de fer

Le ministère des Richesses naturelles mentionne aussi un gisement à 3 ou 4 milles à l'est de la route régionale. Le gisement, considéré comme modeste à l'échelle canadienne, se compare au gisement de Kirkland Lake, avec des réserves possibles de 100 millions de tonnes.

5.2 TERRES (AGRICULTURE)

Selon le ministère de l'Agriculture du Québec, l'inventaire canadien des terres indique, pour la région de Cadillac, des sols rocheux et humides, impropres à la production végétale. Il semble donc que toute idée de projet agricole important dans la zone doit être abandonnée.

5.3 FORET

Dans le secteur forestier, il y a actuellement suffisamment de tremble et de bouleau pour fournir une petite entreprise de transformation. Quant à savoir si les réserves peuvent alimenter une entreprise de dimension plus importante, il faut attendre les résultats de l'inventaire forestier.

Chapitre 6 – La structure municipale

6.1 LES FINANCES MUNICIPALES (1)

La première partie de ce chapitre vise à mesurer l'incidence du ralentissement économique sur les ressources financières de la municipalité et à examiner de quelle manière les administrateurs ont réagi du côté des dépenses.

6.1.1 Revenus de la municipalité

En analysant les finances municipales, on s'aperçoit que les revenus globaux de la municipalité de Cadillac augmentent depuis 1971. Cependant, cette augmentation n'est pas due à une hausse des revenus de sources locales. On entend par revenu de sources locales, la taxe foncière, la taxe foncière spéciale, la taxe de vente, la taxe d'affaires, la taxe d'eau, les subventions tenant lieu de taxe et les autres taxes. Ces revenus de sources locales ont connu, au cours des dernières années, un taux de croissance faible. L'augmentation des revenus globaux est attribuable aux subventions (provinciales et fédérales) versées à la municipalité au cours des dernières années. Comme exemple, en 1969, les revenus globaux de Cadillac se chiffrent à $108,466, soit $60,497 (55.7%) de revenus de sources locales et $47,969 (44.3%) de subventions. En 1973, on enregistrait des revenus de $147,929, soit $58,307 (39.4%) des revenus de sources locales et $89,622 (60.6%) de subventions. On remarque donc que l'importance relative des subventions augmente dans les revenus globaux de la municipalité.

6.1.2 Biens-fonds imposables et taux d'imposition

La valeur des biens-fonds imposables dans la municipalité de Cadillac n'a cessé de décliner depuis les sept dernières années. De $1,205,007 qu'ils étaient en 1966, les biens-fonds ont diminué jusqu'à $868,029 en 1974 pour une perte sèche de $336,978. A cette baisse de la valeur des biens-fonds s'est ajoutée une baisse du taux de la taxe foncière qui est passée de $2.25 en 1967 à $2.10 en 1974. Cette baisse du taux de la taxe foncière a été décidée en raison de la situation économique difficile de Cadillac. Il en résulte donc, au cours des dernières années, une baisse de l'assiette fiscale ce qui constitue l'élément le plus inquiétant et le plus indicatif de difficultés auxquelles devra faire face la municipalité.

En effet, si la situation économique de la municipalité demeure inchangée, une estimation conservatrice(et optimiste) fixe à 3.5% ou 4% le taux de décroissance annuel des biens-fonds imposables, ce qui donnera, pour 1980, des biens-fonds de $679,300. Au taux de $2.10 pour le $100 d'évaluation, l'assiette fiscale serait alors de $14,200.

Comme on ne peut s'attendre à une hausse des autres revenus de sources locales et qu'une hausse du taux de la taxe foncière, dans une période de ralentissement économique, constitue un suicide politique et peut entraîner le départ de certains résidents, il n'y aurait alors pour Cadillac qu'une seule alternative: être de plus en plus une municipalité entretenue artificiellement par un flot continu de subventions gouvernementales ou bien laisser progressivement dépérir ses équipements et ses services collectifs.

(1) Cette partie résume et reproduit certaines parties d'une étude préparée par M. Yvon Lafond du CEGEP de Rouyn-Noranda. Cette étude s'intitule: "Analyse des Finances et des Services municipaux" (voir annexe III).

6.1.3 Dépenses de fonctionnement et immobilisations

Face à la baisse de revenus de sources locales, les dépenses de l'administration municipale ont varié de la façon suivante:

1) le service de la dette et les frais d'exploitation de l'aqueduc ont augmenté tant en terme absolu qu'en pourcentage des dépenses totales d'exploitation. Jusqu'en 1967, ces deux services mobilisaient moins de 20% des dépenses d'opérations, alors qu'en 1972 et 1973, ils représentaient plus de 45% de ces dépenses.

2) Le budget consacré à l'enlèvement des ordures a baissé régulièrement, tandis que celui de la protection publique subit une chute prononcée en 1971 et 1972, suite à la disparition du service de police locale.

3) Les dépenses de l'administration générale continuent de fluctuer sans qu'on puisse dégager une certaine tendance.

4) Les sommes affectées aux services récréatifs et culturels demeurent très faibles et sont un indice des restrictions budgétaires auxquelles sont soumis les administrateurs municipaux.

Chapitre 7 – Les activités économiques

Cadillac souffre de ralentissement économique. Il est donc important, pour terminer cette partie sur la situation actuelle, de décrire et d'analyser les différentes activités économiques que l'on y retrouve, d'en faire ressortir les forces et les faiblesses et de dégager certains indicateurs de l'activité, tels le revenu et l'endettement.

7.1 ACTIVITES ACTUELLES

7.1.1 Secteur primaire

Selon les renseignements obtenus, quelques citoyens habitent encore le seul rang de la municipalité mais il n'y a aucune production agricole. Le ministère de l'Agriculture procède actuellement au réaménagement foncier de ce secteur.

Dans le domaine forestier, quelques bûcherons travaillent à la coupe du bois aux environs de Cadillac, mais ces emplois ne sont pas reliés à l'économie de la municipalité.

Quelques mineurs sont employés dans deux anciennes mines d'or où l'on effectue des travaux d'exploration.

7.1.2 Secteur secondaire

Il n'existe à Cadillac qu'une seule petite entreprise de transformation. C'est un moulin à scie dont la mise en opération date de 1972. A partir de billes de trembles de 8 pieds, on y fabrique des planchettes dont les dimensions sont les suivantes: entre 7/16" et 1" d'épaisseur, entre 1 3/4" et 6" de largeur et entre 24" et 48" de longueur. Le produit est vendu sur le marché de New York.

Actuellement, le propriétaire fait face à certaines contraintes imposées par le ministère des Terres et Forêts: il est limité à une production annuelle de 500,000 p.m.p., et il doit s'en tenir à un approvisionnement à partir de boisés privés.

En 1973, le moulin n'a opéré que l'équivalent de deux semaines à temps plein et a produit quelque 105,000 p.m.p. Le travail est décomposé en deux opérations distinctes et est assuré par 4 hommes. L'emploi de ces travailleurs a totalisé 53 semaines/hommes.

Si l'approvisionnement est suffisant, la production atteindra le quota de 500,000 p.m.p. puisque les débouchés actuels semblent être intéressants.

7.1.3 Secteur tertiaire

Contrairement au primaire et au secondaire, les activités du secteur tertiaire sont nombreuses et diversifiées. On y compte deux hôtels, quatre restaurants, quatre garages, un magasin d'alimentation et trois commerces spécialisés.

7.1.3.1 HOTELS

Dans ses années prospères, la ville de Cadillac a déjà compté cinq hôtels qui attiraient une clientèle régionale importante. Aujourd'hui, il n'en reste plus que deux pour desservir la

population locale. Ces hôtels ne vivent qu'avec la vente de boissons alcooliques. Leur chiffre d'affaires a baissé considérablement depuis la fermeture des mines en 1971.

7.1.3.2 GARAGES ET STATIONS-SERVICES

Deux stations-services, un vendeur d'essence et un garage de réparation de carosserie sont en opération actuellement à Cadillac. Ces commerces sont viables, mais dans certains cas la clientèle vient en grande partie de l'extérieur. Cependant, ces entreprises étaient beaucoup plus florissantes avant la fermeture du chantier de la C.I.P. et des mines en 1971. Si la situation économique s'améliore, certains entrevoient la possibilité de rénover ou d'agrandir leur établissement.

7.1.3.3 RESTAURANTS

Il y a dans la municipalité de Cadillac, quatre restaurants. Trois appartiennent à des résidents de Cadillac, et ils ont débuté leurs opérations entre 1968 et 1972. On peut estimer que,dans la majorité des cas, les installations et les équipements demeurent adéquats.

Deux de ces restaurants servent des repas et leur clientèle vient en bonne partie de l'extérieur.

Trois propriétaires sur quatre ont déclaré que leurs commerces sont actuellement rentables et que, si la clientèle augmente, ils rénoveraient et agrandiraient leurs équipements.

7.1.3.4 COMMERCES D'ALIMENTATION

Le domaine de l'alimentation est sans doute le secteur le plus démuni à Cadillac. Depuis la fermeture du magasin I.G.A. en 1972, on n'y retrouve qu'un seul magasin d'alimentation pour desservir une population d'environ 900 habitants. Une telle situation est néfaste pour l'économie de la municipalité; car une bonne partie de la population se rend dans des centres voisins (Rouyn, Val d'Or, Malartic) pour acheter leurs aliments et, par la même occasion, en profite pour effectuer d'autres achats: vêtements, meubles, appareils électriques. De plus, une partie de la clientèle du magasin I.G.A. provenait de Rivière Héva et de Preissac. Sa fermeture se répercute donc sur le chiffre d'affaires des autres commerces spécialisés.

Il est évident que toute l'économie de Cadillac ne pourrait que profiter de l'implantation d'un autre commerce d'alimentation. Ceci assurerait une concurrence plus saine et permettrait aux autres commerces d'augmenter leurs revenus.

7.1.3.5 COMMERCES SPECIALISES

Pour une municipalité de son importance, Cadillac possède une bonne structure de commerces spécialisés. On y retrouve un commerce de vêtements, une quincaillerie et un magasin de meubles. Ces entreprises sont établies depuis plusieurs années et ont connu une période de prospérité. Mais elles ont également subi l'influence des nombreuses fermetures. A la baisse du chiffre d'affaires s'ajoute un problème de relève car les propriétaires de ces commerces sont tous âgés.

7.1.3.6 CAISSE POPULAIRE

Depuis le 14 janvier 1974, la municipalité de Cadillac bénéficie des services d'une Caisse populaire. La municipalité était sans institution bancaire depuis le départ de la succursale de la Banque Canadienne Nationale en mars 1972. A la fin de l'enquête socio-économique, la caisse comptait 218 sociétaires et son actif atteignait $72,000. Les administrateurs espéraient atteindre un actif de $100,000 après 3 mois d'opération, ce qui leur permettrait de recevoir les premières demandes d'emprunt.

7.2 INDICES D'ACTIVITES

7.2.1 Les revenus

Selon les chiffres fournis par les chefs de ménage, la masse de revenus bruts de la municipalité s'élève à environ $1,467,570.00 pour l'année 1973. Ce qui donne un revenu moyen brut de $6,379.49 par chef de ménage. Cette masse de revenus inclut les salaires, les prestations ainsi que les revenus de placement et autres.

Selon le tableau 80, 25.96% des chefs de ménage ont un revenu inférieur à $4,000.00, 29.33% de $4,000.00 à $6,000.00, 23.57% de $7,000.00 à $9,000.00 et 14.90% de $10,000.00 et plus.

Il est intéressant de noter que 32.2% (74 sur 200) des chefs de ménage ne vivent qu'avec leur salaire et que 23% ne comptent que sur des prestations. Les autres, soit 44.8%, ont des revenus provenant des deux sources (tableaux 81 et 82). Selon les estimés, la masse de revenus se subdivise ainsi:

Salaires	$ 999,025.00	(68.06%)
Prestations	278,580.00	(18.95%)
Revenus de placements	63,705.00	(4.34%)
Autres	125,860.00	(8.65%)
TOTAL	$1,467,170.00	

7.2.2 Dettes

Près de la moitié (46.15%) des chefs de ménage ont déclaré avoir des dettes (tableau 87). Sur un total de 142 emprunts, 42.25% ont été contractés auprès de compagnies de finances et 20.42% auprès des institutions bancaires. Les dettes contractées auprès des compagnies de finances ont surtout pour but l'achat de voitures (50%), l'achat de roulottes et de maisons (11.66%) (tableau 88). Au moment de l'enquête, 53.52% des emprunts avaient une balance supérieure à $1,000.00 (tableau 61), et 71% des prêts ont été consentis depuis 1971 (tableau 91).

7.2.3 Les associations (vie sociale)

Pour une municipalité de 900 habitants, la vie sociale est bien organisée. En effet, Cadillac possède les mêmes organismes que des municipalités beaucoup plus grandes, et la participation des gens y est excellente.

PARTIE II

EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS 1971

Le but de ce chapitre est d'analyser l'évolution des réactions des divers agents impliqués dans la solution du problème de la municipalité de Cadillac.

Face au problème de la fermeture des mines de molybdène, la première réaction de la population fut d'attirer l'attention des autorités gouvernementales par des gestes spectaculaires.

Ces réactions s'expliquent en bonne partie par la façon dont les mines ont été fermées. En juin 1970, la mine Cadillac Moly Ltd fermait ses portes avec un préavis d'une heure seulement. En février 71, la compagnie Molybdenite Corporation annonçait à ses employés, avec un préavis de quatre jours, qu'elle cessait ses opérations. A la fin de mars 1971, la compagnie Preissac Molybdenite forçait ses employés à prendre leurs vacances annuelles par anticipation, ils ne furent jamais rappelés (1).

Ne possédant pas de politique globale et intégrée dans le cas de fermetures de mines, le gouvernement du Québec n'a pu envisager de solution à long terme.

C'est alors que fut créé le comité interministériel d'urgence. Son objectif se situait à court terme et son action fut ponctuelle. Il fallait trouver des emplois aux mineurs affectés par les fermetures.

On procéda à la réouverture pour une période d'un an (du 24 septembre 1971 au 30 septembre 1972) de la mine de molybdène de LaCorne. Par la suite, le ministère des Richesses naturelles a mis sur pied un programme de relevés géophysiques auquel ont participé quelque 150 travailleurs de Cadillac et de Preissac pendant un an environ (2). Enfin, l'obtention de projets d'initiatives locales est venue appuyer les actions précédentes.

Ces programmes, tout en fournissant des données scientifiques au ministère des Richesses naturelles, aidèrent de nombreux travailleurs à demeurer à Cadillac. Il faut cependant reconnaître que ces programmes ont coûté très cher et qu'il ne faut donc pas trop compter sur leur reprise éventuelle.

La municipalité, orientant ses efforts vers la recherche de solutions plus stables, a alors demandé au gouvernement et au Conseil régional de développement de procéder à une étude qui pourrait l'aider à faire face à cette situation.

C'est le but principal de l'étude socio-économique de fournir à la population le portrait de la réalité et différentes alternatives pour la relance socio-économique de la municipalité.

(1) Perreault, J.N., **Rapport sur le projet pilote de la mine Molybdenite de LaCorne**, p.p. 1 et 2. Direction d'économie minérale et de développement, M.R.N., mars 1974.

(2) Environ $1,115,000 provenant de l'entente ARDA III (secteur minier) a été affecté à ce programme.

PARTIE III

LES OBJECTIFS

Après avoir présenté le problème de Cadillac, décrit sa situation actuelle et les gestes posés depuis quelques années pour améliorer la situation, il s'agit maintenant de définir les objectifs.

Le principal objectif retenu est la relance socio-économique de Cadillac. Ceci inclut le rejet de la fermeture et le refus du statu quo dont les conséquences conduisent à la même issue. Il nécessite également une prise en main de leur avenir par les citoyens de la municipalité. Quelles que soient la nature et l'importance des actions posées par des partenaires de l'extérieur (le gouvernement ou toute autre institution ou personne), elles ne remplaceront jamais le dynamisme interne.

En effet, l'étude manquera un de ses objectifs si elle ne réussit pas à faire prendre davantage conscience à la population de l'ampleur des changements à effectuer dans la structure économique de la municipalité et du rôle accru qu'elle doit y jouer. Sans cela, il est illusoire de parler de solution à long terme.

Plusieurs raisons justifient l'objectif de relance socio-économique. Il y a le volume de population, la volonté des gens de demeurer à Cadillac et de trouver des solutions pour améliorer leur sort. La main-d'oeuvre forme un groupe suffisamment important pour tenter de créer de l'emploi sur place. Les équipements commerciaux et collectifs sont diversifiés et peuvent répondre à une clientèle plus importante.

Grâce à son organisation interne, à sa structuration et à sa population, la ville a un rôle à jouer dans l'aménagement du territoire de la région. En 1971, la région du Nord-Ouest québécois comptait six (6) municipalités de 5,000 habitants et plus, 7 de 2,000 à 5,000 habitants, 13 de 900 à 2,000, 26 de 500 à 900 et 16 de 500 habitants et moins. Sans analyser en détail les relations intermunicipales, on peut conclure qu'il faut tenter le plus possible de sauver les municipalités bien équipées de la région. De plus, la ville exerce un attrait certain auprès d'une clientèle régionale en considérant le nombre de nouveaux arrivés depuis 1971 et le désir de quelques familles de s'y installer suite au programme de réaménagement foncier. Pour répondre à ces besoins, la ville compte 147 terrains vacants desservis par l'aqueduc et l'égout (1).

Deux conditions sont essentielles pour la réalisation de l'objectif majeur: de l'emploi sur place et une amélioration de certains équipements.

La nécessité du travail sur place apparaît évidente avec les données de l'enquête socio-économique qui révèlent une main-d'oeuvre disponible importante. Les travailleurs qui optent pour la mobilité connaissent des conditions de travail difficiles tandis que plusieurs autres ne peuvent se déplacer. Dans la situation actuelle, on peut difficilement parler de véritable relance socio-économique si on ne réussit pas à implanter quelques industries de transformation de la matière première. Les citoyens continueront de quitter la municipalité et cette perspective s'applique particulièrement aux jeunes travailleurs.

(1) Utilisation du sol de la municipalité de Cadillac (84 terrains appartiennent à des particuliers et 63 à la municipalité) (carte 2).

L'amélioration des équipements concerne en premier lieu le domaine de l'alimentation. Un autre commerce d'alimentation est nécessaire pour la satisfaction adéquate de ce besoin et pour le maintien des autres commerces spécialisés.

Il y aurait également lieu de prêter une attention spéciale aux conditions d'hébergement des personnes âgées. Plusieurs citoyens ont mentionné une carence dans les équipements de loisirs d'autant plus qu'ils ont connu un meilleur sort auparavant.

A court terme, il faut de l'emploi à Cadillac. Le plein emploi sur place est sûrement souhaitable mais, dans un délai d'un an ou deux, il apparaît utopique dans la conjoncture du Nord-Ouest. L'implantation de quelques industries dans la transformation de la matière première devrait être considérée comme une bonne performance. Au cours de cette période, il faut également améliorer le commerce de l'alimentation, que ce soit par une formule coopérative ou autre.

A moyen et long terme, il faut envisager de trouver d'autres industries qui donneraient idéalement une structure plus diversifiée et ainsi moins vulnérable aux cycles économiques.

Indépendamment de ces conditions dans le temps, il faut développer dans la municipalité un esprit d'entreprise qui favorisera la relance tant souhaitée.

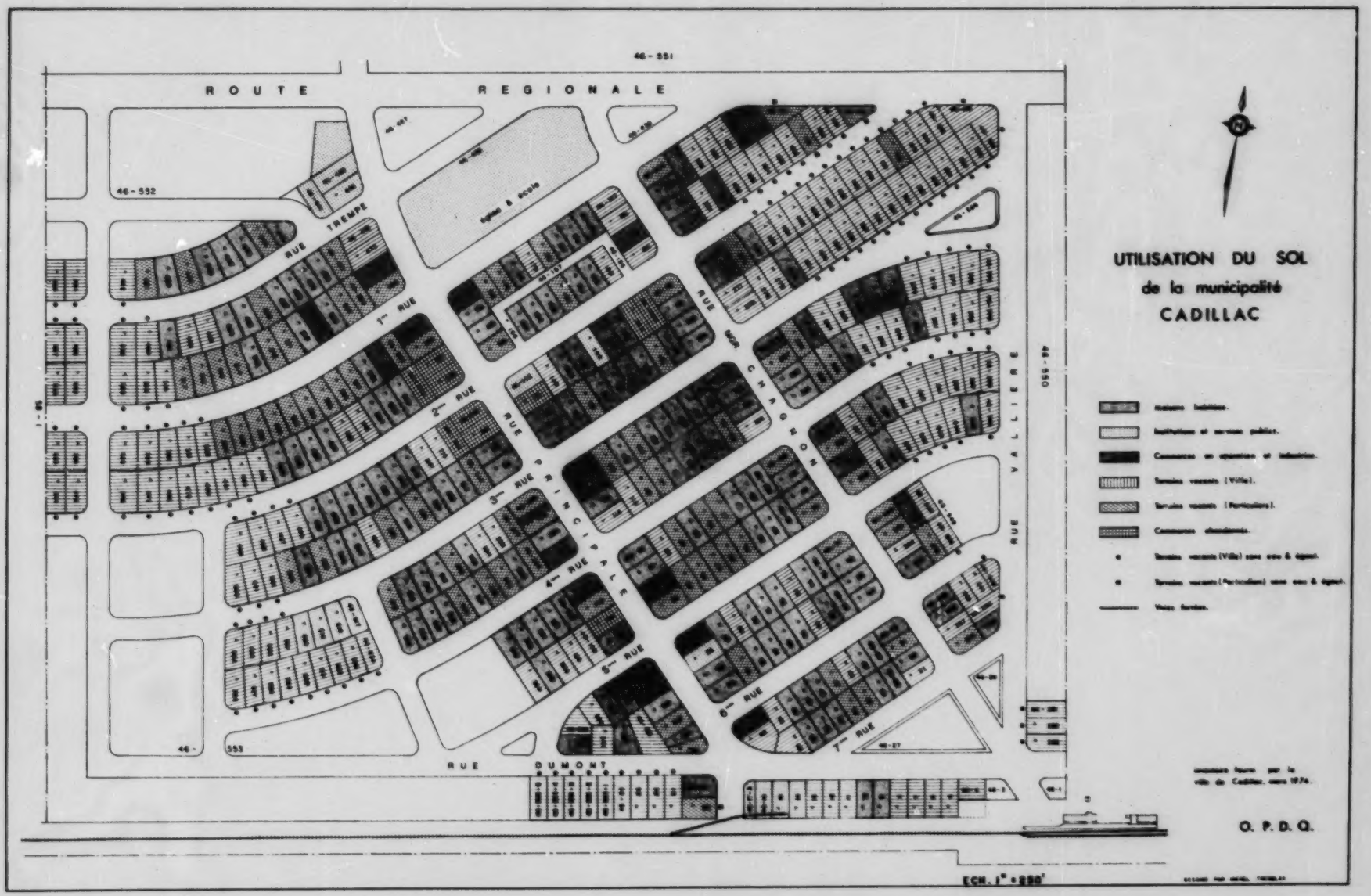
ROUTE REGIONALE
46 - 551
46 - 552
TREMPE
RUE
1re RUE
2e RUE
3e RUE
4e RUE
5e RUE
6e RUE
7e RUE
RUE PRINCIPALE
RUE CHASSEUR
RUE VALLIERE
RUE DUMONT
553
UTILISATION DU SOL
de la municipalité
CADILLAC
O. P. D. Q.
ECH. 1" = 200'

PARTIE IV

LES MOYENS

A partir d'une liste de suggestions soumises par la population dans le but de trouver de l'emploi à Cadillac, les ministères de l'Industrie et du Commerce, des Terres et Forêts, des Richesses naturelles et de l'Agriculture ont retenu les projets qui ont le plus de chance de réussite (1).

1. Forêt

C'est dans le secteur forestier que l'on retrouve le plus grand nombre de possibilités.

Il serait d'abord possible d'agrandir l'usine de sciage située dans la municipalité en portant sa capacité annuelle aux environs de 2,000,000 de P.M.P. Cela exigerait la relocalisation et une modernisation raisonnable de l'équipement. Les premiers contacts ont été établis entre le propriétaire et les ministères de l'Industrie et du Commerce et des Terres et Forêts.

Dans une étape subséquente, on pourrait diversifier les activités de l'usine par la préparation de châssis pour ameublement de salon et certaines pièces composantes de meubles de chambre à coucher.

Dans le secteur artisanal, une entreprise de fabrication de balançoires, de chaises de parterre, de bancs et de tables, pourrait être envisagée si des artisans étaient intéressés.

Enfin, le projet d'une usine de panneaux de particules, d'une dimension beaucoup plus grande que les projets précédents, est recevable si l'on considère qu'un industriel s'intéresse à ce projet. Les prérequis sont les suivants:

- un approvisionnement en bois feuillu suffisant pour assurer la rentabilité du projet et situé dans un rayon de 100 milles de l'usine;
- l'acceptation d'un octroi par le ministère de l'Expansion économique régionale;
- un prêt à taux réduit de la Société de développement industriel.

La mise en oeuvre de ce projet est directement liée aux résultats de l'inventaire forestier auquel procède le ministère des Terres et Forêts.

2. Mines

Le secteur minier reste le plus controversé et le plus incertain: les hypothèses sont nombreuses et changeantes.

Selon le ministère des Richesses naturelles, les gisements aurifères de la région de Cadillac offrent les meilleures possibilités d'exploitation à cause de la montée spectaculaire du prix de ce métal. Ainsi une exploitation par "Dumagami Mines Ltd" de son gisement situé à 4 milles de Cadillac aiderait, à court terme, à résoudre le problème d'emploi sur place. Les réserves

(1) La liste des suggestions et les rapports de ces ministères sont en annexe.

connues semblent suffisantes pour justifier une exploitation. Le gisement serait exploitable dans des conditions intéressantes (mine à ciel ouvert) et ce, très rapidement (approximativement 3 mois). Il est certain que le gisement sera exploité, mais la décision dépend entièrement des propriétaires.

Si les résultats des recherches dans les anciennes mines d'or sont concluants, il y aura possiblement reprise de leur exploitation.

3. Agriculture

Cadillac n'ayant pas de vocation agricole, il est évident que tous les projets identifiés dans ce secteur comportent des restrictions assez importantes.

Néanmoins, le rapport du ministère de l'Agriculture mentionne deux possibilités. Un parc d'engraissement d'animaux de boucherie pourrait être envisagé. Cependant, sa rentabilité exigerait qu'environ 40% de la production végétable soit récoltée sur place.

Dépendant des résultats obtenus ailleurs dans la région, la production de légumes en serre pourrait être examinée.

4. Autres possibilités

Le rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce mentionne quelques autres projets. Dans le secteur artisanal, il existe une possibilité dans le domaine du fer forgé ornemental. Il faudrait trouver des artisans intéressés.

La récupération des rebus métalliques attire l'attention car la valeur du métal est passée de $40. à $120. la tonne. On pourrait envisager une opération régionale à condition d'avoir des unités mobiles de pressage dont la valeur minimale se situe entre $100,000. et $125,000.

Face aux problèmes de logement affectant les villes de Val d'Or et de Rouyn et les possibilités d'ouverture de mines, il est permis de penser à un mini-projet de centre domiciliaire. Un agent d'immeubles et un manufacturier de maisons à prix modique pourraient en faire la promotion et utiliser à cet effet les terrains vacants et équipés de la municipalité.

5. Emplois à l'extérieur de Cadillac

A court terme, même si certains de ces projets se réalisent, il restera encore de la main-d'oeuvre disponible. A ce moment, il convient d'analyser les alternatives qui se présentent aux travailleurs. Le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre a compilé quelques statistiques sur les emplois vacants (1).

(1) Ce rapport est en annexe.

Mines:	Val d'Or (Lamaque)	10 mineurs, 15 aides	25
	Matagami	27 mineurs, 8 autres	35
	Joutel (Agnico-Eagle et Poirier)	41 mineurs, 40 autres	81
Forêt:	Cadillac (Tembois)	30 débusqueuses, 35 bûcherons	65
	Malartic (Alarie)	150 bûcherons, 9 autres	159
	Abiex	15 débusqueuses, 30 bûcherons	45
		TOTAL:	410

De plus, le ministère est prêt à aider les travailleurs de Cadillac en déléguant des représentants sur place pour les aider à trouver des emplois dans la région immédiate.

Pour améliorer les conditions de travail, il faudrait envisager les modalités d'un transport en commun pour les travailleurs (1). Cette solution s'appliquerait plus facilement dans le cas où plusieurs citoyens de la municipalité travailleraient au même endroit. Pour les travailleurs de Rouyn-Noranda, de Val d'Or ou d'ailleurs, il appartient à la municipalité d'en promouvoir l'idée. Si des études de rentabilité sont nécessaires, le gouvernement est prêt à accorder une aide.

6. Les acteurs

Une fois présentés les objectifs et moyens disponibles, il reste à évaluer le rôle de chaque groupe impliqué dans la recherche des solutions.

Avec l'enquête socio-économique, le gouvernement consent un effort spécial pour venir en aide à la municipalité. Il s'implique également dans l'implantation des entreprises. Toutefois, il ne faut s'attendre à ce qu'il exerce toujours ce rôle de premier plan (2).

De son côté, la municipalité doit entrer de plein pied dans l'action. Jusqu'ici, des personnes ont dépensé beaucoup d'efforts pour la survie de la ville. Toutefois, il y aurait lieu de les orienter pour développer un esprit d'entreprise local. C'est le seul moyen pour assurer l'avenir. Pour réussir dans ce domaine, il y a des actions à poser sur le plan matériel (banque de terrains, comité industriel). Diverses rencontres avec des spécialistes de la question et des gens qui ont vécu des expériences semblables favoriseraient l'émergence de cet esprit.

(1) Quelques données statistiques à l'annexe 5.

(2) Dans une situation normale, le gouvernement analyse les projets qui lui sont soumis et accorde l'aide technique et financière prévue.

CONCLUSION GENERALE

Le mandat confié au groupe de recherche chargé de l'étude socio-économique de Cadillac, se divisait en deux parties. Il s'agissait de déterminer l'avenir de la municipalité et,par la même occasion, de tenter de dégager une méthode d'approche et des instruments applicables dans d'autres localités aux prises avec des problèmes semblables.

Tous les renseignements obtenus (questionnaire socio-économique, dossiers commerciaux et techniques, rencontres avec la population) permettent de conclure à la nécessité de maintenir Cadillac. Ce qui implique une action immédiate pour la relance économique de la ville et une amélioration de certains équipements. Pour la relance économique, il y a de l'espoir du côté minier. Si la mine Dumagami est exploitée, elle emploiera 150 travailleurs; mais comme la population l'a répété à maintes reprises, on ne peut baser l'avenir de la municipalité sur cette seule ressource qui est épuisable. Il faut donc diversifier l'économie par l'implantation d'entreprises de transformation qui permettent aux citoyens de s'impliquer.

Toutefois, il ne faut pas s'illusionner. La tâche n'est pas facile. L'économie du Nord-Ouest souffre d'un manque de diversification. Les grands centres réussissent à s'en tirer, mais les villes minières éprouvent beaucoup de difficultés (exemple Malartic). Pour Cadillac, à court terme, la forêt permet la création de quelques entreprises; le fait que cette ressource soit renouvelable constitue un élément de stabilité et de diversification.

A long terme, il faut orienter les recherches dans d'autres domaines qui, à première vue, n'attirent pas l'attention. Le succès de cette démarche se pose comme un défi à la population.

L'expérience actuelle fournit des renseignements intéressants pour des travaux futurs. Dans des cas semblables, il est de première importance de connaître de façon précise la réalité. Sur le plan technique, les données recueillies permettent d'évaluer les chances de succès des recommandations proposées. Pour la population, elles contribuent à détruire un faux pessimisme. A Cadillac, les statistiques ont révélé une situation passablement différente de celle décrite lors des premières rencontres avec la population. Il faut également associer la population à tous les travaux de l'étude parce que les solutions préconisées sont rarement miraculeuses. Tout en exigeant une participation gouvernementale, elles demandent beaucoup d'efforts des citoyens.

Advenant une étude semblable dans la région, il faudrait toutefois modifier la base territoriale. Les circonstances ont obligé l'équipe de recherche à se limiter à Cadillac, mais l'idéal aurait été d'inclure les paroisses environnantes. Dans une optique d'aménagement du territoire, il faut au moins retenir toutes les composantes d'une zone. Cette dimension est pratiquement absente de l'étude socio-économique de Cadillac.

BIBLIOGRAPHIE

Principaux ouvrages et documents consultés

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC — **Esquisse du Plan régional**, Rapport-synthèse, Mission de Planification du Nord-Ouest québécois, 1971

CONSEIL ECONOMIQUE REGIONAL DU NORD-OUEST QUEBECOIS — **Inventaire de la population, des occupations et des services des zones marginales du Nord-Ouest québécois**, 1971

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DU NORD-OUEST QUEBECOIS — **Dossier Social du Nord-Ouest québécois**, juin 1970

VILLEMURE, MARCIEN — **Les villes de la faille de Cadillac, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois**, 1971

PERREAULT, JEAN-NOEL — **Rapport sur le projet pilote de la mine de molybdenite de La Corne**, Ministère des Richesses naturelles, Direction d'économie minérale et de développement, 1974

CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE — **Consultation de la population de Cadillac**, Synthèse de la phase de sensibilisation, 1974

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC — **Renseignements statistiques 1971**, Municipalité du Québec 1973.

ANNEXE I

Questionnaire socio-économique

Tableaux statistiques

Questionnaire socio-économique

INTRODUCTION

Il était prévu que toutes les familles de Cadillac seraient visitées pour remplir le questionnaire socio-économique. Sur un nombre total de 230 ménages, des questionnaires ont été complétés dans 208 cas. Pour les 22 autres, on ne possède que quelques renseignements.

Les données concernent les chefs de ménage, les conjoints et les enfants.

Les chefs de ménage sont les personnes responsables d'une famille, les veufs (veuves) ou célibataires résidant dans un logement.

Concernant les enfants, une distinction a été faite entre ceux qui sont sur le marché du travail, ceux qui ont quitté la maison et ceux qui y demeurent.

Pour les personnes qui demeurent à la maison et qui sont sur le marché du travail, 34 sur 52 ont rempli le questionnaire.

POLES D'ATTRACTION DE LA MUNICIPALITE DE CADILLAC

TABLEAU 1: **PRINCIPAUX POLES D'ATTRACTION DE LA VILLE DE CADILLAC SELON LES ENDROITS PRIVILEGIES POUR LE TRAVAIL (PREMIER CHOIX ET DEUXIEME CHOIX)**

LOCALITE	Premier choix		Deuxième choix	
	Nombre	%	Nombre	%
Matagami	53	32.72	29	18.95
Rouyn-Noranda	34	29.99	21	13.72
Val-d'Or	17	10.49	32	20.90
Malartic	11	6.79	14	9.15
Lebel-sur-Quévillon	10	6.17	8	5.23
Joutel	14	8.64	21	13.73
Chibougamau	9	5.56	6	3.92
Baie James	7	4.32	8	5.23
Amos	1	0.62	5	3.27
Ailleurs dans la région	4	2.47	2	1.31
Inconnu	2	1.23	7	4.58
TOTAL	162	100.00	153	100.00

TABLEAU 3: PRINCIPAUX POLES D'ATTRACTION DE LA VILLE DE CADILLAC A PARTIR DE CERTAINES ACTIVITES

LOCALITE	PREMIER CHOIX				SECOND CHOIX			
	Achat de meubles	Achat d'autos	Soins hospitaliers	Récréation	Achat de meubles	Achat d'autos	Soins hospitaliers	Récréation
Val-d'Or	77	36	94	36	59	58	35	70
Rouyn-Noranda	74	61	55	74	54	35	64	27
Malartic	12	45	5	13	17	13	13	8
Amos	1	0	6	1	1	0	1	1
Rivière-Hava	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres	0	2	1	0	0	0	0	0
Inconnu	1	6	0	11	9	12	11	13
TOTAL	165	152	161	135	140	118	124	120

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION

TABLEAU 3: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE LIEU DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE	Nombre	%
Bas Saint-Laurent-Gaspésie	9	4.41
Saguenay-Lac Saint-Jean	3	1.47
Québec	40	19.61
Trois-Rivières	12	5.88
Estrie	6	2.94
Montréal	14	6.86
Outaouais	13	6.37
Abitibi-Témiscamingue	76	37.27
Côte-Nord	0	0
Nouveau-Québec	0	0
Ontario	9	4.41
Ailleurs au Canada	4	1.96
Extérieur du Canada	14	6.86
Inconnu	4	1.96
TOTAL	**204**	**100.00**

Pas de réponse: 26

TABLEAU 4: REPARTITION DES CONJOINTS SELON LE LIEU DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE	Nombre	%
Bas St-Laurent–Gaspésie	10	6.10
Saguenay–Lac St-Jean	6	3.66
Québec	25	15.24
Trois-Rivières	11	6.71
Estrie	3	1.83
Montréal	6	3.66
Outaouais	6	3.66
Abitibi-Témiscamingue	75	45.72
Côte-Nord	1	0.61
Nouveau Québec	0	
Ontario	4	2.44
Ailleurs au Canada	5	3.05
Extérieur du Canada	5	3.05
Inconnu	7	4.27
TOTAL	**164**	**100.00**

Pas de réponse: 11

TABLEAU 5: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA DATE D'ARRIVEE A CADILLAC

DATE D'ARRIVEE	Nombre	%
1930-1935	7	3.42
1936-1940	31	15.18
1941-1945	18	8.91
1946-1950	17	8.33
1951-1955	21	10.29
1956-1960	31	15.18
1961-1965	31	15.18
1966-1970	26	12.73
1971-1974	22	10.78
TOTAL	**204**	**100.00**

Pas de réponse: 26

TABLEAU 6: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON L'AGE ET LE SEXE

Groupe d'âge / Sexe	Hommes	Femmes	TOTAL Nombre	TOTAL %
19-30 ans	41	2	43	18.63
31-40 ans	37	4	41	18.18
41-50 ans	44	2	46	19.91
51-60 ans	32	6	38	16.44
61-65 ans	21	9	30	12.99
66 ans et plus	30	2	32	13.85
TOTAL	**208**	**26**	**230**	**100.00**

AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE:

Hommes	47.13 ans
Femmes	53.56 ans
TOTAL:	47.83 ans

TABLEAU 7: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA (LES) LANGUE (S) PARLEE (S)

Anglais / Français	Oui	Non	Total
Oui	99 (47.60)	5 (2.40)	104 (50.00)
Non	104 (50.00)	0 (–)	104 (50.00)
TOTAL Nombre	203	5	208
TOTAL %	(97.60)	(2.40)	(100.00)

Pas de réponse: 22

TABLEAU 8: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON L'AGE ET L'ETAT DE SANTE

Groupe d'âge / Etat de santé	Excellent	Bon	Mauvais	Invalide	Total
19-30 ans	29	10	–	–	39
31-40 ans	28	5	–	2	35
41-50 ans	25	13	5	1	44
51-60 ans	7	20	6	2	35
61-65 ans	7	9	6	5	27
66 ans et plus	3	15	6	4	28
TOTAL Nombre	99	72	23	14	208
%	(47.60)	(34.61)	(11.06)	(6.73)	(100.00)

Pas de réponse: 22

TABLEAU 9: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL

Etat matrimonial / Sexe	Hommes	Femmes	TOTAL Nombre	TOTAL %
Célibataire	13	–	13	(6.25)
Marié (e)	160	1	161	(77.41)
Veuf (ve)	2	16	18	(8.65)
Séparé (e)	5	6	11	(5.29)
Divorcé (e)	4	1	5	(2.40)
TOTAL	184	24	208	(100.00)

Pas de réponse: 22

TABLEAU 10: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE SEXE ET LA FORMATION SCOLAIRE

Sexe / Formation scolaire	Hommes	Femmes	TOTAL Nombre	TOTAL %
0	4	0	4	1.93
1	3	2	5	2.40
2	12	1	13	6.25
3	16	2	18	8.66
4	23	1	24	11.53
5	14	2	16	7.68
6	13	2	15	7.20
7	25	2	27	12.98
8	16	1	17	8.17
9	11	2	13	6 25
10	7	2	9	4.33
11	6	1	7	3.37
12 et collégial	3	2	5	2.40
B.A.	–	–	-	
Université	2	–	2	0.97
Ecole de métiers	9	–	9	4.32
Institut technologie	2	–	2	0.97
Ecole commerciale	3	–	3	1.44
Ecole normale	–	4	4	1.93
Inst. art fam.	–	–	–	
Centre d'apprentissage	1	–	1	0.48
Autres	1	–	1	0.48
Inconnu	13	–	13	6.26
TOTAL	**184**	**24**	**208**	**100.00**

TABLEAU 11: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON L'AGE ET LA FORMATION SCOLAIRE

Formation scolaire \ Groupe d'âge	19-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61-65 ans	66 ans et +	Total
0	0	0	1	0	1	2	4
1	0	0	1	3	1	0	5
2	0	1	2	2	6	2	13
3	0	2	5	6	2	3	18
4	3	3	5	4	5	4	24
5	1	3	5	3	2	2	16
6	3	5	3	2	1	1	15
7	4	7	6	5	3	2	27
8	6	2	4	2	0	3	17
9	4	2	5	2	0	0	13
10	3	2	1	3	0	0	9
11	1	2	1	1	1	1	7
12 et collégial	1	1	0	0	2	1	5
B.A.	0	0	0	0	0	0	0
Université	1	0	1	0	0	0	2
Ecole de métiers	6	1	2	0	0	0	9
Inst. technologie	1	1	0	0	0	0	2
Ecole commerciale	3	0	0	0	0	0	3
Ecole normale	0	0	0	1	2	1	4
Inst. art fam.	0	0	0	0	0	0	0
Centre d'apprentissage	1	0	0	0	0	0	1
Autres	0	0	0	1	0	0	1
Inconnu	1	3	2	0	1	6	13
TOTAL	**39**	**35**	**44**	**35**	**27**	**28**	**208**

Pas de réponse: 22

TABLEAU 12: **REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA FORMATION SCOLAIRE ET LA FORMATION AU TRAVAIL**

Formation scolaire \ Formation au travail	Bûcherons	Mineurs	Journaliers Trav. moulin à scie	Conducteur machinerie	Mécaniciens	Opérateurs	Autres emplois spécialisés	Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	Services	Autres	Total
1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
2	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
3	0	4	0	3	1	0	1	2	1	1	13
4	4	2	1	3	2	0	2	2	0	0	16
5	1	3	1	2	1	0	1	0	0	0	9
6	3	4	0	3	0	0	0	2	1	0	13
7	2	7	1	3	1	0	3	2	0	0	19
8	0	2	0	2	1	1	1	2	2	1	12
9	0	1	0	1	2	0	2	0	2	1	9
10	0	0	1	0	1	0	1	0	2	1	6
11	2	0	0	0	0	0	0	1	1	0	4
12 et collégial	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	4
B.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Université	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecole de métiers	0	0	0	0	1	0	4	0	0	1	6
Institut technologie	0	0	0	3	0	0	1	0	0	0	4
Ecole commerciale	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1	4
Ecole normale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Centre d'apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Inconnu	1	3	3	0	0	0	3	0	0	0	10
TOTAL	**17**	**28**	**7**	**22**	**10**	**1**	**19**	**12**	**13**	**10**	**137**

TABLEAU 13: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS ONT OU NON UN CONJOINT

CONJOINT	Nombre	%
Oui	175	76.09
Non	55	23.91
TOTAL	230	100.00

TABLEAU 14: REPARTITION DES CONJOINTS SELON L'AGE

GROUPE D'AGE	Nombre	%
17-30	56	32.01
31-40	32	18.29
41-50	28	15.99
51-60	34	19.43
61-65	13	7.43
66 et plus	12	6.85
TOTAL	175	100.00

TABLEAU 15: REPARTITION DES CONJOINTS SELON L'AGE ET L'ETAT DE SANTE

Groupe d'âge / Santé		Excellent	Bon	Mauvais	Invalide	Total
17-30 ans		43	10	0	0	53
31-40 ans		27	5	0	0	32
41-50 ans		16	9	2	0	27
51-60 ans		10	13	5	2	30
61-65 ans		1	4	5	1	11
66 ans et plus		3	5	3	0	11
TOTAL	Nombre	100	46	15	3	164
	%	60.97	28.05	9.15	1.83	100.00

Pas de réponse: 11

TABLEAU 18: REPARTITION DES CONJOINTS SELON L'AGE ET LA FORMATION SCOLAIRE

Formation scolaire / Groupe d'âge	17-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61-65 ans	66 ans et +	Total
0	3	0	1	6	2	0	12
1	0	1	0	1	1	0	3
2	0	1	1	1	0	1	4
3	0	1	1	1	0	1	4
4	1	0	2	1	0	1	5
5	2	3	2	1	2	2	12
6	8	6	5	5	1	2	27
7	10	10	4	6	5	1	36
8	4	4	1	4	0	1	14
9	8	2	1	1	1	0	13
10	3	1	1	1	1	0	7
11	6	0	2	1	0	0	9
12 et collégial	4	0	1	2	0	0	7
B.A.	0	1	0	0	0	0	1
Université	1	0	0	0	0	0	1
Ecole de métiers	–	–	–	–	–	–	–
Inst. technologie	0	0	0	1	0	0	1
Ecole commerciale	4	0	1	0	0	0	5
Ecole normale	0	1	4	2	0	0	7
Inst. art fam.	0	0	1	0	0	0	1
Autres	–	–	–	–	–	–	–
Inconnu	1	1	0	0	0	2	4
TOTAL	56	32	28	34	13	12	175

TABLEAU 17: REPARTITION DES CONJOINTS AYANT UNE FORMATION AU TRAVAIL SELON QUE CETTE FORMATION EST RECONNUE OU NON

Reconnaissance / Formation au travail	Oui	Non	Total
Commis de bureau ou secrétaire	3	4	7
Commis d'épicerie ou boucher	1	1	2
Commis comptable	5	0	5
Serveuse	5	0	5
Professeur	10	0	10
Infirmière ou aide infirmière	1	1	2
Cuisinière	0	3	3
Travail en laboratoire	1	1	2
TOTAL	**26**	**11**	**37**

Pas de réponse: 2

TABLEAU 18: REPARTITION DES MENAGES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS

NOMBRE D'ENFANTS	A la maison	A l'extérieur de la maison	TOTAL Nombre	TOTAL %
0	78	107	23	11.34
1	36	18	24	11.83
2	38	15	28	13.79
3	23	14	26	12.81
4	20	10	21	10.35
5	8	10	16	7.89
6	11	8	18	8.87
7	3	7	14	6.89
8	2	1	6	2.95
9	2	1	6	2.95
10	–	5	9	4.43
11	–	3	1	0.49
12	–	3	7	3.44
13	–	2	4	1.97
TOTAL	**221**	**204**	**203**	**100.00**
MOYENNE	1.91	2.15	4.27	

Pas de réponse:
1ere colonne: 9
2e colonne: 26
3e colonne: 27

TABLEAU 19: REPARTITION DES ENFANTS A LA MAISON SELON L'AGE ET LE SEXE

Groupe d'âge / Sexe	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0- 5	52	22.70	41	20.71	93	21.78
6-10	66	28.82	52	26.26	118	27.63
11-15	57	24.89	60	30.30	117	27.40
16-20	39	17.03	38	19.19	77	18.03
21-25	10	4.37	6	3.03	16	3.75
26-30	1	0.44	1	0.51	2	0.47
31 et plus	4	1.75	–	–	4	0.94
TOTAL	**229**	**100.00**	**198**	**100.00**	**427**	**100.00**

TABLEAU 20: REPARTITION DES ENFANTS A LA MAISON SELON LE SEXE ET L'OCCUPATION

Occupation / Sexe	Masculin	Féminin	TOTAL	
			Nombre	%
Pré-scolaire	54	41	95	22.25
Etudiant	141	139	280	65.56
Travailleur	15	9	24	5.62
Chômeur	18	8	26	6.09
Temps partiel	0	2	2	0.48
TOTAL	**228**	**199**	**427**	**100.00**

Pas de réponse: 10

TABLEAU 21: REPARTITION DES ENFANTS A LA MAISON SELON LE SEXE ET LA FORMATION

Formation scolaire / Sexe	Masculin	Féminin	Total
0	53	44	97
1	18	10	28
2	7	14	21
3	18	13	31
4	10	7	17
5	17	12	29
6	8	9	17
7	7	10	17
8	20	13	33
9	22	16	38
10	13	12	25
11	6	8	14
12 et collégial	11	15	26
Université	1	1	2
Ecole des métiers	6	0	6
Ecole commerciale	1	4	5
Ecole normale	0	0	0
Autre	0	2	2
Inconnu	6	4	10
TOTAL	224	194	418

Pas de réponse: 9

TABLEAU 22: REPARTITION DES ENFANTS A LA MAISON SELON L'AGE ET L'OCCUPATION

Occupation / Groupe d'âge	Pré-scolaire	Etudiant	Travailleur	Chômeur	Temps partiel	Total
0- 5	87	0	0	0	0	87
6-10	5	111	0	0	0	116
11-15	0	114	1	1	0	116
16-20	0	44	14	16	2	76
21-25	0	4	7	5	0	16
25-30	0	0	0	2	0	2
31 et plus	0	0	2	2	0	4
TOTAL	**92**	**273**	**24**	**26**	**2**	**417**

Pas de réponse: 10

TABLEAU 23: REPARTITION DES ENFANTS A LA MAISON SELON L'AGE ET LA FORMATION SCOLAIRE

Formation scolaire / Groupe d'âge	0-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31 et +	Total
0	87	5	0	1	0	1	0	94
1	0	28	0	0	0	0	0	28
2	0	21	0	0	0	0	0	21
3	0	29	2	0	0	0	0	31
4	0	16	1	0	0	0	0	17
5	0	15	13	0	0	0	1	29
6	0	0	16	0	0	0	1	17
7	0	0	14	3	0	0	0	17
8	0	0	27	4	2	0	0	33
9	0	0	26	9	2	0	1	38
10	0	0	13	12	0	0	0	25
11	0	0	0	12	2	0	0	14
12 et collégial	0	0	1	22	2	1	0	26
Université	0	0	0	0	2	0	0	2
Ecole de métiers	0	0	1	4	1	0	0	6
Ecole commerciale	0	0	0	4	0	0	1	5
Autres	0	0	0	0	2	0	0	2
Inconnu	6	4	3	6	3	0	0	22
TOTAL	**93**	**118**	**117**	**77**	**18**	**2**	**4**	**427**

TABLEAU 26: REPARTITION DES FILLES A LA MAISON SELON LA FORMATION SCOLAIRE ET L'OCCUPATION

Formation scolaire \ Occupation	Pré-scolaire	Etudiant	Travailleur	Chômeur	Temps partiel	Total
0	38	3	0	0	1	42
1	0	10	0	0	0	10
2	0	14	0	0	0	14
3	0	13	0	0	0	13
4	0	7	0	0	0	7
5	0	12	0	0	0	12
6	0	9	0	0	0	9
7	0	10	0	0	0	10
8	0	12	0	1	0	13
9	0	16	0	0	0	16
10	0	10	1	1	0	12
11	0	3	1	4	0	8
12 et collégial	0	13	1	1	0	15
Université	0	0	1	0	0	1
Ecole commerciale	0	0	3	0	1	4
Autres	0	2	0	0	0	2
Inconnu	0	2	2	0	0	4
TOTAL	**38**	**136**	**9**	**7**	**2**	**192**

Pas de réponse: 6

TABLEAU 25: REPARTITION DES GARCONS A LA MAISON SELON LA FORMATION SCOLAIRE ET L'OCCUPATION

Formation scolaire \ Occupation	Pré-scolaire	Etudiant	Travailleur	Chômeur	Total
0	50	3	0	0	53
1	0	18	0	0	18
2	0	7	0	0	7
3	1	17	0	0	18
4	0	10	0	0	10
5	0	16	0	1	17
6	0	7	0	1	8
7	0	4	2	1	7
8	0	17	1	2	20
9	0	17	2	3	22
10	0	9	1	3	13
11	0	4	2	0	6
12 et collégial	0	7	0	4	11
Université	0	1	0	0	1
Ecole des métiers	0	3	0	3	6
Ecole commerciale	0	0	1	0	1
Inconnu	0	0	6	0	6
TOTAL	**51**	**140**	**15**	**18**	**224**

Pas de réponse: 5

TABLEAU 28: REPARTITION DES ENFANTS DANS LE MENAGE SELON LA FORMATION SCOLAIRE ET L'OCCUPATION

Formation scolaire \ Occupation	Pré-scolaire	Etudiant	Travailleur	Chômeur	Temps partiel	Total
0	88	6	0	0	1	95
1	0	28	0	0	0	28
2	0	21	0	0	0	21
3	1	30	0	0	0	31
4	0	17	0	0	0	17
5	0	28	0	1	0	29
6	0	16	0	1	0	17
7	0	14	2	1	0	17
8	0	29	1	3	0	33
9	0	33	2	3	0	38
10	0	19	2	4	0	25
11	0	7	3	4	0	14
12 et collégial	0	20	1	5	0	26
Université	0	1	1	0	0	2
Ecole des métiers	0	3	0	3	0	6
Ecole commerciale	0	0	4	0	1	5
Autres	0	2	0	0	0	2
Inconnu	0	2	8	0	0	10
TOTAL	**89**	**276**	**24**	**26**	**2**	**416**

Pas de réponse : 11

TABLEAU 27: COMPARAISON ENTRE LA FORMATION SCOLAIRE DES ENFANTS A LA MAISON ET CELLE DES CHEFS DE MENAGE

Formation scolaire des chefs de ménage \ Formation scolaire des enfants à la maison	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12 et collégial	Université	Ecole de métiers	Ecole comm.	Autres	Inconnu	Total
0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
2	2	0	1	2	0	2	1	0	8	0	0	0	1	0	2	0	0	0	19
3	3	1	2	4	2	4	4	2	5	9	3	1	3	0	1	0	0	2	46
4	11	5	2	4	2	2	1	1	4	1	3	1	5	1	0	0	0	0	43
5	5	2	1	4	5	7	2	3	5	5	5	5	0	0	0	0	2	2	53
6	12	5	5	5	2	2	2	1	2	3	0	0	3	0	1	1	0	2	46
7	10	6	2	5	3	4	1	5	4	6	7	3	3	0	2	1	0	3	65
8	10	2	1	2	0	2	1	0	2	5	1	2	0	0	0	0	0	1	29
9	13	4	4	1	1	5	3	1	1	3	0	1	4	0	0	1	0	0	42
10	6	0	1	0	0	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	12
11	2	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	7
12 et collégial	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	2	1	0	1	0	0	8
Université	4	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	15
Ecole de métiers	5	0	2	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	10
Inst. technologie	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Ecole commerciale	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Ecole normale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Centre d'apprentissage	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Inconnu	1	3	0	2	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	10
TOTAL	97	28	21	31	17	29	17	17	33	38	25	14	26	2	6	5	2	10	418

TABLEAU 28: REPARTITION DES ENFANTS A L'EXTERIEUR DU MENAGE SELON L'ETAT MATRIMONIAL ET LE LIEU DE RESIDENCE

Lieu de résidence / Etat matrimonial	Célibataire	Marié (e)	Séparé (e)	Autres	Inconnu	TOTAL Nombre	TOTAL %
Cadillac	4	59	2	1	0	66	16.29
Rouyn-Noranda	11	34	0	0	0	45	11.12
Malartic	1	15	0	0	0	16	3.96
Val-d'Or	4	17	1	0	0	22	5.44
Chibougamau	3	10	0	0	0	13	3.20
Ailleurs en Abitibi-Témiscamingue	12	44	0	0	0	56	13.82
Région administrative de Montréal	18	54	1	0	0	73	18.03
Ailleurs au Québec	4	12	0	0	0	16	3.96
Ontario	10	42	0	0	0	52	12.83
Ailleurs au Canada	4	6	1	0	0	11	2.71
Extérieur du Canada	0	5	0	0	0	5	1.24
Inconnu	1	1	0	0	28	30	7.40
TOTAL	**72**	**299**	**5**	**1**	**28**	**405**	**100.00**

TABLEAU 28: REPARTITION DES ENFANTS A L'EXTERIEUR DU MENAGE SELON L'AGE ET LE LIEU DE RESIDENCE

Groupe d'âge / Lieu de résidence	17-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	Inconnu	Total
Cadillac	41	11	12	2	0	66
Rouyn-Noranda	18	19	8	0	0	45
Val d'Or	17	4	1	0	0	22
Chibougamau	5	2	2	1	3	13
Malartic	11	5	0	0	0	16
Ailleurs dans la région	34	13	4	0	5	56
Région administrative de Montréal	41	25	5	1	1	73
Ailleurs au Québec	8	6	1	0	1	16
Ontario	31	17	4	0	0	52
Ailleurs au Canada	4	6	1	0	0	11
Extérieur du Canada	0	3	2	0	0	5
Inconnu	4	1	0	0	25	30
TOTAL	**214**	**112**	**40**	**4**	**35**	**405**

TABLEAU 30: REPARTITION DES ENFANTS A L'EXTERIEUR DU MENAGE SELON L'OCCUPATION ET LE LIEU DE RESIDENCE (FEMMES)

Occupation / Lieu de résidence	Etudiant	Travailleur	Chômeur	Temps partiel	Ménagère	Inconnu	Total
Cadillac	0	4	0	0	28	0	32
Rouyn-Noranda	0	13	0	0	13	0	26
Malartic	0	2	0	0	9	0	11
Val d'Or	0	5	0	0	7	0	12
Chibougamau	0	2	0	0	4	0	6
Ailleurs en Abitibi-Témiscamingue	0	7	1	0	22	0	30
Région administrative de Montréal	2	14	2	1	18	0	37
Ailleurs au Québec	0	2	0	0	2	0	4
Ontario	2	9	0	0	15	2	28
Ailleurs au Canada	0	0	0	0	3	0	3
Extérieur du Canada	0	1	0	0	2	0	3
Inconnu	0	0	0	0	0	2	2
TOTAL	**4**	**59**	**3**	**1**	**123**	**4**	**194**

TABLEAU 31: REPARTITION DES ENFANTS A L'EXTERIEUR DU MENAGE SELON L'OCCUPATION ET LE LIEU DE RESIDENCE (HOMMES)

Occupation / Lieu de résidence	Etudiant	Travailleur	Chômeur	Temps partiel	Ménagère	Inconnu	Total
Cadillac	1	21	10	1	0	1	34
Rouyn-Noranda	1	15	0	0	0	3	19
Malartic	0	4	1	0	0	0	5
Val-d'Or	0	9	0	1	0	0	10
Chibougamau	0	6	0	0	0	1	7
Ailleurs en Abitibi-Témiscamingue	0	25	0	0	0	0	25
Région administrative de Montréal	0	36	0	0	0	0	36
Ailleurs au Québec	0	10	1	1	0	0	12
Ontario	1	20	1	0	0	2	24
Ailleurs au Canada	0	8	0	0	0	0	8
Extérieur du Canada	0	2	0	0	0	0	2
Inconnu	0	1	0	0	0	2	3
TOTAL	**3**	**157**	**13**	**3**	**0**	**9**	**186**

TABLEAU 32: REPARTITION DES ENFANTS A L'EXTERIEUR DU MENAGE SELON L'OCCUPATION ET LE LIEU DE RESIDENCE (HOMMES ET FEMMES)

Occupation / Lieu de résidence	Etudiant	Travailleur	Chômeur	Temps partiel	Ménagère	Inconnu	Total
Cadillac	1	25	10	1	28	1	66
Rouyn-Noranda	1	28	0	0	13	3	45
Malartic	0	6	1	0	9	0	16
Val d'Or	0	14	0	1	7	0	22
Chibougamau	0	8	0	0	4	1	13
Ailleurs en Abitibi-Témiscamingue	0	32	1	0	22	0	55
Région administrative de Montréal	2	50	2	1	18	0	73
Ailleurs au Québec	0	12	1	1	2	0	16
Ontario	3	29	1	0	15	4	52
Ailleurs au Canada	0	8	0	0	3	0	11
Extérieur du Canada	0	3	0	0	2	0	5
Inconnu	0	1	0	0	0	4	5
TOTAL	7	216	16	4	123	13	379

Pas de réponse: 26

LA MAIN-D'OEUVRE

A) Chefs de ménage

Expériences de travail de 1963 à 1973

Expériences de travail depuis 1971

Chômage depuis 1971

Main-d'oeuvre actuelle

Choix d'emplois et de salaire

Mobilité de la main-d'oeuvre

B) Conjoints

Expériences de travail

TABLEAU 33: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA RECONNAISSANCE OU NON DE LEUR FORMATION AU TRAVAIL

Formation au travail \ Formation reconnue		Oui	Non	Total
Bûcherons		0	17	17
Mineurs		0	25	25
Journaliers Trav. moulin à scie		0	4	4
Conduct. machinerie		4	17	21
Mécaniciens		5	5	10
Opérateurs		0	1	1
Autres emplois spécialisés		9	6	15
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs		1	11	12
Services		5	8	13
Autres		5	4	9
TOTAL	Nombre	29	98	127
	%	(22.83)	(77.17)	(100.00)

Pas de réponse: 10

TABLEAU 34: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS ONT OU NON OCCUPE UN EMPLOI AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES (1963-1973)

EMPLOI AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES	Nombre	%
Oui	162	77.88
Non	10	4.80
Ne sait pas	5	2.40
Ne s'applique pas	31	14.92
TOTAL	208	100.00

Pas de réponse: 22

TABLEAU 35: OCCUPATION ET DUREE DES PRINCIPAUX EMPLOIS OCCUPES PAR LES CHEFS DE MENAGE AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES

Catégorie d'emploi / Durée	Bûcherons	Mineurs	Journaliers Trav. moulin à scie	Conducteurs machinerie	Mécaniciens	Opérateurs	Autres emplois spécialisés	Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	Services	Autres	TOTAL Nombre	TOTAL %
– 1 an	5	6	15	7	1	2	6	2	3	4	51	18.04
1 ans	1	11	10	3	3	1	4	3	2	3	41	14.48
2 ans	4	6	3	4	2	1	2	0	3	3	28	9.89
3 ans	4	12	2	6	2	1	1	3	2	2	35	12.36
4 ans	2	4	0	2	3	2	1	1	3	0	18	6.36
5 ans	2	5	0	3	1	1	2	4	0	1	19	6.71
6 ans	2	4	0	1	1	1	1	1	1	1	13	4.59
7 ans	2	0	0	3	1	0	2	0	0	1	9	3.19
8 ans	2	2	0	0	1	0	2	1	1	0	9	3.19
9 ans	0	2	0	1	1	0	0	0	0	1	5	1.76
10 à 15 ans	9	1	1	5	0	3	4	5	5	0	33	11.66
16 à 20 ans	1	0	1	2	0	0	1	2	3	1	11	3.88
21 ans et plus	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0.70
Inconnu	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0.70
TOTAL	35	54	33	39	16	12	27	26	24	17	283	100.00

TABLEAU 36: REPARTITION DES PRINCIPAUX EMPLOIS OCCUPES PAR LES CHEFS DE MENAGE AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES SELON LES RAISONS DE DEPART

RAISON DE DEPART	Nombre	%
Fermeture, fin des travaux ou vente de commerce	128	45.08
Maladie ou accident	16	5.63
Emploi temporaire	6	2.11
Salaire insuffisant ou coût de transport élevé	14	4.92
Eloignement	15	5.28
Changement d'emploi	21	7.40
Pension, mariage et autres	10	3.52
Ne s'applique pas	56	19.72
Inconnu	18	6.34
TOTAL	284	100.00

TABLEAU 37: REPARTITION DES PRINCIPAUX EMPLOIS OCCUPES PAR LES CHEFS DE MENAGE AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES, SELON LA LOCALISATION

ENDROIT	Nombre	%
Cadillac	121	42.16
Preissac	38	13.24
Matagami	16	5.57
Rouyn-Noranda	14	4.88
Val-d'Or	15	4.23
Autres endroits	83	28.92
TOTAL	287	100.00

TABLEAU 38: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS ONT OCCUPE UN EMPLOI OU NON DEPUIS 1971

EMPLOI DEPUIS 1971	Nombre	%
Oui	144	69.23
Non	7	3.37
Ne sait pas	1	0.48
Ne s'applique pas	56	26.92
TOTAL	208	100.00

Pas de réponse: 22

TABLEAU 39: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE AYANT TRAVAILLE DEPUIS 1971 SELON LE NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPES

Nombre d'emplois occupés	Nombre	%
1	49	33.63
2	45	30.82
3	30	20.55
4	12	8.22
5	8	5.48
6	1	0.65
7	0	–
8	0	–
9	1	0.65
10	0	–
TOTAL	146	100.00
Le nombre moyen d'emplois: 2.27		

F2

TABLEAU 40: REPARTITION DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES CHEFS DE MENAGE SELON L'OCCUPATION ET L'ENDROIT

Catégorie d'emploi / Endroit	Cadillac	Preissac	Malartic	Matagami-Joutel	Val-d'Or	Rouyn-Noranda	Lebel-sur-Quévillon	Baie James	Ailleurs en Abitibi-Témiscamingue	Ontario	Autres	Inconnu	Total
Bûcherons	11	0	11	1	0	0	4	0	8	5	0	0	40
Mineurs	5	10	4	8	2	1	0	0	7	0	4	0	41
Journaliers Trav. moulin à scie	53	1	3	5	6	2	0	0	12	1	3	0	86
Conduct. machinerie	14	0	1	0	2	3	2	5	6	2	2	0	37
Mécaniciens	2	3	0	2	0	2	1	1	4	0	1	0	16
Opérateurs	2	3	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	9
Autres emplois spécialisés	3	5	2	1	4	0	0	3	1	4	3	0	26
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	[illegible]	0	2	0	0	1	1	0	1	0	0	0	25
Services	8	2	1	0	3	2	1	0	0	0	0	0	17
Autres	9	4	3	3	1	0	0	0	9	0	0	2	31
TOTAL	**127**	**26**	**27**	**20**	**18**	**12**	**9**	**9**	**61**	**12**	**13**	**2**	**328**

TABLEAU 41: REPARTITION DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES CHEFS DE MENAGE DEPUIS 1971 SELON L'OCCUPATION ET LA DUREE

Catégorie d'emploi / Durée	1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Total
Bûcherons	20	10	9	1	40
Mineurs	21	9	7	2	39
Journaliers Trav. moulin à scie	58	25	2	1	86
Conduct. machinerie	15	10	9	3	37
Mécaniciens	8	5	1	2	16
Opérateurs	6	3	0	0	9
Autres emplois spécialisés	16	7	1	2	26
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	8	4	2	11	25
Services	4	6	3	4	17
Autres	16	5	4	3	28
TOTAL	172	84	38	29	323

TABLEAU 42: REPARTITION DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES CHEFS DE MENAGE DEPUIS 1971 SELON LA LOCALISATION ET LA DUREE

Endroit / Durée	1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Total
Cadillac	65	41	10	11	127
Preissac	17	9	2	0	28
Malartic	9	7	6	5	27
Matagami-Joutel	15	2	3	0	20
Val-d'Or	9	2	2	5	18
Rouyn-Noranda	5	3	2	2	12
Lebel-sur-Quévillon	5	0	2	2	9
Baie James	6	2	1	0	9
Ailleurs en Abitibi-Témiscamingue	27	12	5	3	47
Ontario	7	3	4	0	14
Autres	7	3	1	1	12
Inconnu	0	0	0	0	0
TOTAL Nombre	172	84	38	29	323
TOTAL %	53.27	26.00	11.76	8.97	100.00

TABLEAU 43: REPARTITION DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES CHEFS DE MENAGE DEPUIS 1871 SELON LES RAISONS DE DEPART

Raison de départ / Catégorie d'emploi	Fermeture ou fin des travaux	Maladie ou accident	Emploi temporaire	Salaire insuffisant ou coût trop élevé	Eloignement	Changement d'emploi	Autres	Ne s'applique pas	Inconnu	Total
Bûcherons	9	4	1	3	4	2	1	12	3	39
Mineurs	18	0	1	1	4	3	1	5	6	39
Journaliers Trav. moulin à scie	55	2	8	1	0	1	0	13	6	86
Conducteurs machinerie	11	1	2	0	3	1	2	12	5	37
Mécaniciens	7	0	0	2	2	1	0	4	0	16
Opérateurs	5	0	2	0	0	0	0	1	1	9
Autres emplois spécialisés	11	1	0	2	3	2	0	5	2	26
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	5	1	0	1	0	1	1	16	0	25
Services	7	2	0	0	0	1	1	6	0	17
Autres	5	0	1	2	0	4	2	14	2	30
TOTAL	**133**	**11**	**15**	**12**	**16**	**16**	**8**	**88**	**25**	**324**

TABLEAU 44: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS ONT OU NON CHOME DEPUIS 1971

CHOMAGE DEPUIS 1971	Nombre	%
Oui	92	44.23
Non	54	25.96
Ne sait pas	2	0.96
Ne s'applique pas	60	28.85
TOTAL	208	100.00

Pas de réponse: 22

TABLEAU 45: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE AYANT CHOME DEPUIS 1971 SELON LE NOMBRE DE MOIS CHOMES POUR CHACUNE DES ANNEES 1971, 1972 ET 1973

PERIODES DE CHOMAGE	1971		1972		1973	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Pas de chômage	45	48.92	34	36.96	16	17.39
1 à 3 mois	23	25.00	18	19.57	20	21.74
4 à 6 mois	9	9.78	20	21.74	27	29.35
7 à 9 mois	2	2.17	8	8.69	12	13.04
10 à 12 mois	8	8.70	8	8.69	14	15.22
Ne sait pas	5	5.43	4	4.35	3	3.26
TOTAL	92	100.00	92	100.00	92	100.00

TABLEAU 46: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS ONT OU NON CHOME DEPUIS 1971 PAR CATEGORIE D'EMPLOI

Catégorie d'emploi / Chômage depuis 1971		Oui	Non	Ne sait pas	N.S.P.	Total
Bûcherons		13	4	0	0	17
Mineurs		19	5	2	1	27
Journaliers Trav. moulin		5	1	0	0	6
Conduc. machinerie		14	8	0	0	22
Mécaniciens		3	7	0	0	10
Opérateurs		1	0	0	0	1
Autres emplois spécialisés		12	4	0	0	16
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs		4	7	0	1	12
Services		6	6	0	1	13
Autres		2	8	0	1	11
TOTAL	Nombre	79	50	2	4	135
	%	58.53	37.03	1.48	2.96	100.00

TABLEAU 47: **REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS TRAVAILLENT OU NON AU MOMENT DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE (JANVIER 1974)**

TRAVAIL	Nombre	%
Oui	89	45.41
Non	102	52.04
P.I.L.	5	2.55
TOTAL	196	100.00
Pas de réponse: 34		

TABLEAU 48: **REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR GROUPE D'AGE SELON QU'ILS TRAVAILLENT OU NON AU MOMENT DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE (JANVIER 1974)**

GROUPE D'AGE	Travaille		Ne travaille pas		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
19-30 ans	20	22.48	19	17.76	39
31-40 ans	21	23.59	14	13.09	35
41-50 ans	30	33.71	13	12.14	43
51-60 ans	14	15.73	20	18.68	34
61-65 ans	4	4.49	19	20.56	23
66 ans et plus	0	–	22	20.56	22
TOTAL	89	100	107	100	196
Pas de réponse: 34					

N.B. Les chefs de ménage travaillant au projet d'initiative locale sont considérés comme chômeurs.

TABLEAU 49: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS SELON QU'ILS SONT APTES OU NON

Aptitude / Ne travaillent pas	Ne travaillent pas	P.I.L.	TOTAL Nombre	TOTAL %
Apte	53	5	58	54.21
Non apte	49	–	49	45.79
TOTAL	**102**	**5**	**107**	**100.00**

TABLEAU 50: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS AU MOMENT DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE SELON LE SEXE ET SELON QU'ILS SONT APTES OU NON A RETOURNER AU TRAVAIL (JANVIER 1974)

Retour au travail / Sexe	HOMMES Nombre	HOMMES %	FEMMES Nombre	FEMMES %	TOTAL Nombre	TOTAL %
Apte	55	61.11	3	17.65	58	54.21
Non apte	35	38.89	14	82.35	49	45.79
TOTAL	**90**	**100.00**	**17**	**100.00**	**107**	**100.00**

TABLEAU 51: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS ET APTES AU TRAVAIL SELON L'AGE

GROUPE D'AGE	Nombre	%
19-30	17	29.32
31-40	10	17.24
41-50	12	20.69
51-60	13	22.41
61-65	6	10.34
TOTAL	**58**	**100.00**

Pas de réponse: 2

TABLEAU 52: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS ET APTES A RETOURNER AU TRAVAIL SELON LA FORMATION ACQUISE AU TRAVAIL

FORMATION AU TRAVAIL	Nombre	%
Bûcherons	9	15.52
Mineurs	11	18.97
Journaliers Trav. moulin à scie	2	3.45
Conduct. machinerie	10	17.24
Mécaniciens	2	3.45
Opérateurs	1	1.72
Autres emplois spécialisés	7	12.07
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	3	5.17
Services	5	8.62
Autres	1	1.72
Pas de formation	7	12.07
TOTAL	58	100.00

TABLEAU 53: RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE NE TRAVAILLANT PAS ET APTES A RETOURNER AU TRAVAIL SELON LEUR AGE ET LEUR PREMIER CHOIX D'EMPLOI

Groupe d'âge / Choix d'emploi	19-30	31-40	41-50	51-60	60-65	TOTAL Nombre	TOTAL %
Bûcherons	0	0	1	2	1	4	6.90
Mineurs	2	1	1	1	0	5	8.62
Journaliers Trav. moulin à scie	1	1	1	1	1	5	8.62
Conduct. de machinerie	5	1	0	3	0	9	15.52
Mécaniciens	3	1	1	1	1	7	12.07
Opérateurs	0	0	1	0	0	1	1.72
Autres emplois spécialisés	4	2	2	0	0	8	13.79
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	0	0	0	0	0	1	1.72
Services	0	1	0	1	0	2	3.45
Autres	1	0	4	4	3	12	20.69
Inconnu	1	2	1	0	0	4	6.90
TOTAL	17	10	12	13	6	58	100.00

TABLEAU 54: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS SELON LEUR PREMIER EMPLOI DESIRE ET LEUR FORMATION AU TRAVAIL

Premier emploi désiré / Première formation	Bûcherons	Mineurs	Journaliers Trav. moulin à scie	Conducteurs machinerie	Mécaniciens	Opérateurs	Autres emplois spécialisés	Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	Services	Autres	Inconnu	Total
Bûcherons	2	–	2	1	–	–	–	–	–	2	–	7
Mineurs	–	3	2	3	–	–	–	–	–	1	2	11
Journaliers Trav. moulin à scie	–	–	–	1	1	–	–	–	–	–	–	2
Conduct. machinerie	–	1	–	4	2	1	–	–	–	2	–	10
Mécaniciens	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	2
Opérateurs	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
Autres emplois spécialisés	–	–	–	–	1	–	5	–	–	–	–	6
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	1	–	1	–	–	–	–	1	–	–	–	3
Services	–	–	–	–	–	–	1	–	–	2	–	3
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1	–	2
Inconnu	1	1	–	–	–	–	2	–	1	4	2	11
TOTAL	**4**	**5**	**5**	**9**	**7**	**1**	**8**	**1**	**2**	**12**	**4**	**58**

TABLEAU 55: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON L'AGE ET LEUR DEUXIEME CHOIX D'EMPLOI

Groupe d'âge / Choix d'emploi	19-30	31-40	41-50	51-60	61-65	TOTAL Nombre	TOTAL %
Bûcherons	2	0	0	2	0	4	7.55
Mineurs	3	2	0	0	0	5	9.43
Journaliers Trav. moulin à scie	2	0	1	1	1	5	9.43
Conduct. machinerie	1	1	2	0	1	5	9.43
Mécaniciens	1	1	1	0	0	3	5.65
Opérateurs	2	0	0	0	0	2	3.77
Autres emplois spécialisés	2	0	2	1	1	6	11.32
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	0	0	0	1	1	2	3.77
Services	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	2	3	4	1	10	18.87
Inconnu	4	2	2	1	2	11	20.77
TOTAL	**17**	**8**	**11**	**10**	**7**	**53**	**100.00**

Pas de second choix d'emploi: 5

TABLEAU 56: **REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS SELON LEUR DEUXIEME EMPLOI DESIRE ET LEUR FORMATION AU TRAVAIL**

Deuxième emploi désiré / Formation au travail	Bûcherons	Mineurs	Journaliers Trav. moulin à scie	Conducteurs machinerie	Mécaniciens	Opérateurs	Autres emplois spécialisés	Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	Services	Autres	Inconnu	Total
Bûcherons	1	–	1	1	–	–	–	–	–	2	1	6
Mineurs	2	1	1	–	2	–	–	–	–	2	3	11
Journaliers Trav. moulin à scie	–	–	–	–	–	–	1	1	–	–	–	2
Conduct. machinerie	1	–	1	2	1	–	1	–	–	1	2	9
Mécaniciens	–	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–	2
Opérateurs	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1
Autres emplois spécialisés	–	1	1	–	–	–	3	–	–	1	–	6
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1
Services	–	–	1	1	–	–	–	–	–	–	–	2
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	2
Inconnu	–	2	–	1	–	1	–	–	–	1	5	10
TOTAL	**4**	**5**	**5**	**5**	**3**	**2**	**6**	**2**	**–**	**10**	**11**	**53**

TABLEAU 57: **REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS ET APTES A RETOURNER AU TRAVAIL SELON LE PREMIER CHOIX D'EMPLOI ET LE PREMIER CHOIX DE SALAIRE**

Choix de salaire ($) / Choix d'emploi	5,000-5,999	6,000-6,999	7,000-7,999	8,000-8,999	9,000-9,999	10,000-11,999	12,000-14,999	15,000 et +	Ne sait pas	Total
Bûcherons	0	0	1	0	1	0	2	0	0	4
Mineurs	0	1	0	0	0	1	0	0	3	5
Journaliers Trav. moulin à scie	1	0	1	0	1	0	0	0	2	5
Conducteurs machinerie	0	1	0	0	1	3	1	0	3	9
Mécaniciens	0	0	1	1	1	0	3	0	1	7
Opérateurs	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Autres emplois spécialisés	0	1	0	1	1	2	1	1	1	8
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Services	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Autres	0	1	4	0	1	2	2	0	3	13
Inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
TOTAL Nombre	1	5	8	3	5	12	7	1	16	58
%	1.72	8.62	13.80	5.17	8.62	20.69	12.07	1.72	27.59	100.00

TABLEAU 58: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS ET APTES A RETOURNER AU TRAVAIL SELON LE SECOND CHOIX D'EMPLOI ET LE SECOND CHOIX DE SALAIRE

Choix d'emploi / Choix de salaire (S)		—5,000	5,000-5,999	6,000-6,999	7,000-7,999	8,000-8,999	9,000-9,999	10,000-11,999	12,000-14,999	Ne sait pas	Total
Bûcherons		0	1	1	0	0	1	1	0	0	4
Mineurs		0	1	2	1	0	1	0	0	0	5
Journaliers Trav. moulin à scie		0	0	1	2	0	0	2	0	0	5
Conduct. machinerie		0	0	0	1	1	0	1	1	1	5
Mécaniciens		0	1	0	0	1	1	0	0	0	3
Opérateurs		0	0	0	1	0	0	0	0	1	2
Autres emplois spécialisés		0	0	0	2	0	1	2	1	0	6
Administrateurs Commerçants Entrepreneurs		0	0	1	1	0	0	0	0	0	2
Services		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres		0	3	2	2	0	1	3	0	0	11
Inconnu		1	1	1	2	0	0	2	0	3	10
TOTAL	Nombre	1	7	8	12	2	5	11	2	5	53
	%	1.89	13.21	15.10	22.64	3.77	9.43	20.76	3.77	9.43	100.00

TABLEAU 59: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE TRAVAILLANT A L'EXTERIEUR DE CADILLAC SELON LES MOYENS DE TRANSPORT UTILISES

MOYEN DE TRANSPORT	Nombre	%
Transport privé seul	43	20.67
Transport privé en groupe	28	13.46
Transport public	5	2.40
Ne sait pas	5	2.40
Sous-total	81	38.93
Ne s'applique pas	127	61.07
TOTAL	**208**	**100.00**
Pas de réponse: 22		

TABLEAU 60: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS ET APTES A RETOURNER AU TRAVAIL SELON LE PREMIER CHOIX D'ENDROIT

ENDROIT	Nombre	%
Région Abitibi-Tém.	2	3.45
Cadillac	47	81.03
Rouyn-Noranda	2	3.45
Val d'Or	2	3.45
Amos	1	1.72
Inconnu	3	6.90
TOTAL	**57**	**100.00**

TABLEAU 61: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS ET APTES A RETOURNER AU TRAVAIL SELON LE SECOND CHOIX D'ENDROIT

ENDROIT	Nombre	%
Région Québec	1	2.08
Région Abitibi-Tém.	24	50.00
Cadillac	3	6.25
Malartic	3	6.25
Rouyn-Noranda	3	6.25
Val d'Or	7	14.59
Senneterre	1	2.08
Inconnu	6	12.50
TOTAL	**48**	**100.00**
Pas de second choix d'endroit: 10		

TABLEAU 62: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE APTES A RETOURNER AU TRAVAIL SELON QU'ILS DESIRENT OU NON TRAVAILLER A CADILLAC

TRAVAIL	Nombre	%
Oui	123	89.78
Non	8	5.84
Ne sait pas	6	4.38
TOTAL	**137**	**100.00**

TABLEAU 63: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS ACCEPTERAIENT OU NON DE PARCOURIR 50 MILLES POUR TRAVAILLER

PARCOURIR 50 MILLES	Nombre	%
Oui	103	49.51
Non	34	16.35
Ne sait pas	10	4.81
Ne s'applique pas	61	29.33
TOTAL	**208**	**100.00**
Pas de réponse: 22		

TABLEAU 64: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS ACCEPTERAIENT OU NON DE PARCOURIR 25 MILLES POUR TRAVAILLER

PARCOURIR 25 MILLES	Nombre	%
Oui	118	56.72
Non	22	10.58
Ne sait pas	7	3.37
Ne s'applique pas	61	29.33
TOTAL	**208**	**100.00**
Pas de réponse: 22		

TABLEAU 65: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE TRAVAILLANT A L'EXTERIEUR SELON LA FREQUENCE DES VOYAGES

FREQUENCE DES VOYAGES	Nombre	%
Chaque jour	47	58.02
2 fois par semaine	3	3.70
1 fois par semaine	15	18.52
Autres	11	13.58
Ne sait pas	5	6.18
TOTAL	81	100.00

TABLEAU 66: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS POSSEDENT OU NON UNE AUTOMOBILE

AUTOMOBILE	Nombre	%
Oui	145	69.71
Non	63	30.29
TOTAL	208	100.00

Pas de réponse: 22

[redacted]

Transport en commun / Auto	Oui	Non	Total
Oui	85	20	105
Non	28	4	32
Ne sait pas	5	3	8
Ne s'applique pas	27	36	63
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]

Pas de réponse: 22

TABLEAU 68: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE NE TRAVAILLANT PAS SELON QU'ILS CHERCHENT OU NON UN EMPLOI

RECHERCHE D'EMPLOI	Nombre	%
Oui	43	74.14
Non	12	20.69
Ne sait pas	3	5.17
TOTAL	58	100.00

TABLEAU 69: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS SUIVRAIENT OU NON UN COURS DE RECYCLAGE

COURS DE RECYCLAGE	Nombre	%
Oui	57	28.35
Non	50	24.88
Ne sait pas	33	16.42
Ne s'applique pas	61	30.35
TOTAL	201	100.00
Pas de réponse: 29		

TABLEAU 70: REPARTITION DES CONJOINTS SELON LA FORMATION SCOLAIRE ET LA FORMATION AU TRAVAIL

Formation scolaire \ Formation au travail	Oui	Non	Ne s'applique pas	Total
0	0	2	2	4
1	0	2	1	3
2	0	3	1	4
3	0	4	0	4
4	1	3	1	5
5	1	9	2	12
6	2	24	0	26
7	7	27	2	36
8	1	13	0	14
9	3	10	0	13
10	2	4	1	7
11	5	4	0	9
12 et collégial	2	5	0	7
B.A.	1	0	0	1
Université	1	0	0	1
Inst. technologie	0	0	1	1
Ecole commerciale	4	1	0	5
Ecole normale	7	0	0	7
Inst. art fam.	1	0	0	1
Centre d'apprentissage	0	0	0	0
Autres	1	0	0	1
Inconnu	0	2	2	4
TOTAL	**39**	**113**	**13**	**166**

Pas de réponse: 10

TABLEAU 71: REPARTITION DES CONJOINTS SELON QU'ILS ONT OU NON TRAVAILLE DEPUIS LEUR MARIAGE

TRAVAIL DEPUIS MARIAGE	Nombre	%
Oui	39	25.66
Non	63	41.45
Ne sait pas	50	32.89
TOTAL	152	100.00

Pas de réponse: 23

TABLEAU 72: REPARTITION DES CONJOINTS SELON QU'ILS TRAVAILLAIENT OU NON AU MOMENT DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE (JANVIER 1974)

TRAVAIL	Nombre	%
Oui	26	17.11
Non	126	82.89
TOTAL	152	100.00

Pas de réponse: 23

TABLEAU 73: REPARTITION DES CONJOINTS SELON L'AGE ET SELON LE DESIR OU NON DE RETOURNER AU TRAVAIL

GROUPE D'AGE	Oui	Non	Ne sait pas	Total
17-30	18	30	5	53
31-40	10	20	2	32
41-50	14	13	0	27
51-60	6	20	1	27
61-65	0	9	0	9
66 et plus	0	4	0	4
TOTAL	**48**	**96**	**8**	**182**

Pas de réponse: 23

LES EQUIPEMENTS PHYSIQUES

Habitations

TABLEAU 74: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE NOMBRE DE MAISONS QU'ILS POSSEDENT

NOMBRE DES MAISONS	Nombre	%
0	66	31.73
1	124	59.61
2	8	3.84
3	2	0.96
4	12	0.96
5	1	0.49
6	0	0
7	1	0.49
8	0	0
Ne sait pas	4	1.92
TOTAL	**208**	**100.00**
Pas de réponse: 22		

TABLEAU 75: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS SONT PROPRIETAIRES OU NON

PROPRIETAIRE	Nombre	%
Oui	144	69.57
Non	59	28.50
Ne sait pas	5	1.93
TOTAL	**208**	**100.00**
Pas de réponse: 22		

TABLEAU 76: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON L'EVALUATION PERSONNELLE MOYENNE DES MAISONS

EVALUATION	Nombre	%	
$ 1,000.–$ 1,499.	4	[illegible]	
$ 1,500.–$ 1,999.	3	2.08	
$ 2,000.–$ 2,999.	13	9.03	33.34
$ 3,000.–$ 3,999.	15	10.43	
$ 4,000.–$ 4,999.	13	9.03	
$ 5,000.–$ 5,999.	14	9.72	
$ 6,000.–$ 7,999.	15	10.43	29.86
$ 8,000.–$ 9,999.	14	9.72	
$10,000.–$11,999.	10	6.94	
$12,000.–$14,999.	10	6.94	22.22
$15,000.–$16,999.	7	4.86	
$17,000.–$19,999.	5	3.47	
$20,000.–$24,999.	8	5.55	
$25,000.–$29,999.	3	2.08	11.11
$30,000. et plus	5	3.47	
Ne sait pas	5	3.47	
TOTAL	144	100.00	

TABLEAU 77: REPARTITION DES MAISONS SELON QU'ELLES NECESSITENT OU NON DES REPARATIONS

REPARATION	Nombre	%
Oui	127	61.05
Non	60	28.85
Ne sait pas	21	10.10
TOTAL	208	100.00
Pas de reponse: 22		

TABLEAU 78: REPARTITION DES MAISONS NECESSITANT DES REPARATIONS SELON UN ESTIME PERSONNEL DU COUT DE CES REPARATIONS

EVALUATION	Nombre	%
–$1,000.	39	30.70
$1,000.–$2,999.	36	28.35
$2,000. et plus	40	31.50
Ne sait pas	12	9.45
TOTAL	127	100.00
Pas de réponse: 2		

TABLEAU 79: REPARTITION DES MAISONS NECESSITANT DES REPARATIONS SELON L'IMPORTANCE DE CES REPARATIONS ET L'EVALUATION PERSONNELLE DE LA MAISON

Importance des réparations / Evaluation	$1,000.	$1,000. à $1,999.	$2,000. et plus	Ne sait pas	Total
$ 1,000.–$ 1,499.	1	2	1	0	4
$ 1,500.–$ 1,999.	0	2	1	0	3
$ 2,000.–$ 2,999.	2	7	2	1	12
$ 3,000.–$ 3,999.	1	2	4	0	7
$ 4,000.–$ 4,999.	2	1	8	0	11
$ 5,000.–$ 5,999.	4	3	1	1	9
$ 6,000.–$ 7,999.	3	6	2	2	13
$ 8,000.–$ 9,999.	3	4	4	1	12
$10,000.–$11,999.	2	1	2	0	5
$12,000.–$14,999.	2	1	1	0	4
$15,000.–$16,999.	1	0	2	1	4
$17,000.–$19,999.	2	0	1	0	3
$20,000.–$24,999.	0	3	0	0	
$25,000.–$29,999.	0	1	0	0	1
$30,000. et plus	1	1	2	0	4
Ne sait pas	1	0	2	0	3
TOTAL	25	34	33	6	96

Pas de réponse: 29

LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Revenus des chefs de ménage

Dettes des chefs de ménage

TABLEAU 80: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE REVENU

CLASSE DE REVENU	Nombre	%
$ 2,000.	7	3.37
$ 2,000.–$ 2,999.	28	13.46
$ 3,000.–$ 3,999.	19	9.13
$ 4,000.–$ 4,999.	25	12.02
$ 5,000.–$ 5,999.	21	10.10
$ 6,000.–$ 6,999.	15	7.21
$ 7,000.–$ 7,999.	20	9.62
$ 8,000.–$ 8,999.	16	7.69
$ 9,000.–$ 9,999.	13	6.25
$10,000.–$10,999.	17	8.17
$11,000.–$11,999.	3	1.44
$12,000.–$14,999.	8	3.85
$15,000. et +	3	1.44
Inconnu	13	6.25
TOTAL	208	100.00

Pas de réponse: 22

TABLEAU 81: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE REVENU ET L'IMPORTANCE DU SALAIRE DANS LE REVENU

CLASSE DE REVENU	% DU SALAIRE DANS LE REVENU							
	95 et +	76-94	50-75	25-49	5-24	1-5	Ne sait pas	Total
–$ 2,000.	2	0	1	1	0	1	0	5
$ 2,000.–$ 2,999.	2	0	1	1	0	1	0	5
$ 3,000.–$ 3,999.	0	1	1	0	1	0	1	4
$ 4,000.–$ 4,999.	2	2	8	2	0	0	2	16
$ 5,000.–$ 5,999.	9	2	4	3	0	0	0	18
$ 6,000.–$ 6,999.	6	4	1	2	0	0	0	13
$ 7,000.–$ 7,999.	9	6	3	0	0	0	0	18
$ 8,000.–$ 8,999.	10	4	2	0	0	0	0	16
$ 9,000.–$ 9,999.	9	2	1	0	0	0	0	12
$10,000.–$10,999.	13	3	0	0	0	0	1	17
$11,000.–$11,999.	1	1	0	0	0	0	0	2
$12,000.–$14,999.	7	0	1	0	0	0	0	8
$15,000. et plus	3	0	0	0	0	0	0	3
Ne sait pas	1	0	0	0	0	0	12	13
TOTAL Nombre	74	25	23	9	1	2	16	150
TOTAL %	49.33	16.67	15.33	6.00	0.67	1.33	10.67	100.00

TABLEAU 82: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE REVENU ET L'IMPORTANCE DES PRESTATIONS DANS LE REVENU

CLASSE DE REVENU	% DES PRESTATIONS DANS LE REVENU							TOTAL	
	95 et +	76-94	50-75	25-49	5-24	1-4	Ne sait pas	Nombre	%
–$ 2,000.	5	1	0	0	0	0	0	6	4.05
$ 2,000.–$ 2,999.	21	1	1	2	0	1	0	26	17.56
$ 3,000.–$ 3,999.	13	1	0	2	1	0	1	18	12.16
$ 4,000.–$ 4,999.	8	1	2	7	1	2	2	23	15.54
$ 5,000.–$ 5,999.	3	0	2	2	3	3	0	13	8.78
$ 6,000.–$ 6,999.	1	0	2	1	4	1	0	9	6.08
$ 7,000.–$ 7,999.	1	0	0	1	8	2	0	12	8.11
$ 8,000.–$ 8,999.	1	0	0	1	3	3	0	8	5.41
$ 9,000.–$ 9,999.	0	0	0	2	1	3	0	6	4.05
$10,000.–$10,999.	0	0	0	0	2	5	1	8	5.41
$11,000.–$11,999.	0	0	0	0	2	1	0	3	2.03
$12,000.–$14,999.	0	0	0	0	0	3	0	3	2.03
$15,000. et plus	0	0	0	0	0	1	0	1	0.68
Ne sait pas	0	0	0	0	0	0	12	12	8.11
TOTAL Nombre	53	4	7	18	25	25	16	148	100.00
TOTAL %	35.82	2.70	4.73	12.16	16.89	16.89	10.81	100	

TABLEAU 83: RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE SELON LE REVENU ET L'IMPORTANCE DES PLACEMENTS DANS LE REVENU

CLASSE DE REVENU	% DES PLACEMENTS DANS LE REVENU							TOTAL	
	95 et +	76-94	50-75	25-49	5-24	1-5	Ne sait pas	Nombre	%
–$ 2,000.	0	0	0	0	1	0	0	1	2.50
$ 2,000.–$ 2,999.	1	0	1	0	1	0	0	3	7.50
$ 3,000.–$ 3,999.	1	0	1	0	0	0	0	2	5.00
$ 4,000.–$ 4,999.	0	0	2	0	2	0	2	6	15.00
$ 5,000.–$ 5,999.	0	0	1	1	1	0	0	3	7.50
$ 6,000.–$ 6,999.	1	0	0	0	0	1	0	2	6.00
$ 7,000.–$ 7,999.	0	0	0	1	2	0	0	3	7.50
$ 8,000.–$ 8,999.	0	0	0	0	2	0	0	2	5.00
$ 9,000.–$ 9,999.	1	0	0	0	0	0	0	1	2.50
$10,000.–$10,999.	0	0	0	0	1	1	1	3	7.50
$11,000.–$11,999.	0	1	0	0	0	0	0	1	2.50
$12,000.–$14,999.	0	0	1	0	0	0	0	1	2.50
$15,000. et plus	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ne sait pas	0	0	0	0	0	0	12	12	30.00
TOTAL Nombre	4	1	6	2	10	2	15	40	100.00
TOTAL %	10.00	2.50	15.00	5.00	25.00	5.00	37.50	100	

TABLEAU 84: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE N'AYANT PAS CHOME EN 1973, SELON LE REVENU

Classe de revenu — Pas chômé en 1973	Nombre	%
$ 2,000.		
$ 2,000.–$ 2,999.	2	1.42
$ 3,000.–$ 3,999.	3	4.29
$ 4,000.–$ 4,999.	4	5.72
$ 5,000.–$ 5,999.	7	10.00
$ 6,000.–$ 6,999.	3	4.29
$ 7,000.–$ 7,999.	9	12.88
$ 8,000.–$ 8,999.	7	10.00
$ 9,000.–$ 9,999.	10	14.29
$10,000.–$10,999.	15	21.44
$11,000.–$11,999.	1	1.42
$12,000.–$14,999.	4	5.71
$15,000. et plus	2	2.84
Inconnu	14	5.71
TOTAL	**69**	**100.00**

TABLEAU 65: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE AYANT CHOME EN 1973, SELON LE NOMBRE DE MOIS CHOMES ET LE REVENU

Période de chômage en 1973 / Classe de revenu	1-3 mois	4-6 mois	7-9 mois	10-12 mois	TOTAL Nombre	TOTAL %
–$ 2,000.	1	0	0	0	1	1.37
$ 2,000.–$ 2,999.	1	1	2	2	6	8.22
$ 3,000.–$ 3,999.	0	1	2	3	6	8.22
$ 4,000.–$ 4,999.	0	8	2	2	12	16.43
$ 5,000.–$ 5,999.	1	6	2	1	10	13.70
$ 6,000.–$ 6,999.	4	2	1	3	10	13.70
$ 7,000.–$ 7,999.	3	4	1	2	10	13.70
$ 8,000.–$ 8,999.	5	1	1	0	7	9.59
$ 9,000.–$ 9,999.	1	1	0	0	2	2.74
$10,000.–$10,999.	0	1	0	0	1	1.37
$11,000.–$11,999.	1	0	1	0	2	2.74
$12,000.–$14,999.	2	0	0	0	2	2.74
$15,000. et plus	0	0	0	0	0	–
Ne sait pas	1	2	0	1	4	5.48
TOTAL	**20**	**27**	**12**	**14**	**73**	**100.00**

TABLEAU 88: REPARTITION DES MENAGES SELON LE REVENU ET LE NOMBRE DE PERSONNES

Revenu \ Nombre de personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	TOTAL Nombre	TOTAL %
–$ 2,000.	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	2.17
$ 2,000.–$ 2,999.	8	6	5	3	0	1	1	0	0	0	0	24	10.42
$ 3,000.–$ 3,999.	8	8	8	2	3	1	2	0	0	0	0	32	13.90
$ 4,000.–$ 4,999.	0	9	3	3	4	0	0	0	0	0	0	19	8.26
$ 5,000.–$ 5,999.	4	5	5	6	3	1	1	0	1	0	0	26	11.30
$ 6,000.–$ 6,999.	1	1	2	2	3	3	0	0	0	0	1	13	5.65
$ 7,000.–$ 7,999.	3	2	4	3	2	2	1	1	2	1	0	21	9.12
$ 8,000.–$ 8,999.	2	3	3	5	3	2	0	0	0	0	0	18	7.83
$ 9,000.–$ 9,999.	0	0	1	1	5	3	0	0	0	0	0	10	4.38
$10,000.–$10,999.	1	1	2	4	0	4	1	2	1	0	0	16	6.96
$11,000.–$11,999.	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	5	2.17
$12,000.–$14,999.	0	0	3	3	0	0	3	1	0	0	0	10	4.38
$15,000. et plus	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	3	1.30
Inconnu	20	2	1	1	1	2	0	0	1	0	0	28	12.16
TOTAL Nombre	51	38	38	35	26	19	11	5	5	1	1	230	100.00
TOTAL %										0.41	0.41	100.00	

TABLEAU 87: **REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON QU'ILS ONT OU NON DES DETTES**

DETTE	Nombre	%
Oui	96	46.15
Non	104	50.00
Inconnu	8	3.85
TOTAL	**208**	**100.00**

Pas de réponse: 22

TABLEAU 88: **REPARTITION DES DETTES DES CHEFS DE MENAGE SELON LE TYPE DE DETTE ET LE BUT DE L'EMPRUNT**

Type de dette / But de l'emprunt	Dette garantie par hypothèse	DANS LA MUNICIPALITE: Dette ordinaire contractée (voisin)	DANS LA MUNICIPALITE: Dette ordinaire contractée (commerçant)	DANS LA MUNICIPALITE: Taxe	EXTERIEUR DE LA MUNICIPALITE: Dette ordinaire contractée (commerçant)	EXTERIEUR DE LA MUNICIPALITE: Compagnie de finance	EXTERIEUR DE LA MUNICIPALITE: Banque	EXTERIEUR DE LA MUNICIPALITE: Particulier	EXTERIEUR DE LA MUNICIPALITE: Garage	Total
Appareil électrique	0	1	1	0	10	6	0	0	0	18
Chauffage et entretien général de la maison	1	0	0	1	1	0	0	0	0	3
Machinerie	0	1	2	0	0	4	0	0	0	7
Automobile	1	1	2	0	0	30	2	14	1	51
Meuble	0	1	2	0	4	5	0	1	0	13
Roulotte, maison et chalet	7	4	0	0	1	7	0	13	1	33
Besoin domestique	0	2	2	0	2	2	0	0	0	8
Consolidation et autres	0	0	1	1	0	5	0	1	0	8
Inconnu	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
TOTAL	**9**	**10**	**10**	**2**	**18**	**60**	**2**	**29**	**2**	**142**

TABLEAU 88: REPARTITION DES DETTES DES CHEFS DE MENAGE SELON LA BALANCE DE L'EMPRUNT

BALANCE DE L'EMPRUNT	Nombre	%
–$ 100.	5	3.52
$ 100.–$ 199.	6	4.23
$ 200.–$ 499.	20	14.08
$ 500.–$ 999.	25	17.61
$1,000.–$1,999.	27	19.01
$2,000.–$4,999.	34	23.95
$5,000. et +	15	10.56
Inconnu	10	7.04
TOTAL	142	100.00

TABLEAU 90: REPARTITION DES DETTES DES CHEFS DE MENAGE SELON LA BALANCE DE L'EMPRUNT ET LE REVENU DES CHEFS DE MENAGE

Balance de l'emprunt ($) / Classe de revenu	-100	100-199	200-499	500-999	1,000-1,999	2,000-4,999	5,000 et +	Inconnu	Total
–$ 2,000.	0	0	0	1	0	1	0	0	2
$ 2,000.–$ 2,999.	1	2	3	2	2	0	0	0	10
$ 3,000.–$ 3,999.	1	0	3	1	1	1	0	0	7
$ 4,000.–$ 4,999.	1	3	2	6	3	1	0	1	17
$ 5,000.–$ 5,999.	1	1	3	3	5	4	0	0	17
$ 6,000.–$ 6,999.	1	0	3	0	1	3	0	1	9
$ 7,000.–$ 7,999.	0	0	2	4	4	3	3	0	16
$ 8,000.–$ 8,999.	0	0	3	2	5	4	3	0	17
$ 9,000.–$ 9,999.	0	0	0	1	3	8	1	1	14
$10,000.–$10,999.	0	0	1	2	1	6	6	4	20
$11,000.–$11,999.	0	0	0	0	1	1	0	0	2
$12,000.–$14,999.	0	0	0	0	0	1	1	1	3
$15,000 et plus	0	0	0	1	0	0	1	0	2
Ne sait pas	0	0	0	2	1	1	0	2	6
TOTAL	**5**	**6**	**20**	**25**	**27**	**34**	**15**	**10**	**142**

TABLEAU 91: REPARTITION DES DETTES DES CHEFS DE MENAGE SELON LA DATE DE L'EMPRUNT

DATE DE L'EMPRUNT	Nombre	%
1965	3	2.11
1966	1	0.70
1968	1	0.70
1969	2	1.41
1970	5	3.52
1971	2	1.41
1972	15	10.56
1973	52	36.62
Inconnu	61	42.97
TOTAL	**142**	**100.00**

LES ATTITUDES DES CHEFS DE MENAGE FACE A L'AVENIR DE CADILLAC (DEPART DE CADILLAC)

TABLEAU 82: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON L'AGE ET LEUR DESIR DE QUITTER OU NON CADILLAC

Groupe d'âge	Départ	Oui	Non	Ne sait pas	Ne s'applique pas	Total
19-30 ans	Nombre	19	17	2	1	39
	%	(48.72)	(43.58)	(5.13)	(2.57)	(100.00)
31-40 ans	Nombre	13	17	3	2	35
	%	(37.14)	(48.57)	(8.57)	(5.72)	(100.00)
41-50 ans	Nombre	12	29	1	2	44
	%	(27.27)	(65.90)	(2.28)	(4.55)	(100.00)
51-60 ans	Nombre	6	24	1	4	35
	%	(17.14)	(68.57)	(2.87)	(11.42)	(100.00)
61-65 ans	Nombre	3	13	1	9	26
	%	(11.53)	(50.00)	(3.84)	(34.61)	(100.00)
66 ans et +	Nombre	3	15	0	9	27
	%	(11.11)	(55.55)	(–)	(33.34)	(100.00)
TOTAL	Nombre	56	115	8	27	206
	%	(27.18)	(55.82)	(3.88)	(13.11)	(100.00)
Pas de réponse:	24					

TABLEAU 93: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE DESIRANT QUITTER CADILLAC SELON LES MOTIVATIONS DE LEUR CHOIX

MOTIVATION A PARTIR	Nombre	%
N'aime pas la municipalité	13	23.21
Emploi peu rémunérateur	8	14.29
Eloignement du travail	9	16.07
Pas d'avenir	9	16.07
Emploi ailleurs	9	16.07
Parenté à l'extérieur	1	1.79
Autre	3	5.36
Ne sait pas	4	7.14
TOTAL	56	100.00

TABLEAU 94: RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE NE DÉSIRANT PAS QUITTER CADILLLAC SELON LES MOTIVATIONS DE LEUR CHOIX

MOTIVATION A RESTER	Nombre	%
Aime la municipalité	40	34.78
Difficulté de vendre la maison	21	18.26
Trop âgé	9	7.82
Coût de la vie trop élevé à l'extérieur	8	6.96
Propriétaire ou commerçant	23	20.00
Emploi à Cadillac	5	4.35
Parenté à Cadillac	1	0.87
Ne sait pas	8	6.96
TOTAL	115	100.00

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAILLEURS QUI DEMEURENT AVEC LEURS PARENTS

. Il y a 52 travailleurs qui font partie de ce groupe. Toutefois les renseignements détaillés ne concernent que 34 d'entre eux.

Formation scolaire

10% (5 sur 51) ont une 7e année ou moins
56% (28 sur 51) ont entre une 8e et une 12e année
18% (9 sur 51) ont plus d'une 12e année

La scolarité moyenne est 8.98 années.

Formation au travail

(21 travailleurs sur 34)

33% (7 sur 21) ont une formation dans des emplois de type primaire
(6 mineurs et 1 journalier)
24% (5 sur 21) ont une formation dans des emplois de type spécialisé
43% (9 sur 21) ont une formation dans d'autres types d'emploi.

Quatre travailleurs ont une formation reconnue:
1 conducteur
1 commis comptable
1 secrétaire
1 cuisinière

Expériences de travail au cours des 10 dernières années (1963 à 1973)

(34 travailleurs sur 34)

73.68% des emplois ont été occupés pour une période inférieure à 3 ans.

12 emplois sont de type primaire
7 emplois sont de type spécialisé
18 emplois sont dans la catégorie autre.

Expériences de travail depuis 1971

32 travailleurs sur 34 ont occupé un emploi depuis 1971
la moyenne des emplois occupés par chaque travailleur est de 2.

33% des emplois (21 sur 64) ont été occupés à Cadillac
36% des emplois (23 sur 64) sont de type primaire
27% des emplois (17 sur 64) sont de type spécialisé
25% des emplois (16 sur 64) sont dans les services.

Chômage depuis 1971

70.58% (24 sur 34) ont connu des périodes de chômage depuis 1971.

Aucune catégorie d'emploi n'a été épargnée par cette situation
- 4 conducteurs sur 5
- 4 mineurs sur 6
- 1 journalier sur 1
- 2 serveuses de restaurant sur 2
- 1 cuisinière sur 1
- 1 secrétaire sur 1

Situation actuelle (janvier 1974)

Au moment de l'enquête socio-économique, il y avait:
- 26 travailleurs qui avaient de l'emploi
- 24 travailleurs qui chômaient
- 2 travailleurs qui avaient un emploi à temps partiel.

Parmi les chômeurs:
- 16 font partie du groupe des 16-20 ans
- 5 font partie du groupe des 21-25 ans
- 2 font partie du groupe des 25-30 ans
- 2 font partie du groupe des 31 ans et plus.

Presque tous les chômeurs sont aptes à retourner au travail (22 sur 24)

Emplois désirés

	1er choix	2e choix
Mineur	1	1
Journalier	1	2
Conducteur	8	1
Mécanicien	1	3
Ouvriers spécialisés	2	2
Autres	9	5

Salaire désiré

Salaire moyen désiré pour 1er choix d'emploi: $6,700.
Salaire moyen désiré pour 2e choix d'emploi: $6,571.

Endroits désirés

- 62% (16 sur 21) désirent un emploi à Cadillac;
- Toutefois tous accepteraient un travail à Cadillac s'il y en avait;
- 91% (30 sur 33) se déplaceraient sur une distance de 25 milles pour du travail et 84% (27 sur 32) sur une distance de 50 milles.

Autres renseignements concernant le travail

- Au moment de l'enquête, 71% (15 sur 21) cherchaient de l'emploi et 77% (20 sur 26) s'inscriraient à un cours de recyclage, si c'était nécessaire.

Attitudes face à l'avenir de Cadillac

55% (16 sur 29) ont manifesté l'intention de quitter Cadillac. Pour justifier leur intention, 11 sur 16 indiquent qu'il n'y a pas d'avenir à Cadillac. Ceux qui désirent y demeurer motivent leur décision par l'attachement à la municipalité et la présence de leur famille.

RENSEIGNEMENTS SUR LES CONJOINTS QUI SONT SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Il y a 48 femmes qui font partie de ce groupe. Les renseignements détaillés ne concernent cependant que 39 d'entre elles.

AGE (39 sur 48)

L'âge moyen est de 37 ans.

15 (38.46%) ont entre 18 et 30 ans
8 (20.51%) ont entre 31 et 40 ans
11 (28.20%) ont entre 41 et 50 ans
5 (12.82%) ont 51 ans et plus.

EXPERIENCE DE TRAVAIL AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES

Parmi les 39 interrogées, 7 (17.94%) n'ont pas occupé un emploi dans les 10 dernières années.

Les tableaux I et II donnent des renseignements concernant les catégories d'emplois occupés, la localisation et la durée de ces emplois.

SITUATION ACTUELLE (Janvier 1974)

Au moment de l'enquête socio-économique:

22 (46.16%) conjoints occupaient un emploi.
26 (53.84%) conjoints ne travaillaient pas.

EMPLOIS DESIRES PAR CATEGORIE D'AGE

18-30 ans (17 choix pour 10 personnes)	6 secrétaires 5 caissières ou vendeuses 3 secrétaires ou commis de bureau 3 autres
31-40 ans (9 choix pour 6 personnes)	4 caissières ou vendeuses 2 ménagères 2 professeurs 1 autre

41-50 ans (9 choix pour 6 personnes)	5 caissières et vendeuses 2 secrétaires 1 serveuse 1 autre
51 ans et plus (4 choix pour 3 personnes)	3 autres

Le tableau III donne avec plus de précision les choix d'emplois par ordre de priorités.

SALAIRES DESIRES

(21 des 26 qui n'occupaient pas d'emploi).
Le salaire moyen désiré est de $99.28 par semaine.

Choix de salaire ($ par semaine)	**Nombre**
25	1
50	2
80	2
90	1
100	7
110	1
120	2
125	4
160	1

ENDROITS DESIRES

Endroit	**1er choix**	**2e choix**
Cadillac	18 (81.81%)	1
Rouyn	1	2
Amos	1	–
Val d'Or	1	3
Sherbrooke	1	–
Région 08	–	2
Malartic	–	3

AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TRAVAIL

A) Cours de recyclage? (39 sur 48)

18-30 ans		31-40 ans		41-50 ans		51 ans et plus	
Oui	5	Oui	3	Oui	2	Oui	0
Non	6	Non	2	Non	7	Non	4
NSP	4	NSP	3	NSP	2	NSP	1
Total	15	Total	8	Total	11	Total	5

B) Mobilité (39 sur 48)

9 accepteraient de se déplacer sur une distance de 25 milles pour du travail
24 n'accepteraient pas
7 ne savent pas

7 accepteraient de se déplacer sur une distance de 50 milles
24 n'accepteraient pas
6 ne savent pas

REPARTITION DES EMPLOIS OCCUPES PAR LES CONJOINTS DANS LES 10 DERNIERES ANNEES

TABLEAU I
Catégorie d'emploi et endroit

TABLEAU II
Catégorie d'emploi et durée

		Cadillac	Ailleurs	Total	6 mois	7-11 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	5 ans et +	Total
Ménagère et concierge		2	1	3	2	–	–	–	1	–	–	1	4
Commis de bureau et secrétaire		7	2	9	–	–	–	2	2	1	–	2	7
Commis d'épicerie, gérante et boucher		4	–	4	–	1	–	–	–	2	–	1	4
Commis comptable		2	2	4	2	–	–	–	–	–	–	1	3
Serveuse (rest. et hôtels)		6	2	8	1	–	2	–	1	–	1	2	7
Professeurs		6	1	7	1	–	1	–	1	–	–	4	7
Infirmières		1	1	2	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Cuisinières		1	2	3	–	–	1	–	–	–	1	–	2
Travaux laboratoires		1	1	2	–	–	–	–	1	–	–	–	1
Autres		5	2	7	–	1	–	2	–	–	–	2	5
TOTAL	Nombre	35	14	49	6	2	4	4	6	4	2	13	41
	%	71.42	28.57	100.00									

TABLEAU III
Emplois désirés par les conjoints

CHOIX D'EMPLOI	PREMIER CHOIX	DEUXIEME CHOIX
18-30 ans	Commis de bureau	–
	Secrétaire	Infirmière
	Serveuse	Hôpital
	Serveuse	Vendeuse
	Laboratoire	Serveuse
	Serveuse	–
	Commis	Secrétaire
	Serveuse	Caissière
	Serveuse	–
	Commis	Vendeuse
31-40 ans	Commerçants	Commis
	Gardienne d'enfants	Ménagère
	Ménagère	–
	Prof. d'éducation physique	–
	Professeur	–
	Caissière	Vendeuse
41-50 ans	Serveuse	Commis
	Vendeuse	Couturière
	Commis	–
	Réceptionniste	–
	Secrétaire	–
	Commis	Caissière
51-60 ans	Industrie	Agent de bureau
	Boucher	–
	Chauffeur	–

ANNEXE 2

Rapports des bureaux régionaux des ministères

- **Ministère des Richesses naturelles**
- **Ministère de l'Industrie et du Commerce**
- **Ministère de l'Agriculture**
- **Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre**
- **Ministère des Affaires sociales**
- **Ministère de l'Education**

Rapport du bureau régional du ministère des Richesses naturelles

Inventaire minier de la région de Cadillac

Remarque préliminaire: Dans ce rapport, le terme "région de Cadillac" doit être compris comme la région située à l'intérieur d'un rayon de 20 milles de Cadillac, excepté en direction de Malartic (17 milles) où l'on prendra comme limite la ligne de canton Cadillac-Malartic. La documentation minière de la région de Malartic se trouve en effet au bureau de Val d'Or. Toutefois, en fin de ce rapport, l'on rassemblera les renseignements que l'on aura pu obtenir sur cette région. Dans cet inventaire, l'on classera les gites minéraux potentiels d'après leur localisation et leur type de métaux.

I— Les anciennes mines d'or à proximité immédiate de la ville

Deux anciens puits font l'objet de travaux de pompage et d'exploration sous terre:

– *La "Darius Gold Mines Ltd"*

Cette compagnie a pompé l'eau jusqu'au niveau 1500 et procédé déjà à l'échantillonnage. Il faut en effet préciser que jusqu'à présent, ces opérations n'ont pour but que l'échantillonnage souterrain des parties des anciennes veines laissées sur le carreau de la mine. Il ne sera question de production qu'après des résultats positifs de cet échantillonnage. La compagnie jouirait d'un appui financier important mais ses chances d'une entrée en production semblent plus minces dans l'immédiat que sa voisine l'ancienne "Consolidated Central Cadillac" actuellement "Goldhawk M.L.".

– *La "Goldhawk Mines Ltd"*

Cette compagnie procède également au pompage de son puits, mais ici les travaux de sondage à partir de la surface ont déjà pu indiquer une zone nouvelle dont les réserves évaluées sont de l'ordre de 100,000 tonnes à 0.36 oz/t Au, ce qui représente un peu plus d'un an de vie pour une petite exploitation.

On signale d'autres travaux ou intentions de travaux autour des anciennes mines comme Pandora (actuellement Belleroche Mines) et Kewagama. Ceci n'est mentionné que pour mémoire.

– *Exploitation et retraitement des "résidus" de minerai*

Il serait intéressant de suivre de près un projet qui devrait avoir cours bientôt dans la région de Kirkland Lake. Il s'agit du retraitement d'anciens "résidus" des mines "Lake shore" et "Wright-Hargraves". La "Upper Canada" qui lancerait cette opération disposerait de 3 millions de tonnes d'un résidu titrant 0.072 oz/t Au. Avec une récupération de 60%,

l'on pourrait en tirer 129,600 onces d'or (soit $16,848,000 à $130 l'once). Cette usine de traitement coûterait $2,000,000.

En ce qui concerne Cadillac, les données actuelles sont les suivantes:

- Il devrait exister environ 3,000,000 tonnes de résidu de minerai provenant de l'ensemble des anciennes mines de Cadillac. Les teneurs ne sont pas connues.
- Plus de 1,000,000 de tonnes proviendraient de la seule "O'Brien" (actuellement Darius Gold Mines). Une étude sur la teneur de ces résidus serait déjà en cours.
- Une bonne partie de l'ensemble de ces résidus a été érodée par les eaux de surface et s'est déversée dans le Lac Preissac.
- Les rejets de l'ancienne O'Brien sont à forte teneur d'arsenic et nécessitent un grillage avant traitement.
- L'on ne connaît pas encore exactement l'effet écologique des résidus arsénieux (sulfure d'arsenic ou arsenopyrite).
- Il n'est pas impossible que le traitement des résidus doive être envisagé pour des raisons écologiques.

II– Les anciennes mines de molybdène près du lac Preissac

Les deux mines citées ci-dessous ont fermé pour des raisons reliées à la diminution de la demande en molybdène. Une autre raison était l'apparition du talc dans certains minerais au contact de la "zone de schiste". Ces mines n'étaient pas épuisées. Malgré que la demande en molybdène s'accroît, on ne prévoit pas qu'elle atteigne un niveau intéressant avant plusieurs années. Par contre, le bismuth, qui est un sous-produit de ces mines, a fait une remontée spectaculaire depuis quelques mois.

La "Preissac Molybdenite Mines"

Cette mine a cessé toute activité minière depuis novembre 1971 pour des raisons (officielles) de faillite résultant elle-même du bas prix du molybdène et du bismuth. Elle avait néanmoins au moment de sa fermeture des réserves non négligeables classées comme minerai (placée dans le contexte de l'année précédente).

Ces réserves peuvent être détaillées comme suit:

– Minerai prouvé	660,000t. à 0.335% MoS_2	0.028% Bi
– Minerai probable	250,000t. à 0.30 % MoS_2	0.021% Bi
– Minerai talqueux		
– Minerai récupérable	200,000t. à 0.329% MoS_2	0.031% Bi
– Minerai total	1,110,000t. à 0.32 % MoS_2	0.027% Bi

Il convient de mentionner en plus l'existence d'un petit gisement d'environ 430,000 tonnes à 0.30% MoS_2 et 0.016% Bi situé à la limite sud de la propriété à proximité de l'ancienne mine à ciel ouvert de la "Cadillac Moly". Ceci donne un actif total d'environ 1,540,000 tonnes de réserves probables, soit une vie projetée d'environ 5 ans au cas où la production antérieure serait maintenue. Cette mine employait 240 personnes jusqu'en mai 1972 et 56 personnes jusqu'en novembre 72 pour le nettoyage des fronts.

– *"Cadillac Molybdenite ML"*

Cette mine a fermé ses portes en juin 1970 laissant dans sa mine un tonnage estimé à 507,000 tonnes d'une teneur 0.19% MoS_2 et 0.030% Bi, soit un tonnage correspondant à environ 18 mois de production. Il faut mentionner qu'une partie de l'exploitation commençait à rencontrer du talc dans le minerai. Cette mine employait 180 hommes. (1)

III– Les gisements aurifères associés au cuivre dans le canton Bousquet

– *Dumagami Mines*

Cette propriété possède le gisement le plus économique et le mieux connu dans les environs de Cadillac. Elle est située à 3 ou 4 milles de Cadillac sur la route Cadillac-Preissac. Les caractéristiques actuellement connues de ce gisement sont les suivantes:

1,120,000 tonnes à 0.19 oz/t Au, 0.58% Ag,
0.29% Cu jusqu'à une profondeur de 880'.
Ceci donnerait environ $30. la tonne

D'après le Northern Miner, la Noranda M.L. aurait réexaminé les possibilités d'une mine en partie à ciel ouvert (la compagnie appartient à 27% à Noranda ML et 18% à Iso des parts mis au public).

– *"Goldhurst Resources Inc."*

Sur l'ancienne propriété "Mic Mac", la compagnie, après des travaux de sondage, a obtenu des indices intéressants de cuivre et d'or. Ce terrain a été pris sous option par Soquem. Celle-ci a fait deux autres trous qui auraient révélés d'autres indices. La Soquem décidera incessamment si elle doit continuer les sondages. Après des travaux jusqu'à concurrence de $200,000, Soquem pourra acquérir 49% des intérêts. Ceci est essentiellement un "prospect". Aucune évaluation de réserve n'est possible.

(1) Une étude faite par le ministère des Richesses naturelles (département études et développement), mais non rendue publique, semblait promouvoir l'idée d'une fusion des deux propriétés pour qu'une exploitation économique puisse être envisagée. (Aussi exploitation commune du gisement limitrophe des deux propriétés). Cependant l'une des propriétés a été acquise par la Noranda M.L. (Preissac Moly) et l'autre appartient à Little Long Lac (Cadillac Moly) excepté les bâtiments qui ont été vendus à Falconbridge.

IV– Gisement de fer à 4 milles à l'est de la ville "Ferderber Cl."

Il faut citer pour mémoire, l'existence d'un petit gisement de fer (à 3 ou 4 milles à l'est sur la route régionale) dont l'étude n'est pas assez avancée pour donner des chiffres précis. Il s'agit d'un gisement de type sédimentaire à magnétite. Ce qu'on peut dire à présent, c'est un gisement modeste (à l'échelle canadienne) qui se comparerait au gisement de "Adams Mine" à Kirkland Lake. Le chiffre de 40 millions de tonnes de réserves avancé il y a 10 ans pourrait être augmenté d'après le propriétaire à 100 millions. Les quelques travaux d'exploration actuels y sont très lents et n'y sont effectués qu'à titre de travaux statutaires. L'exploitation d'un tel gisement dépend de facteurs qui échappent entièrement aux non spécialistes de l'industrie sidérurgique.

A titre d'exemple, indiquons que la mine Adams de Kirkland Lake donne environ 400 emplois en y incluant l'usine de boulettage. Cette mine qui appartenait à "Jones et Laughlin Mg" ne faisait pas des affaires très profitables. Cette mine a été rachetée depuis par "Dofasco".

V– Les développements miniers autour de Malartic

Voici quelques développements possibles pouvant influencer des ouvertures d'emploi à Cadillac.

- La compagnie "East Malartic Mines" projette de réouvrir l'ancienne mine Barnat qu'elle a acquise quelques années plus tôt. Le projet comprend l'approfondissement du puits no 3 de 600' jusqu'au niveau 2985', ainsi que l'augmentation de la capacité du moulin de la East Malartic.

- Le gisement connu de "Kiena Gold Mines" serait présentement à l'étude en vue d'une éventuelle ouverture. Ce gisement est relativement important et aurait des réserves de plus de 2,500,000 tonnes d'une teneur d'environ 0.23 oz/t Au. Il est malheureusement situé à plus de 10 milles à l'est de Malartic dans le canton de Dubuisson.

- Des travaux de sondage sont en cours actuellement dans une partie de l'ancienne propriété "Malartic Gold fields" par une compagnie appelée "Golden Briar". Il y aurait des indications intéressantes mais pas de réserves qui puissent être calculées. Ce projet se situe à 5 milles à l'est de Malartic.

Conclusion

Il est difficile d'envisager l'effacement définitif de la région de Cadillac de la carte minière. L'arrêt des exploitations minières n'est que momentané et est dû à la conjoncture très basse des métaux (molybdène, bismuth, or) d'il y a quelques années. Cette basse conjoncture a causé un retard dans l'exploration et le développement de nouveaux gites miniers. Or, dans des régions à géologie précambrienne complexe du type bouclier canadien, la recherche et le développement sont infiniment plus longs et plus coûteux que dans un bassin charbonnier par exemple. Un léger retard dans l'exploration entraîne un décalage pouvant être fatal pour une petite ville comme Cadillac. De telles villes semblent condamnées à survivre d'un boom à l'autre pour autant que l'intervalle ne soit pas trop long.

En d'autres mots, l'inventaire minier des régions du bouclier canadien (à géologie complexe) n'est souvent qu'un vain mot au stade de nos connaissances actuelles. Les découvertes y sont le plus souvent inattendues et modifient constamment les données économiques d'une région.

Note concernant les travaux et les propriétés minières optionnées par Soquem dans le canton Bousquet

La Soquem a obtenu des résultats intéressants dans la propriété Goldhurst qu'elle avait prise sous option en 1973. Cette propriété se situe sur la route, entre le 59 et Montbrun (l'ancienne Mic Mac). Cependant, la minéralisation y est assez profonde et nécessitera des longs travaux de forage supplémentaires.

Un peu plus tard, la propriété voisine à l'est, la Silverstack Mines, a également été optionnée par Soquem. Les résultats des sondages (en partie publiés) s'avéreront encore plus intéressants, d'autant plus que cette propriété se trouve attenante à la "Dumagami Mines" (mentionnée dans le rapport) et que les gisements de ces deux propriétés sont sur le même alignement et de même type. A l'heure actuelle, un petit gisement a déjà été indiqué. Son tonnage n'est pas encore public du fait qu'il n'a pas encore été délimité, et que des extensions sont à prévoir. Cependant, d'après la Soquem, de nombreux travaux sont encore nécessaires pour s'assurer de la continuité entre les deux gisements.

Marc Van de Walle

Rapport du bureau régional du ministère de l'Industrie et du Commerce

Avant de déterminer les projets industriels réalisables pour la ville de Cadillac, il me paraît essentiel de mentionner les facteurs de localisation qui peuvent avantager cette municipalité:

- La situation géographique qui place Cadillac au centre du Nord-Ouest du Québec et du Nord-Est ontarien;
- Sa position entre les villes de Rouyn-Noranda et Val d'Or qui bénéficient d'aéroports;
- Le fait que le chemin de fer dessert cette localité.

Si l'on considère les paroisses environnantes, on peut espérer un certain potentiel de main-d'oeuvre.

L'étude socio-économique nous a proposé plusieurs projets à analyser. Plusieurs de ces projets concernent le secteur agricole. Certains, par contre, apparaissent difficiles à réaliser pour des questions ou de rentabilité, ou de l'absence de main-d'oeuvre spécialisée ou encore d'un marché éloigné.

Nous avons retenu les projets suivants: le secteur artisanal où l'on retrouve la fabrication de balançoires, de chaises de parterre, bancs et tables ainsi que le fer forgé ornemental. Il est bien évident qu'à ce niveau, il faudrait trouver des artisans intéressés à s'établir à Cadillac.

L'usine de sciage de M. St-Cyr demeure un actif pour la localité. De 250,000 P.M.P. annuelle, sa capacité pourrait être portée à 2,000,000 de P.M.P. Il faut aussi prévoir sa relocalisation et une certaine modernisation de son équipement. La formation d'une compagnie serait souhaitable afin d'assurer l'aide administrative et financière ainsi que la permanence.

Dans une étape subséquente, on pourrait diversifier ses activités par la préparation de châssis, d 'ameublement de salon et certaines pièces composantes de meubles de chambre à coucher.

Le projet d'une usine de panneaux-particules est recevable, vu qu'un industriel s'intéresse à ce projet. Cependant, les prérequis à un tel projet sont les suivants:

1. Approvisionnement en feuillus suffisant pour la rentabilité du projet;
2. Approvisionnement situé dans un rayon de moins de 100 milles de l'usine;
3. Acceptation d'un octroi par le ministère de l'Expansion économique régionale;
4. Prêt à taux réduit de la Société de développement industriel.

La récupération des rebus métalliques attire notre attention car la valeur du métal récupéré est portée de $40.00 à $120.00 la tonne. Il va sans dire qu'une opération régionale serait souhaitable à la condition d'avoir des unités mobiles de pressage dont la valeur minimum peut se situer entre $100,000. et $125,000.

Devant les problèmes de logement que les villes de Rouyn-Noranda et Val d'Or ont à résoudre et les possibilités d'ouverture de mines, il est permis de penser à un mini-projet de centre domiciliaire.

Un agent d'immeuble et un manufacturier de maisons à prix modique pourraient en faire la promotion et utiliser les nombreux terrains vacants qui reçoivent déjà les services d'eau et d'égout.

Le travail de prospection industrielle, réalisé par le Conseil de ville et leurs collaborateurs, pourrait donner des résultats dans des secteurs difficiles à prévoir.

Les autorités gouvernementales seraient sûrement prêtes à participer, par leurs divers programmes, à tout projet communautaire s'avérant rentable.

Claude Janneteau

Rapport du bureau régional du ministère de l'Agriculture

Concernant l'étude socio-économique de Cadillac, voici les observations au sujet des suggestions qui touchent l'agriculture.

Parmi les neuf (9) suggestions faites, deux sont retenues avec recommandations spéciales:

1o – Coopérative agricole pour élevage du boeuf:

Un projet, en ce sens, pourrait être envisagé à condition de l'orienter vers un "parc d'engraissement", et non vers l'élevage, parce que l'inventaire canadien des sols nous indique, pour cette région, des sols impropres à la production végétale, rocheux et assez humides. De plus, il est à noter que même un projet d'un parc d'engraissement sans production végétale demeure incertain parce que, pour atteindre un minimum de rentabilité en production de bovins de boucherie, il faut produire un strict minimum de 40% sur la ferme. A mon avis, c'est un projet qui comporte beaucoup de risques.

2o – Plantation de légumes et construction de serres:

A notre point de vue, il faut éliminer la plantation de légumes. Concernant la construction de serres, je tiens à souligner qu'il y a plusieurs projets du genre dans la région. Aussi, sans recommander le projet, je suggère qu'une étude soit faite, par notre responsable en la matière, soit monsieur Jean-Marie Proulx, technologiste, 180, boulevard Rideau, Noranda.

Marc Parent

Rapport du bureau régional du ministère du Travail et de la main-d'oeuvre

Aperçu des possibilités d'emplois dans les secteurs minier et forestier au 15 mars 1974

MINES:					
Mine Lamaque	mineurs	10	aide-mineurs	15	25
Mine Orchan et Matagami	mineurs	27	autres	8	35
Agnico Gold Mine Poirier Gold Mine Joutel	mineurs	41	autres	40	81
TOTAL					141
FORET:					
Abiex	opérateurs de débusqueuse	15	bûcherons	30	45
Tembois	opérateurs de débusqueuse	30	bûcherons	35	65
Alarie			bûcherons	150	150
			millwright	5	5
			limeurs	4	4
TOTAL					269
GRAND TOTAL					410

Mine Lamaque – Val d'Or

Mineurs et aides mineurs	25

Matagami

Mineurs d'expérience	27
Electriciens (2e classe)	3
"Scoop-tram operator"	2
Soudeur à gaz et à l'électricité	1
Mécaniciens (2e classe)	3

Joutel – Agnico Gold Mine et Poirier Gold Mine

Mineurs d'expérience	35
"Trackmen"	2
"Timbermen"	3
"Crusherman"	1
"Millwright"	1
Mécaniciens de mine (machine doctor)	9
Electriciens de mines	6
Techniciens de laboratoire (assayer)	3
Préposés au moulin	12
Responsable d'entrepôt	1
Journaliers de surface	2
Journaliers sous terre	5

TOTAL:	141

Roland Gauthier

Rapport du bureau régional
du ministère des Affaires sociales

Nous pouvons diviser les principaux services à la population de Cadillac en trois (3) secteurs:

A) Assistance financière
B) Aide sociale
C) Aide médicale

A) ASSISTANCE FINANCIERE

Assistance sociale	besoins ordinaires besoins spéciaux
Sécurité de vieillesse	
Allocations familiales	Fédérales Provinciales
Rente du Québec	
Assurance chômage	
Accidents du travail	
Pension aux anciens combattants	

B) AIDE SOCIALE

Service social de l'O.Q.	Placement d'enfants Placement d'adultes Adoption Problèmes familiaux, etc.
L'aide juridique	
La loi d'accès à la justice	
Régie des loyers	
Probation adulte	
Probation juvénile	
L'ombudsman	
L'Office de la Protection du consommateur	
Communication – Québec	

C) LES INDIENS

D) AIDE MEDICALE

Médicaments

Unité sanitaire

Sanatorium pour les chroniques

A) ASSISTANCE FINANCIERE

Il y a trois (3) catégories de personnes éligibles aux prestations de l'aide sociale.

1) Les familles ou les personnes seules privées de leurs moyens de subsistance; l'aide tient compte des besoins ordinaires (nourriture, vêtement, logement incluant le coût du chauffage, l'électricité, l'eau ainsi que les nécessités domestiques et personnelles) et spéciaux (énumérés plus tard).

2) Les familles ou les personnes seules qui se trouvent dans une situation qui constitue un danger pour leur santé ou risquant de les conduire au dénuement, ont droit à une aide préventive couvrant les besoins spéciaux.

3) Certaines familles, ou les personnes seules, faisant partie de la catégorie 2, ont droit à la couverture des besoins ordinaires et spéciaux.

L'aide sociale est accordée par le ministère des Affaires sociales. Pour les habitants de Cadillac, le bureau responsable est à Malartic, mais un agent de sécurité sociale vient régulièrement à Cadillac tous les mardis et jeudis de 14 à 16 heures.

LA CLIENTELE DE CADILLAC ET L'AIDE ACCORDEE EN 1973

	Cas	Besoins ordinaires	Besoins ordinaires et spéciaux
JANVIER	65	$ 10,347.00	$ 2,303.60
FEVRIER	59	9,818.00	3,073.23
MARS	65	10,002.00	1,718.19
AVRIL	62	10,079.00	2,109.85
MAI	55	9,183.00	2,248.03
JUIN	53	8,795.00	1,278.68
JUILLET	51	8,160.00	2,984.10
AOUT	51	8,128.00	1,383.10
SEPTEMBRE	55	8,704.00	2,328.00
OCTOBRE	53	8,737.00	831.20
NOVEMBRE	52	8,777.00	956.35
DECEMBRE	52	8,739.00	989.60
TOTAL		$ 109,469.00	$ 20,128.93
Articles scolaires pour 83 enfants des assistés:			2,075.00
			$ 22,203.93
GRAND TOTAL:			$ 133,749.93 (1)

(1) La somme représente les chèques émis par le Bureau local ou pour l'aide régulière (souvent le premier chèque) ou pour les besoins spéciaux, sauf les médicaments.

La clientèle de Cadillac le 31-12-73

11 cas des Indiens	39 personnes
41 cas des blancs	115
TOTAL:	154
14 mariés	54
7 mariés Indiens	32
9 célibataires	9
2 célibataires Indiennes	4
1 homme seul	1
11 séparées (femmes)	43
1 séparé (homme)	1
5 veuves	7
2 veuves Indiennes	3
52 cas	154 personnes

LES BESOINS SPECIAUX: Les frais relatifs à la préservation ou au maintien de la santé. Diètes, transport à l'hôpital, coût des services d'une auxiliaire familiale ou d'une aide ménagère, achat et réparation de lunettes, soins dentaires, prothèses dentaires, prothèses, orthèses, équipements médicaux ou fournitures et accessoires para-médicaux.

Les frais relatifs au logement et à la préservation des biens. Prime annuelle d'une police incendie, frais d'un déménagement, remplacement du mobilier, de la literie, des vêtements et des aliments détruits lors d'un incendie ou d'un tremblement de terre. Entreposage d'un mobilier pendant la durée d'une hospitalisation. Réparation des biens immobiliers, arrérage de loyer, de chauffage, d'électricité, de gaz et d'eau pour trois (3) mois précédant immédiatement l'action de l'aide, l'installation ou la réparation du chauffage.

Les frais requis pour le retour au travail. Obtention ou maintien d'un emploi, transport pour recherche, reprise ou maintien d'un emploi, achat, location ou réparation d'outils et d'équipement essentiel au travail...droits, primes d'assurance et permis requis pour l'exercice d'un métier, garde d'enfant s'il y a possibilité de retour au travail, aide pour se prévaloir de la loi des faillites.

DIVERS: Articles scolaires, transport à l'intérieur du Canada vers le milieu d'origine. Un montant global pour régler certaines dettes, la prime de police d'assurance en vigueur à la date de la demande initiale d'aide, frais funéraires.

Depuis le 1er août 1972, le régime d'Assurance-maladie du Québec assure les médicaments et services aux bénéficiaires de la Loi de l'Aide sociale ainsi qu'aux personnes à leur charge qui détiennent la preuve d'admissibilité aux médicaments.

Depuis le 1er janvier 1974, il y a l'extention du programme de médicaments aux Québécois qui reçoivent le montant maximum (avec le supplément de revenu mensuel garanti de la sécurité de la vieillesse). $179.16 pour une personne seule et $341.80 pour un couple. Les bénéficiaires doivent présenter au pharmacien leur carte d'admissibilité aux médicaments émise par le ministère des Affaires sociales ainsi que leur carte d'assurance-maladie.

L'Aide sociale a subi des modifications importantes à compter du 1er janvier 1974. Ces modifications ont pour but "d'aider plus" et "d'aider mieux" les bénéficiaires: en haussant de façon significative l'aide sociale des personnes seules et des couples sans enfant, en réaménageant à leur avantage l'aide sociale et les allocations familiales des familles qui comptent des enfants.

Aider mieux en laissant une plus grande liberté aux bénéficiaires dans la gestion de leur budget et en respectant de la sorte, dans les principes comme dans les faits, l'autonomie de chacun.

L'aide est établie d'après la table suivante:

Une famille qui compte Adulte	Enfants à charge	L'aide mensuelle est de:	Si ses frais de logement sont d'au moins
1	1	$ 238.00	$ 85.00
	2	$ 253.00	$ 95.00
	3 et plus	$ 257.00	$ 105.00
2	0	$ 272.00	$ 85.00
	1	$ 294.00	$ 95.00
	2	$ 309.00	$ 105.00
	3 et plus	$ 313.00	$ 105.00

Cette aide est réduite:

Si les frais de logement sont inférieurs au montant prévu dans la table, l'aide est réduite de ce que la famille paie en moins. Si la famille reçoit des revenus, l'aide est réduite d'un montant qui varie selon la nature de ces revenus.

Le tableau précédent indique que les loyers bon marché de Cadillac ne sont pas une raison suffisante pour maintenir les assistés sociaux sur place. Ceci peut même les inciter à partir. Actuellement, les villes comme Rouyn, Val d'Or, Malartic ne souffrent pas de pénurie de loyers aux prix qu'accepte la Loi d'Aide sociale. En plus, la Loi prévoit le remboursement des frais d'un déménagement.

ALLOCATIONS FAMILIALES ET SCOLAIRES: Toute la famille ayant son domicile au Québec qui a à sa charge au moins un enfant a droit aux Allocations familiales. A partir du 1er janvier 1974, les allocations scolaires n'existeront plus. Il n'y a plus deux émissions de chèques par année (1er juin et 1er décembre) par la province de Québec, mais il y a l'augmentation des allocations familiales mensuelles (fédérales et provinciales). Le montant est ajusté chaque année pour tenir compte de la variation du coût de la vie. Au Québec, c'est la Régie des rentes qui administre les allocations familiales. Les allocations fédérales sont versées par le bureau fédéral des allocations familiales au Québec.

LE REGIME DES RENTES DU QUEBEC a été crée le 1er août 1965 dans le but d'assurer aux travailleurs et aux personnes à leur charge une protection de base contre la perte de revenus pouvant résulter de la retraite, du décès ou de l'invalidité. Tous les travailleurs âgés de 18 à 70 ans, qui retirent des gains de travail, sont tenus de contribuer au Régime (1.8% sur le salaire compris entre $700.00 et $5,900.00 par année).

Le montant de la rente varie selon le montant inscrit au régistre des gains (maximum au mois de décembre 1973: $92.35 la rente de la retraite, $123.00 pour la veuve de moins de 65 ans, $70.00 pour la veuve âgée de 65 ans et plus, $167.00 rente d'invalidité, $28.43 pour chacun des enfants. La prestation de décès pouvait atteindre $590.00).

Pour recevoir la rente, il faut s'adresser à Québec. Il n'y a aucun bureau régional ou local.

ASSURANCE-CHOMAGE: D'après la nouvelle loi du 27 juin 1971, il faut accumuler au moins 8 cotisations hebdomadaires (assuré de la deuxième catégorie). Si on accumule 20 cotisations hebdomadaires ou plus, on est l'assuré de la première catégorie. Un prestataire ne peut en aucun cas recevoir plus de 51 prestations hebdomadaire, période initiale et période de prolongation comprises.

Les habitants de Cadillac doivent s'adresser au bureau de Val d'Or, même pour le placement.

Il est impossible de connaître le nombre de chômeurs à Cadillac et la somme des prestations en 1973.

ACCIDENTS DU TRAVAIL: 5 accidentés en 1973 à Cadillac.

BUT: La Loi des Accidents du travail du Québec a pour but de protéger, aider et indemniser l'ouvrier qui a subi un accident ou contracté une maladie professionnelle par le fait ou à l'occasion de son travail. C'est le bureau régional à Rouyn qui s'occupe des accidentés de Cadillac. Les demandes (chaque employeur possède des formules, ainsi que les médecins) sont acheminées directement à Québec.

LA LOI DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS a été proclamée par le gouvernement du Québec sur proposition du ministère de la Justice et est en vigueur depuis le 1er mars 1972. L'application en est confiée à la Commission des Accidents du Travail.

ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS: D'après la lettre du ministère, on ne garde aucune donnée statistique selon les villes et les comtés du pays. Cependant, on a la certitude d'avoir aidé deux anciens combattants résidant à Cadillac pour un montant global de $4,900.00, ceci en vertu de la loi des allocations aux anciens combattants.

(On ajoute: "De plus, nous avons plusieurs centaines d'anciens combattants recevant une pension d'invalidité pour blessures de guerre résidant dans le comté d'Abitibi-Est." Il y a également, dans ce même comté, une cinquantaine de vétérans établis en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Ces vétérans bénéficient d'un taux d'intérêt préférentiel).

B) AIDE SOCIALE

Service social de l'Ouest québécois: Bureau de Val d'Or, filiale à Malartic deux fois par semaine, mardi et jeudi de 14 à 16 heures. Le Service social nous a fourni les informations suivantes: Nous avons eu 10 demandes en provenance de Cadillac de janvier 1973 à janvier 1974. Elles se divisent comme suit:

1 demande pour hébergement
4 demandes pour placement en foyer nourricier
1 demande d'enquête pour une libération conditionnelle
1 demande de thérapie familiale
1 renseignement 1973 (la demande était hébergement)
2 cas réouverts – Counselling
– Placement en institution

10

L'AIDE JURIDIQUE offre gratuitement les services d'un avocat ou d'un notaire à toute personne qui n'a pas les moyens financiers d'obtenir ces services professionnels si son droit est fondé. Personnes considérées comme économiquement défavorisées: une personne seule dont les revenus bruts hebdomadaires ne dépassent pas $70.00, un couple avec 5 dépendants $160.00, pour chaque dépendant supplémentaire $10.00. Il y a libre choix de l'avocat ou du notaire (5 personnes de Cadillac). Le bureau est situé au 793, 3e avenue à Val d'Or pour les habitants de Cadillac.

LOI D'ACCES A LA JUSTICE (La Loi 70). Pour pouvoir réclamer le paiement d'une dette de $300.00 ou moins de façon simple, rapide et peu coûteuse, il faut s'adresser à la Cour de Val d'Or, 900, 7e Rue. Aucune personne de Cadillac n'a encore profité de cette loi.

REGIE DES LOYERS. En 1973, tous les lundis matin un administrateur s'est rendu à Cadillac pour régler les problèmes entre locataires et propriétaires. Le bureau est situé à Val d'Or, au 900, 7e Rue.

PROBATION ADULTE. A Val d'Or, c'est le service qui reçoit et donne suite à toute ordonnance d'évaluation présententielle, ainsi qu'à toute ordonnance de surveillance en probation faite par un tribunal. Il ne s'agit que des libérations conditionnelles, du service de surveillance et de la réhabilitation. Aucune personne de Cadillac.

PROBATION JUVENILE: Le bureau à Val d'Or, Place Hammond, s'occupe de la réhabilitation des enfants et d'adolescents jusqu'à l'âge de 18 ans qui lui sont confiés par la Cour du Bien-Etre social. Nombre d'enfants de Cadillac, 12 en 1973.

L'OMBUDSMAN: protecteur du peuple, peut venir en aide à la population, si on croit que l'administration gouvernementale du Québec a commis une injustice à son égard. Bureau principal à Québec, bureau régional à Montréal.

L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, rattaché au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, veille à l'application de la loi et des règlements qui en dépendent. Bureau à 176 rue Principale à Rouyn.

COMMUNICATION – QUEBEC. Centre régional de renseignements – Bureau du Nord-Ouest québécois, à 176, Rue Principale à Rouyn.
Les habitants de Cadillac peuvent s'informer par écrit ou par téléphone.

C) LES INDIENS

Le ministère des Affaires Indiennes n'a aucune juridiction sur les Indiens vivant en dehors de la réserve (A Rapide VII il n'y a pas de réserve). Les Indiens de Cadillac dépendent de la juridiction de la Province de Québec comme tous les autres habitants. Ils reçoivent les mêmes prestations dans les mêmes conditions que les autres.

Il y a quand même un certain prestige qui joue auprès des Indiens. Le ministère et monsieur Yvon Savard, responsable du bureau à Val d'Or nous ont promis de communiquer avec les Indiens qu'ils connaissent personnellement pour leur expliquer les avantages de demeurer à Cadillac. En connaissant leur mentalité, il n'y a rien à faire s'ils ne sont pas intéressés. Et si les Indiens sont intéressés, la population de Cadillac les acceptera-t-elle?

D) AIDE MEDICALE

Aucun médecin à Cadillac.

Médicaments payés par le régime d'assurance maladie pour les personnes qui reçoivent l'aide sociale ou le montant maximum du supplément de revenu mensuel de la Sécurité de la vieillesse.

Les frais relatifs à la préservation ou au maintien de la santé (voir page 3, les besoins spéciaux).

SANATORIUM ST-JEAN à Macamic pour les malades chroniques (actuellement 3 personnes de Cadillac).

UNITE SANITAIRE. Fonction: Education sanitaire du public à tous les niveaux, protection et surveillance de la santé publique.

L'infirmière résidante "remplace" le médecin dans le cas d'urgence, fait des visites à domicile (pré-natale, nourrissons, enfant d'âge scolaire, tient les clinique de puériculture et d'immunisation une fois par mois, visite régulièrement une fois par semaine les écoles à Cadillac et Rivière Héva, distribue les médicaments aux tuberculeux. Pour les radiographies, les gens doivent se rendre ou à Rouyn ou à Val d'Or.

Pour les visites médicales, les habitants de Cadillac doivent se rendre ou à Rouyn ou à Malartic ou à Val d'Or.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Bureau du Coordonnateur régional.
Par: Marie Krizova, t.s.p.

Rapport du bureau régional du ministère de l'Education

Dèpuis l'adoption du bill 27, le 10 juillet 1971, loi concernant le regroupement et la gestion des commissions scolaires, la commission scolaire de Cadillac est devenue une constituante de la municipalité scolaire de Malartic. C'est donc dire que le territoire de Cadillac n'a plus son administration propre au point de vue scolaire mais relève désormais de la municipalité scolaire de Malartic.

Clientèle actuelle (1973-74):

Le secteur de Cadillac compte présentement 305 étudiants dont 196 de niveau élémentaire, et 109 de niveau secondaire répartis comme suit:

Maternelle (5 ans):	20 élèves	– 1/2 professeur, la norme étant: 40 élèves pour une maternelle.
1ère, 2e et 3e années: (6, 7 et 8 ans)	83	
4e et 5e années: (9 et 10 ans)	60	
6e année: (11 ans)	33	

Le responsable de l'école (principal) est aussi responsable de l'école de Rivière-Héva.

Niveau secondaire:

59 étudiants demeurant à Cadillac fréquentent l'école St-Martin de Malartic en secondaire I, II et III.

50 étudiants demeurant à Cadillac fréquentent la polyvalente de Val d'Or en secondaire IV et V.

Ecoles:

Cadillac possède deux écoles, soit l'école Ste-Brigitte et l'école Louis-Querbes. L'école Ste-Brigitte, construite en 1944, compte huit salles de classe. Présentement, elle est utilisée pour la maternelle uniquement (20 élèves).

L'école Louis-Querbes, construite en 1952, compte neuf salles de classe. Elle est devenue l'école principale de Cadillac.

Interrogé sur les intentions de la commission scolaire de Malartic, le directeur général, monsieur Denis Langlois, nous informait que l'école Ste-Brigitte sera prochainement

abandonnée pour ne conserver que l'école Louis-Querbes qui semble devoir répondre aux besoins de la population scolaire de Cadillac.

Recensement scolaire de mai 1973:

Groupe 0	–1 an	= 7 enfants		11 ans	= 24 enfants	
	1 an	= 20 "		12 ans	= 37 "	
	2 ans	= 15 "		13 ans	= 33 "	
	3 ans	= 23 "		14 ans	= 32 "	
	4 ans	= 24 "		15 ans	= 35 "	
	5 ans	= 22 "		16 ans	= 30 "	
	6 ans	= 27 "		17 ans	= 23 "	
	7 ans	= 28 "		18 ans	= 18 "	
	8 ans	= 42 "		19 ans	= 13 "	
	9 ans	= 32 "		20 ans	= 2 "	à la maison
	10 ans	= 25 "				

Projection hypothétique:

En utilisant le recensement scolaire de mai 1973, comme seul critère, la clientèle scolaire de Cadillac serait en 1978 de 138 étudiants au niveau élémentaire, c'est-à-dire l'équivalent de cinq (5) classes.

Organisation scolaire:

Comme l'organisation scolaire, les services aux étudiants dépendent de la commission scolaire de Malartic. Le volume de la clientèle de Cadillac influe très peu sur la qualité et le nombre de ces services. Les règlements ou normes du ministère de l'Education, qui servent à déterminer la possibilité financière d'offrir de tels services, sont toujours en fonction de la clientèle totale d'une commission scolaire et non d'un secteur en particulier.

Paul Emile Bégin

ANNEXE 3

Analyse des finances et des services municipaux

Yvon Lafond
CEGEP DE ROUYN-NORANDA
30 avril 1974.

1. Analyse des finances municipales

Cette première partie de l'étude vise à mesurer l'incidence du ralentissement économique sur les ressources financières de la municipalité, et à examiner de quelle manière les administrateurs ont réagi du côté des dépenses: quels ont été les postes budgétaires principalement affectés, de quelle façon les taux de taxation ont-ils été réajustés, etc...

L'analyse, qui repose sur la série chronologique des rapports financiers depuis 1960, comprend les éléments suivants:

- Revenus de sources locales et subventions;
- Biens-fonds imposables et taux de taxation;
- Dépenses de fonctionnement et immobilisations à même les revenus.

1.1 Revenus de sources locales et subventions, 1960-1973

Afin de permettre la continuité des comparaisons, les postes de revenus apparaissant aux rapports financiers de la municipalité ont été standardisés en s'inspirant des catégories majeures adoptées par le ministère des Affaires municipales du Québec. Il est également important pour les fins de cette analyse de faire la distinction entre les revenus de sources locales et les sources externes (subventions provinciales et fédérales, à l'exclusion des subventions tenant lieu de taxes).

Compte tenu de ces remarques, les postes retenus pour l'analyse des revenus applicables à Cadillac sont:

1. Taxe foncière générale
2. Taxe foncière spéciale
3. Taxe de vente
4. Taxe d'affaires
5. Taxe d'eau
6. Subventions tenant lieu de taxe
7. Autres taxes
8. Autres revenus de sources locales
9. Subventions
10. Total

Il importe également de définir sous quelles conditions les données brutes observées constituent des indicateurs significatifs. Dans le cas précis qui nous intéresse, il s'agit de distinguer les variations des revenus municipaux liées au niveau général de l'activité économique, par opposition aux variations attribuables à des modifications dans les taux d'imposition ou à d'autres facteurs exogènes. Par exemple, l'augmentation observée des recettes de la taxe de vente s'explique principalement par la plus grande part de cette taxe concédée aux municipalités par le gouvernement provincial et par la majoration progressive du taux de cette taxe.

Les graphiques des pages qui suivent présentent les données brutes observées pour la municipalité de Cadillac de 1960 à 1973 inclusivement (1).

Au chapitre du revenu global, on observe principalement que:

1) les revenus de sources locales ont augmenté régulièrement de 1965 à 1968 inclusivement, après la période plus fluctuante de 1960-1964;

(1) Source des données: rapports financiers de la municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre, 1960 à 1973.

2) en 1969 et 1970, la croissance des revenus de sources locales s'affaiblit sérieusement pour devenir négative après 1970;

3) en dépit d'une légère croissance par rapport à l'année antérieure, les revenus de 1973 demeurent inférieurs à ce qu'ils étaient en 1968;

4) par ailleurs, le revenu total augmente constamment de 1971 à 1973, en raison des subventions qui viennent s'ajouter aux revenus de sources locales;

5) l'affirmation précédente implique que les revenus de sources locales occupent une place de moins en moins importante dans le total des revenus.

De son côté, la ventilation des principaux revenus de sources locales montre une baisse continue des revenus de la taxe foncière générale, baisse compensée en partie seulement par une augmentation régulière des recettes de la taxe foncière spéciale. Les revenus tirés de la taxe d'eau, d'affaires et de vente déclinent généralement depuis 1968, à une exception près pour la taxe de vente dont les revenus augmentent en 1973 par rapport à 1972.

TABLEAU 1

Evolution du revenu total et
des revenus de sources locales
Municipalité de Cadillac, 1960-1973

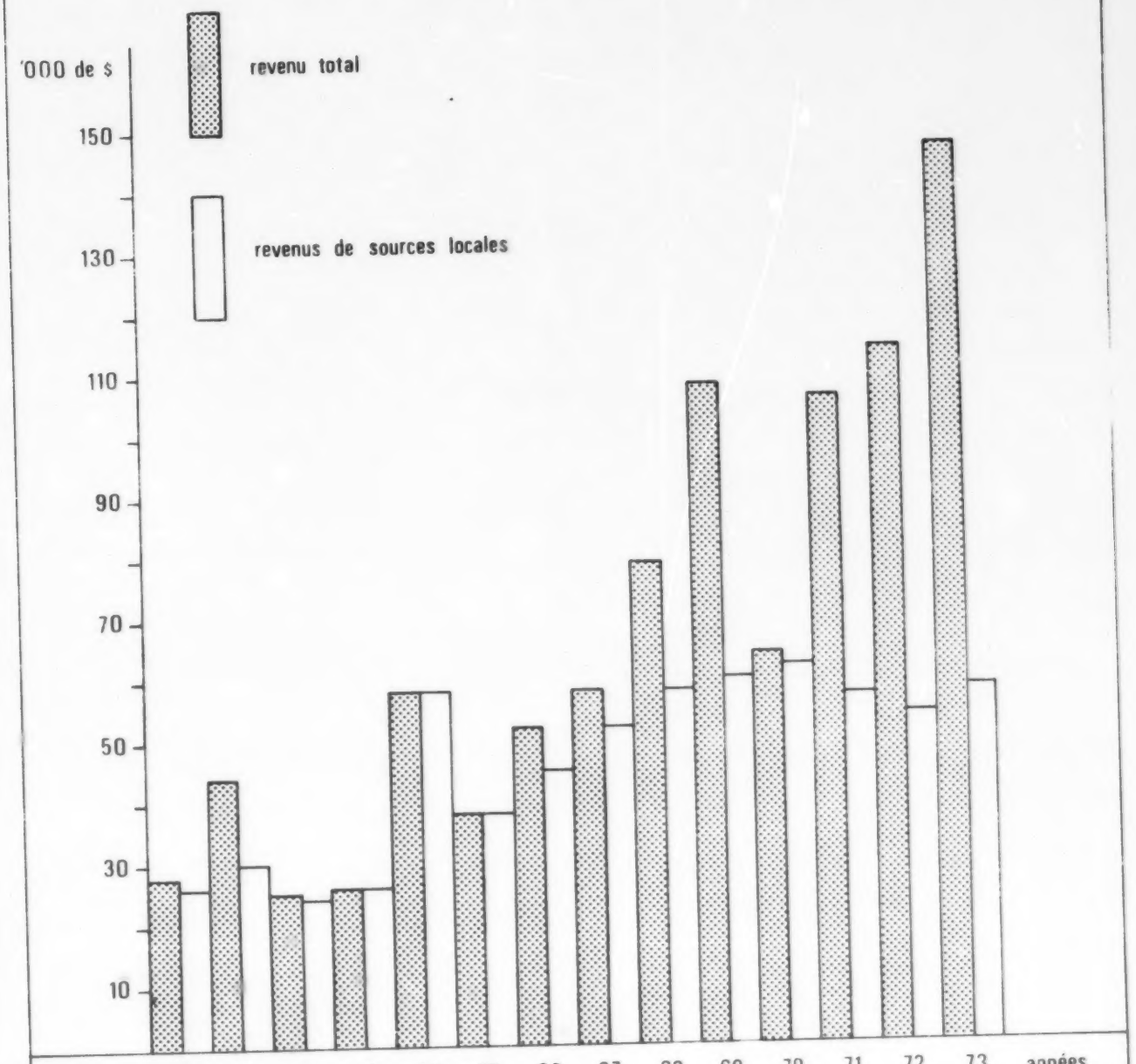

TABLEAU 2

Subventions reçues
Municipalité de Cadillac, 1960-1973

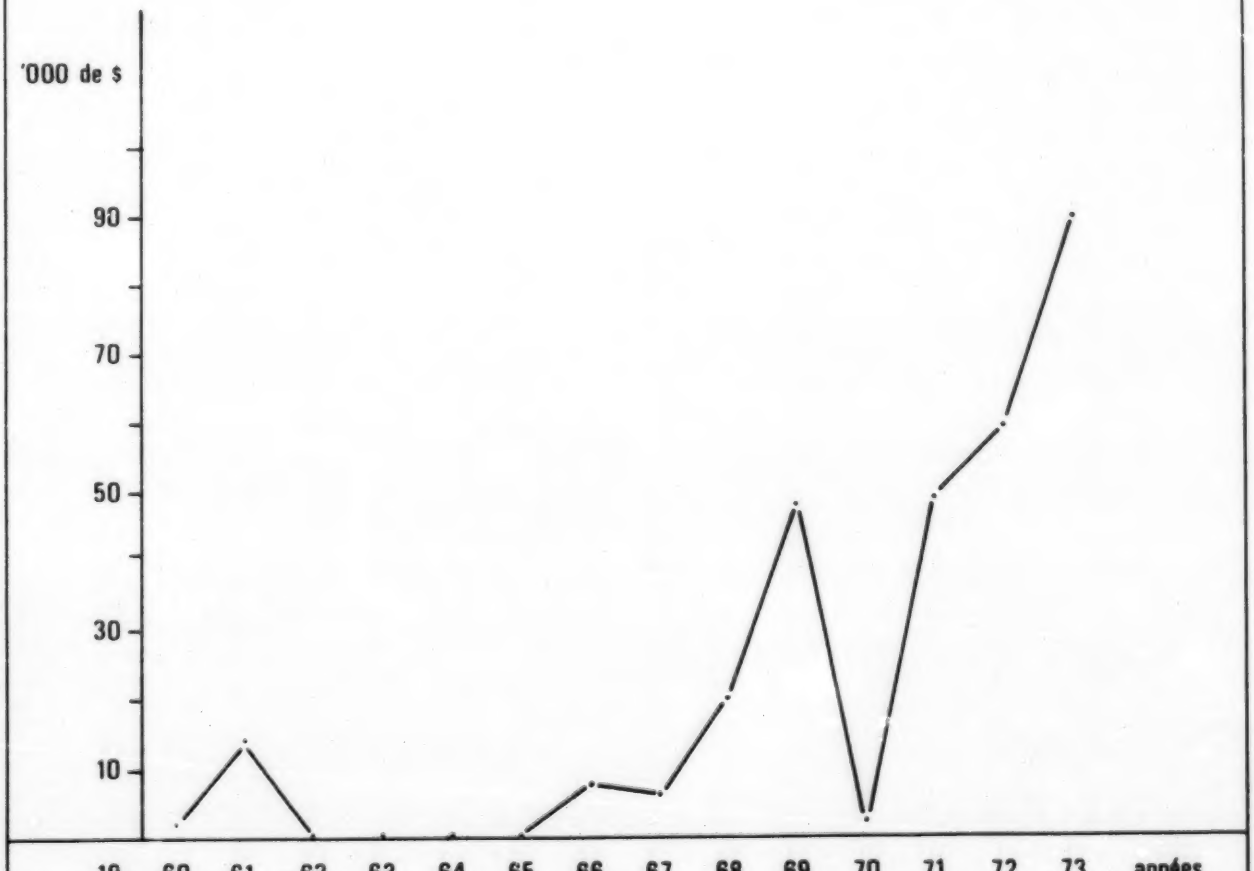

F3

TABLEAU 3

Evolution des principaux postes de revenus de sources locales Municipalité de Cadillac, 1960-1973

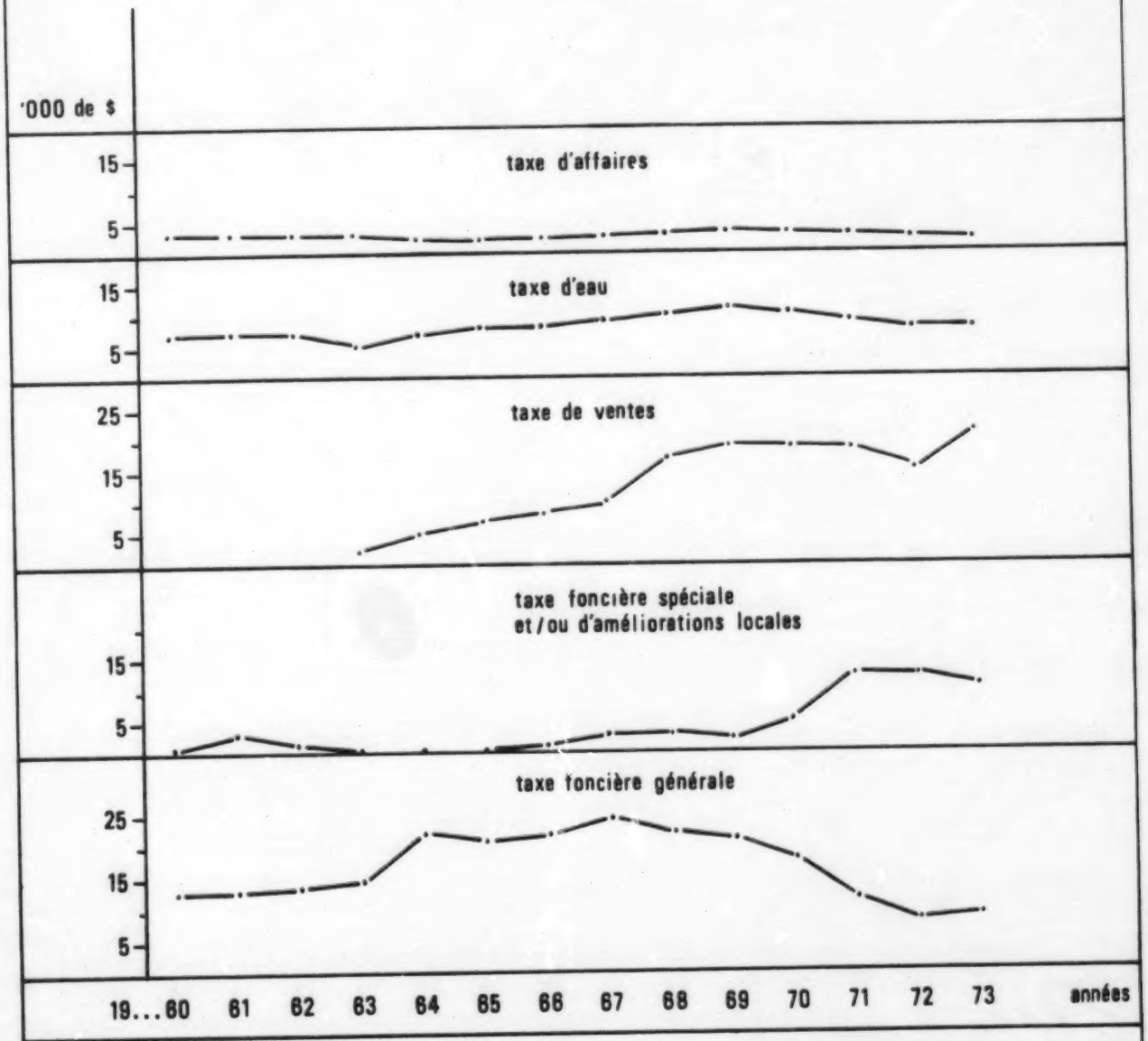

Lorsqu'on examine, par ailleurs, l'importance relative de chaque source de revenus, on observe principalement que:

1) les revenus fonciers prennent depuis 1968 une part continuellement décroissante des revenus de sources locales: de 42% qu'ils étaient en 1967, les revenus fonciers contribuent en 1973 pour 34% des revenus de sources locales, et 13% seulement du revenu global;

2) en contrepartie, les revenus tirés de la taxe de vente gardent un pourcentage relativement stable (environ 30%) depuis 1968, exception faite de 1973 (37%);

3) la taxe d'eau, qui représente la troisième source principale de revenus locaux, suit depuis 1960 une courbe descendante en termes d'importance dans les recettes globales;

4) finalement, les revenus de sources locales représentent durant la période 1967-1973, une part beaucoup moins grande du total des revenus que durant la période 1960-1966: durant ces sept premières années, les revenus de sources locales représentent en moyenne plus de 93% des recettes globales, contre 65% en moyenne de 1967 à 1973. Durant les trois dernières années financières, les revenus de sources locales n'ont contribué en moyenne que pour 47% du total des revenus municipaux.

TABLEAU 4

**Principales sources de revenus en %
des revenus de sources locales
Municipalité de Cadillac, 1960-1973**

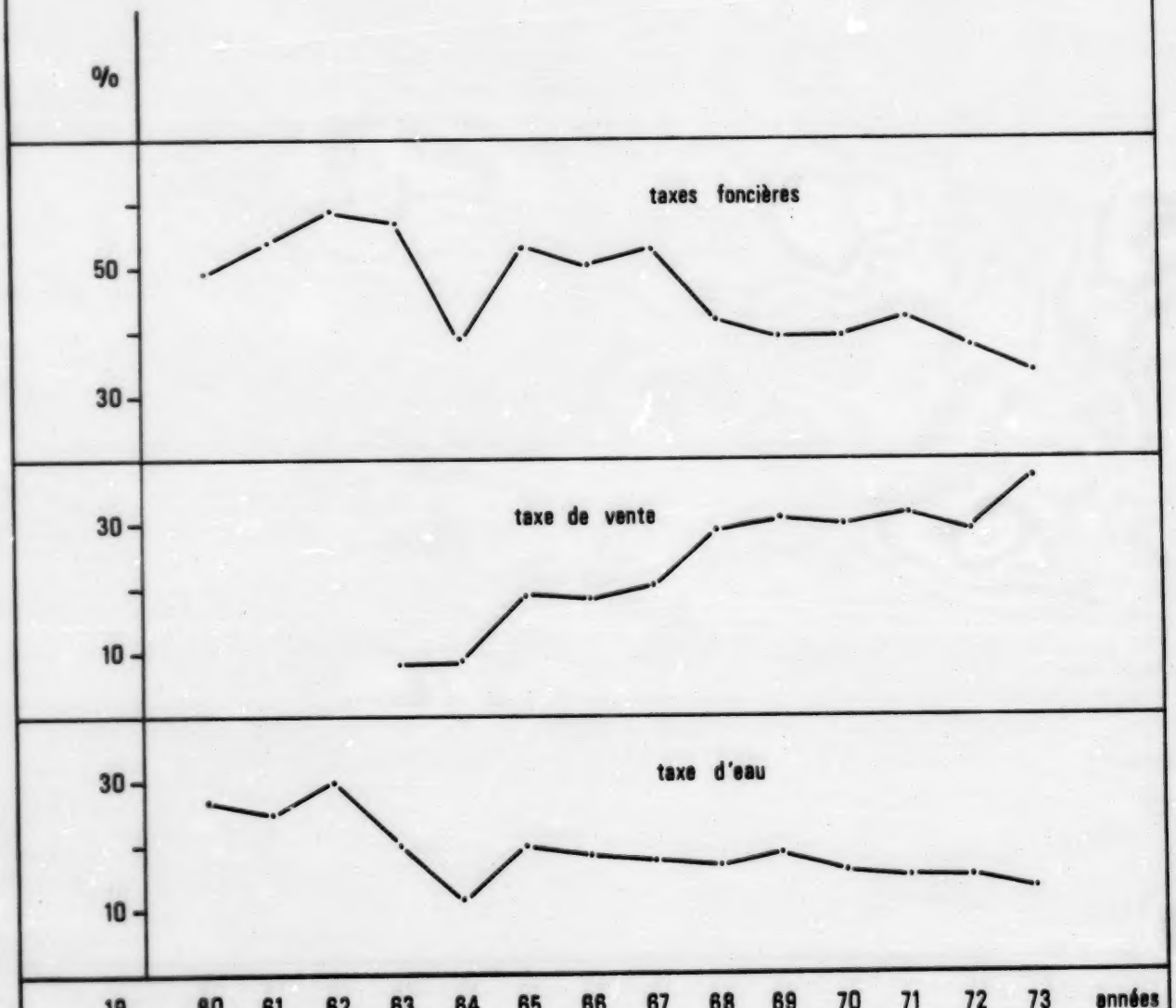

TABLEAU 5

**Revenus de sources locales en %
du revenu total
Municipalité de Cadillac, 1960-1973**

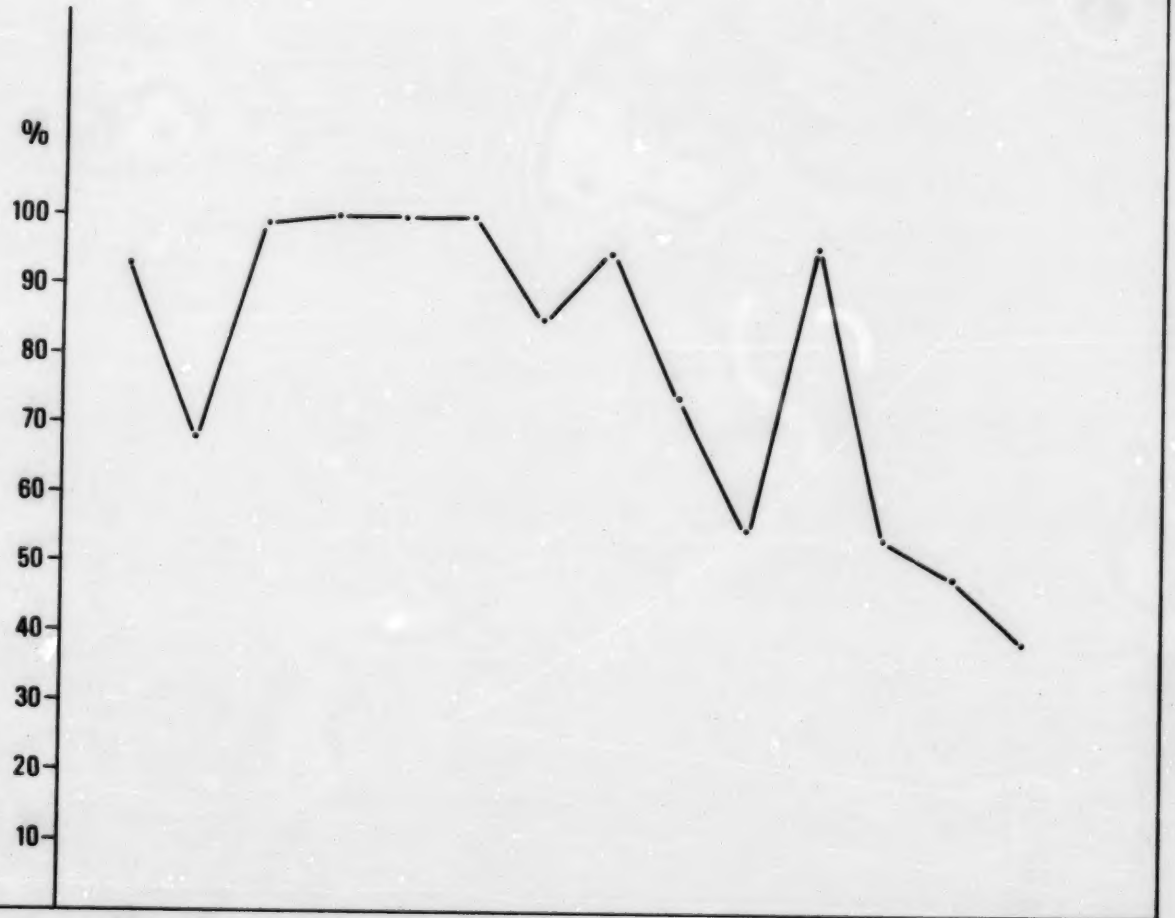

ANNEXE 1
Revenus par sources
Municipalité de Cadillac
1960-1973

	1970			1969			1968		
	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12
1. Taxe foncière générale	18,705	30.1	28.9	21,397	35.3	19.7	22,003	37.4	27.6
2. Taxe foncière spéciale	5,727	9.2	8.8	2,795	4.6	2.5	3,001	5.0	3.7
3. Total 1 + 2	24,432	39.3	37.7	24,192	39.9	22.3	25,004	42.4	31.3
4. Taxe de vente	18,799	30.2	29.0	18,902	31.2	17.4	17,543	29.8	22.0
5. Taxe d'eau	10,193	16.4	15.7	11,792	19.4	10.8	10,373	17.6	13.0
6. Taxe d'affaires	3,082	4.9	4.7	3,130	5.1	2.8	2,845	4.8	3.5
7. Tenant lieu de taxes	439	.7	.7	384	.6	.4	1,070	1.8	.5
8. Autres taxes	342	.6	.5	397	.7	.4	454	.8	.5
9. Autres revenus de sources locales	4,829	7.7	7.4	1,700	2.8	1.5	1,556	2.6	1.9
10. Sous-total, revenus de sources locales	62,116	100	96.1	60,497	100.0	55.7	58,845	100.0	74.0
11. Subventions	2,500		3.8	47,969		44.3	20,653		26.0
12. Total	64,616		100.0	108,466		100.0	79,498		100.0

ANNEXE 1
Revenus par sources
Municipalité de Cadillac
1960-1973

	1973			1972			1971		
	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12
1. Taxe foncière générale	9,113	15.6	6.1	8,078	14.7	7.0	11,456	19.8	10.7
2. Taxe foncière spéciale	10,823	18.5	7.3	12,608	23.0	11.0	12,862	22.3	12.1
3. Total 1 + 2	19,936	34.1	13.4	20,686	37.7	18.0	24,318	42.1	22.8
4. Taxe de vente	21,605	37.0	14.6	15,816	28.8	13.8	18,770	32.5	17.6
5. Taxe d'eau	8,091	13.8	5.4	8,660	15.8	7.6	9,193	15.9	8.6
6. Taxe d'affaires	2,032	3.4	1.3	1,910	3.4	1.6	2,713	4.7	2.5
7. Tenant lieu de taxes	2,202	3.7	1.4	1,862	3.4	1.6	349	.6	.3
8. Autres taxes	NIL	0.0	0.0	NIL	0.0	0.0	NIL	0.0	0.0
9. Autres revenus de sources locales	4,491	7.7	3.0	5,825	10.6	5.1	2,318	4.0	2.1
10. Sous-total, revenus de sources locales	58,307	100.0	39.4	54,759	100.0	48.0	57,655	100.0	54.1
11. Subventions	89,622		60.6	59,325		52.0	48,872		45.8
12. Total	147,929		100.0	114,084		100.0			100.0

ANNEXE 1
Revenus par sources
Municipalité de Cadillac
1960-1973

	1967			1966			1965		
	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12
1. Taxe foncière générale	24,893	47.4	42.7	21,760	48.1	41.1	20,725	53.6	53.6
2. Taxe foncière spéciale	3,089	5.8	5.2	1,444	3.1	2.7	NIL	0.0	0.0
3. Total 1 + 2	27,982	53.2	47.9	23,204	51.2	43.8	20,725	53.6	53.6
4. Taxe de vente	10,572	20.1	18.1	8,457	18.7	16.0	7,348	19.0	19.0
5. Taxe d'eau	9,490	18.0	16.2	8,214	18.1	15.5	7,971	20.6	20.6
6. Taxe d'affaires	2,874	5.4	4.9	2,469	5.4	4.6	2,198	5.6	5.6
7. Tenant lieu de taxes	NIL	0.0	0.0	137	.3	.3	NIL	0.0	0.0
8. Autres taxes	840	1.6	1.4	947	2.0	1.8	NIL	0.0	0.0
9. Autres revenus de sources locales	729	1.3	1.2	1,754	3.8	3.3	389	1.0	1.0
10. Sous-total, revenus de sources locales	52,477	100.0	90.0	45,182	100.0	85.5	38,631	100.0	100.0
11. Subventions	5,809		10.0	7,660		14.5	NIL		0.0
12. Total	58,286		100.0	52,842		100.0	38,631		100.0

ANNEXE 1
Revenus par sources
Municipalité de Cadillac
1960-1973

	1964			1963			1962		
	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12
1. Taxe foncière générale	22,449	38.3	38.3	14,827	56.8	56.8	13,680	54.7	
2. Taxe foncière spéciale	NIL	0.0	0.0	235	.9	.9	1,308	5.2	
3. Total 1 + 2	22,449	38.3	38.3	15,062	57.7	57.7	14,988	59.6	
4. Taxe de vente	5,685	9.7	9.7	2,305	8.8	8.8	NIL	0.0	
5. Taxe d'eau	7,445	12.7	12.7	5,267	20.1	20.1	7,417	29.6	
6. Taxe d'affaires	2,662	4.5	4.5	3,050	11.7	11.7	2,911	11.6	
7. Tenant lieu de taxes	NIL	0.0	0.0	NIL	0.0	0.0	NIL	0.0	
8. Autres taxes	19,488	33.3	33.3	NIL	0.0	0.0	NIL	0.0	
9. Autres revenus de sources locales	785	1.3	1.3	403	1.5	1.5	664	2.6	
10. Sous-total revenus de sources locales	58,513	100.0	100.0	26,087	100.0	100.0	24,907	99.1	
11. Subventions	NIL		0.0	NIL		0.0	221	.9	
12. Total	58,513		100.0	26,087		100.0	25,128	100.0	

ANNEXE 1
Revenus par sources
Municipalité de Cadillac
1960-1973

	1961			1960		
	$	% de 10	% de 12	$	% de 10	% de 12
1. Taxe foncière générale	13,158	43.3	29.5	13,134	49.0	45.4
2. Taxe foncière spéciale	3,280	10.8	7.3	208	.8	.7
3. Total 1 + 2	16,438	54.1	36.8	13,342	49.7	46.2
4. Taxe de vente	NIL	0.0	0.0	NIL	0.0	0.0
5. Taxe d'eau	7,695	25.3	17.2	7,110	26.4	24.6
6. Taxe d'affaires	3,397	11.1	7.6	2,798	10.4	9.7
7. Tenant lieu de taxes	NIL	0.0	0.0	NIL	0.0	0.0
8. Autres taxes	NIL	0.0	0.0	NIL	0.0	0.0
9. Autres revenus de sources locales	2,861	9.4	6.4	3,616	13.4	12.5
10. Sous-total, revenus de sources locales	30,391	100.0	68.2	26,867	100.0	93.2
11. Subventions	14,156		31.8	1,950		6.8
12. Total	44,547		100.0	28,817		100.0

1.2 Biens-fonds imposables et taux d'imposition

En raison de son importance dans les revenus de sources locales, la baisse du rendement de l'assiette foncière constitue l'élément le plus inquiétant et le plus indicatif des difficultés auxquelles devra faire face la municipalité de Cadillac.

D'une part, les conditions économiques défavorables de la communauté interdisent l'imposition de taux trop élevés: de $2.25 qu'il était depuis 1967, le taux combiné de la taxe foncière générale et de la taxe spéciale a été abaissé à $2.10 en 1973 et 1974. D'autre part, la valeur totale des biens-fonds imposables n'a pas cessé de décliner depuis les sept dernières années. De $1,205,007 qu'ils étaient en 1966, les biens-fonds déclinent jusqu'à $949,318 en 1973 et $868,029 en 1974, pour une perte sèche de $337,000 en sept ans (1). Ces pertes constituent le symptôme le plus visible, au niveau des finances municipales de Cadillac, du ralentissement économique de la communauté. Elles risquent aussi de rendre impossible le maintien d'un niveau de revenu qui permette de faire face adéquatement aux besoins futurs.

(1) Source: Rôle de perception des taxes tel qu'établi par le secrétaire-trésorier de la municipalité, 1966 à 1974.

TABLEAU 6

Valeur totale des biens-fonds imposables
Municipalité de Cadillac, 1966-1973

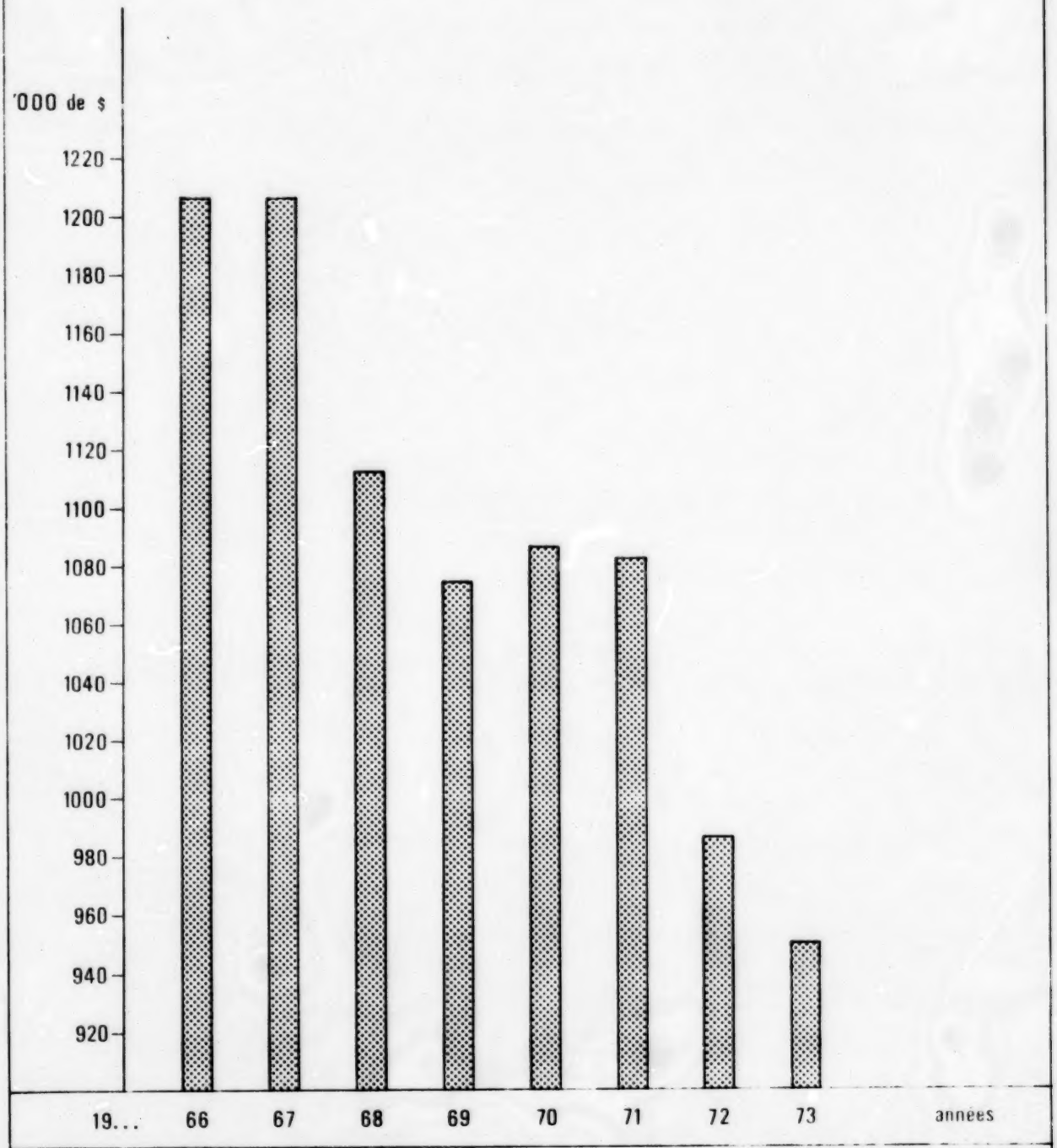

Le tableau qui suit montre quels sont les ajustements du taux d'imposition foncière (générale et spéciale) qui auraient été nécessaires pour maintenir cette source de revenus au niveau de $25,000 atteint en 1968:

	Biens-fonds imposables	Taux générant un revenu de $25,000	Taux imposé
1969	1,075,205	2.32	2.25
1970	1,085,884	2.30	2.25
1971	1,081,767	2.31	2.25
1972	985,067	2.53	2.25
1973	949,318	2.63	2.10
1974	868,029	2.88	2.10

Voyons finalement quels seraient les taux aptes à maintenir le niveau de $20,000 approximativement atteint en 1972 et 1973, sous différentes hypothèses de valeurs des biens-fonds imposables:

Valeurs hypothétiques des biens-fonds imposables	Revenus générés au taux de $2.10	Taux générant un revenu de $20,000
$800,000	$16,800	2.50
750,000	15,750	2.66
700,000	14,700	2.85
650,000	13,650	3.07
600,000	12,600	3.33
550,000	11,550	3.63
500,000	10,500	4.00

Si la valeur des biens-fonds devait par exemple se détériorer jusqu'au niveau de $500,000, la municipalité devrait ou bien porter progressivement de $2.10 à $4.00 le taux d'imposition, ou bien accepter au bout de la course de perdre la moitié des revenus qu'elle tire présentement de cette source. On pourra aussi faire l'arbitrage entre les sources de revenus dont on consent à se défaire, et la majoration des taux que l'on impose; cette relation

d'arbitrage est représentée au graphique suivant; si par exemple la valeur des biens-fonds se situe à $800,000, on pourra choisir ou bien un revenu de $32,000 au taux prohibitif de $4.00 ou bien un revenu de $16,000 au taux plus raisonnable de $2.00, ou toute combinaison intermédiaire telle celle représentée au graphique: un revenu de $30,000 généré par un taux de $2.50. Et ainsi de suite pour chacun des niveaux possibles des biens-fonds imposables (B).

TABLEAU 7

Relation d'arbitrage
Revenus générés vs taux d'imposition
Différentes hypothèses de bien-fonds

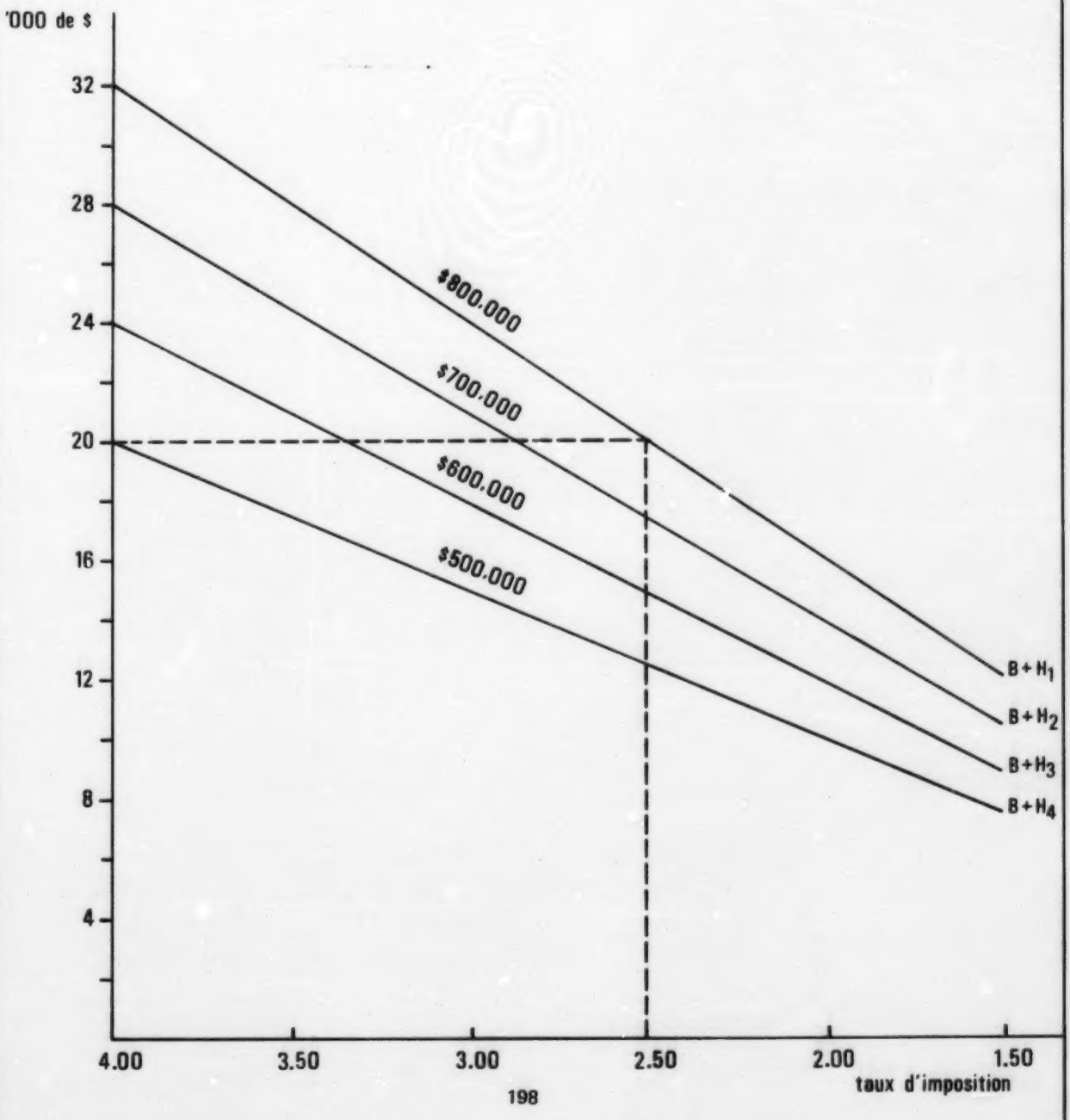

Ces ajustements des taux en compensation des variations dans la valeur des biens-fonds, sont théoriquement réalisables. Il est par ailleurs tout à fait vraisemblable qu'en période de ralentissement économique, une augmentation des taux constitue un suicide politique aussi bien qu'une mauvaise initiation économique: elle aurait pour effet d'inciter ceux qui en ont les moyens (notamment ceux qui travaillent déjà à l'extérieur) à quitter la ville, tout en suscitant le mécontentement de ceux qui désirent ou qui doivent demeurer sur place. La rigidité à la hausse du taux d'imposition est donc une réalité qu'on doit prendre pour acquise, du moins à court terme.

Reste donc à savoir quelle sera l'évolution réelle des biens-fonds imposables dans un proche avenir. Quoique très aléatoire, l'estimation peut prendre en ligne de compte le partage des biens-fonds entre les particuliers d'une part et les compagnies d'autre part, ainsi que la ou les corrélations entre le déclin de ces deux catégories de biens-fonds.

Ventilation des biens-fonds imposables
Municipalité de Cadillac
1967-1974

	Particuliers			Compagnies			Total	
	$	% de variation	% du total	$	% de variation	% du total		% de variation
1967	875,569	–	70	370,411	–	30	1,245,980	–
1968	851,368	- 2	76	259,893	- 29	24	1,111,261	- 10
1969	827,081	- 2	76	248,124	- 4	24	1,075,205	- 3
1970	847,845	+ 2	78	238,039	- 4	22	1,085,884	+ 1
1971	875,038	+ 3	80	206,729	- 13	20	1,081,767	- .37
1972	794,687	- 9	80	190,380	- 7	20	985,067	- 8
1973	745,466	- 6	78	203,852	+ 7	22	949,318	- 3
1974	727,802	- 2	83	140,227	- 31	17	868,029	- 8
	Moyenne	- 2			- 11			- 4

TABLEAU 8

Ventilation des revenus fonciers
Municipalité de Cadillac, 1960-1973

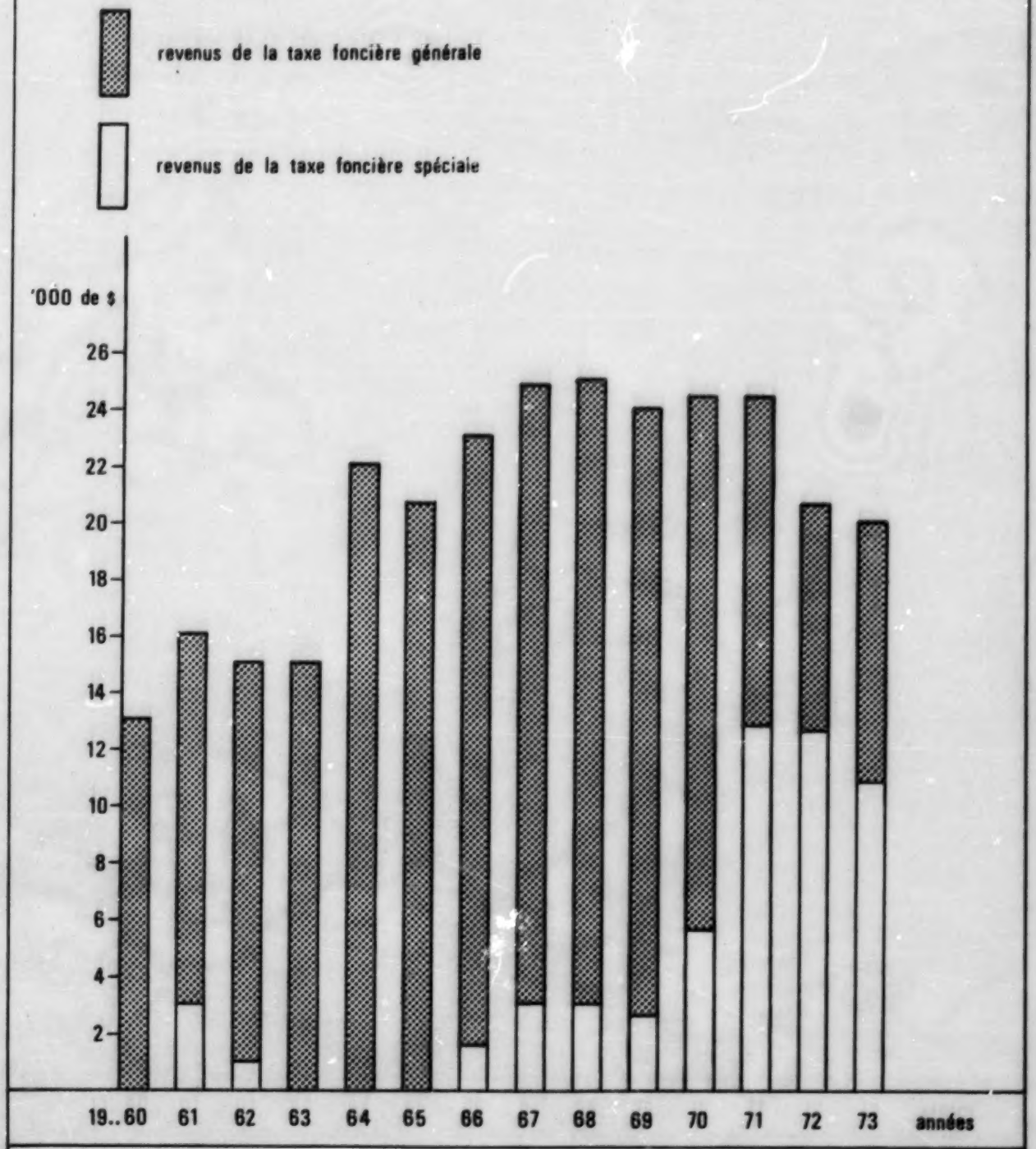

TABLEAU 9

Répartition des biens-fonds
Municipalité de Cadillac, 1967-1974.

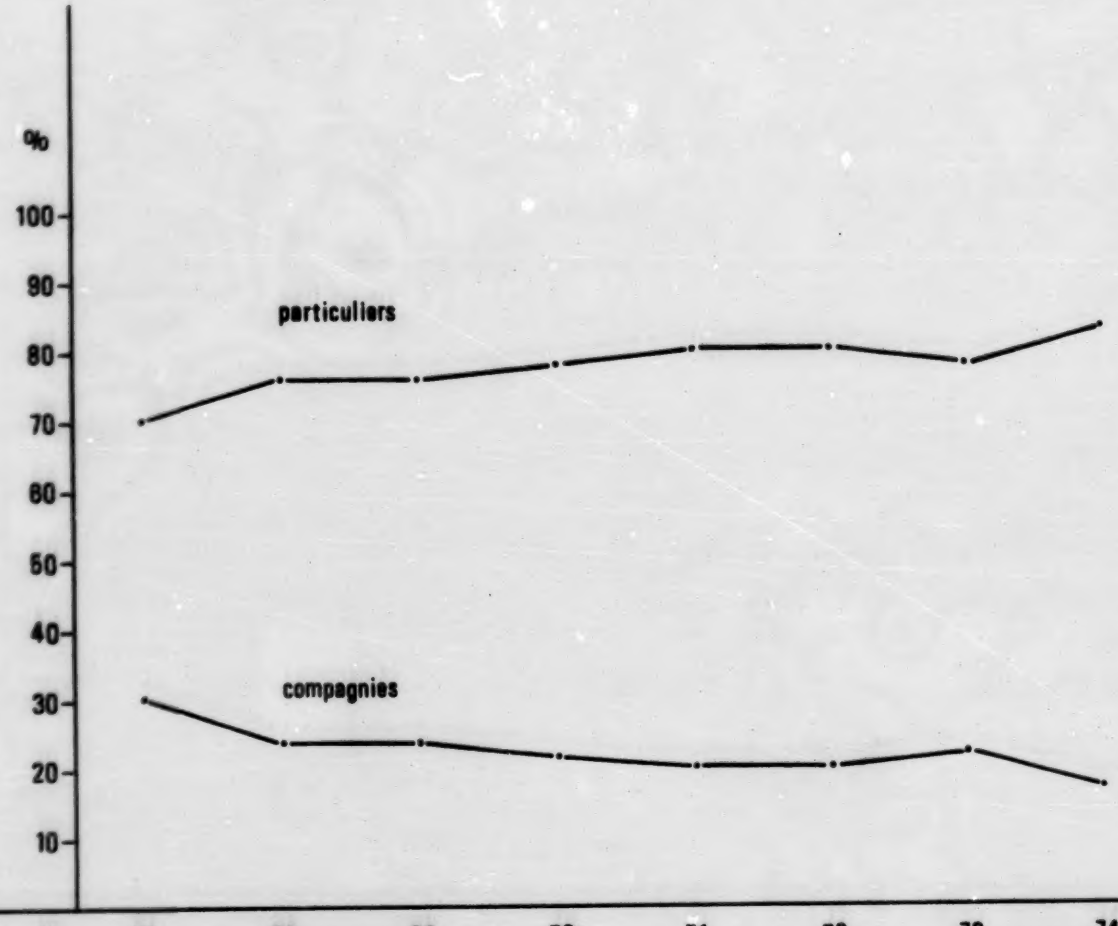

Une estimation conservatrice (et optimiste) fixerait à 3.5 ou 4% le taux annuel de décroissance des biens-fonds imposables pour les prochaines années si aucune relance importante ne survient au niveau de l'activité économique. On assisterait alors aux résultats approximatifs suivants:

	Biens-fonds, hypothèse de 4%	Revenus générés, taux de $2.10	Revenus générés, taux de $2.50	Revenus générés, taux de $3.00
1975	833,300	17,500	20,832	25,000
1976	800,000	16,800	20,000	24,000
1977	768,000	16,100	19,200	23,000
1978	737,300	15,400	18,400	22,000
1979	707,800	14,800	17,700	21,200
1980	679,800	14,200	17,000	20,400

On s'aperçoit que même en imposant un taux de $3.00 du $100 d'évaluation, la municipalité réussirait à peine en 1980 à maintenir ses revenus fonciers semblables à ceux des années 1972 et 1973. Comme on ne peut s'attendre non plus à des remontées significatives des autres sources locales de revenus, il n'y aurait pour Cadillac qu'une seule alternative: être de plus en plus une municipalité entretenue artificiellement par un flot continu de subventions gouvernementales, ou bien laisser progressivement dépérir ses équipements et ses services collectifs.

1.3 Dépenses de fonctionnement et immobilisations à même les revenus

Tout comme dans le cas des revenus, l'analyse des dépenses exige une forme de standardisation qui permette la continuité des comparaisons. En s'inspirant de nouveau des catégories adoptées par le ministère québécois des Affaires municipales, les postes de dépenses applicables à Cadillac de 1960 à 1973 ont été définis comme suit:

1. Administration générale
2. Protection publique
   - Police
   - Incendie
   - Eclairage des rues
   - Autres
3. Travaux publics
   - Entretien des rues
   - Enlèvement de la neige
4. Déchets et ordures (enlèvement des)
5. Santé et bien-être
6. Services récréatifs et communautaires

7. Service de la dette — Rachat d'obligations
Intérêts à payer
Frais bancaires
8. Frais d'exploitation du service d'aqueduc
9. Autres dépenses d'exploitation
10. Immobilisations à même les revenus
11. Total, dépenses d'exploitation et immobilisations à même les revenus.

Comme toute municipalité qui fait face à une baisse de ses revenus de sources locales, la municipalité de Cadillac avait le choix entre l'encaissement de déficits répétés, la coupure des dépenses compressibles ou un endettement accru. La réalité fait voir un certain dosage de ces trois alternatives:

1) D'une part, le service de la dette et les frais d'exploitation de l'aqueduc suivent une courbe très nettement ascendante, tant en terme absolu qu'en pourcentage des dépenses totales d'exploitation.

2) D'autre part, le budget consacré à l'enlèvement des ordures baisse régulièrement depuis 1967, tandis que celui de la protection publique subit une chute prononcée en 1971 et 1972, suite à la liquidation du service de police local.

3) Les dépenses d'administration générale continuent de fluctuer sans qu'on puisse dégager quelque tendance significative; les sommes affectées à la santé et au bien-être se maintiennent à un bas niveau, tandis que celles des travaux publics gardent une relative stabilité en dehors des périodes de grands travaux (aqueduc en 1965, pavage et trottoirs en 1968).

L'incidence de ces choix sur le degré de satisfaction et sur le bien-être de la population ne peut être jugée arbitrairement à partir de la simple analyse des budgets: elle exige notamment une description détaillée des services qui doivent faire l'objet d'une section ultérieure.

L'analyse des données brutes oblige tout de même à émettre les commentaires suivants:

1) Le maintien à un niveau très bas des sommes affectées aux services récréatifs et culturels constitue en lui-même un symptôme indicatif des restrictions budgétaires auxquelles sont soumis les administrateurs municipaux.

2) Il y aurait lieu de s'interroger sur l'augmentation continue des frais d'exploitation du service d'aqueduc et des sommes versées au service de la dette; jusqu'à 1967, ces deux services mobilisaient moins de 20% des dépenses d'opérations contre plus de 50% en 1972 et plus de 45% en 1973.

3) Finalement, un observateur extérieur peut avoir du mal à s'expliquer les fluctuations continuelles des dépenses d'administration générale.

De son côté, le comportement des dépenses d'immobilisations à même les revenus n'a rien de mystérieux, compte tenu de la dépendance de plus en plus marquée entre ce poste de dépenses et les subventions reçues, ainsi qu'on peut le voir au graphique qui suit. Durant la période 1966-1970, les immobilisations à même les revenus dépassent généralement le niveau des subventions reçues, tendance qui s'inverse de façon systématique depuis 1971.

TABLEAU 10

Evolution des dépenses
Principaux postes budgétaires
Municipalité de Cadillac, 1960-1973

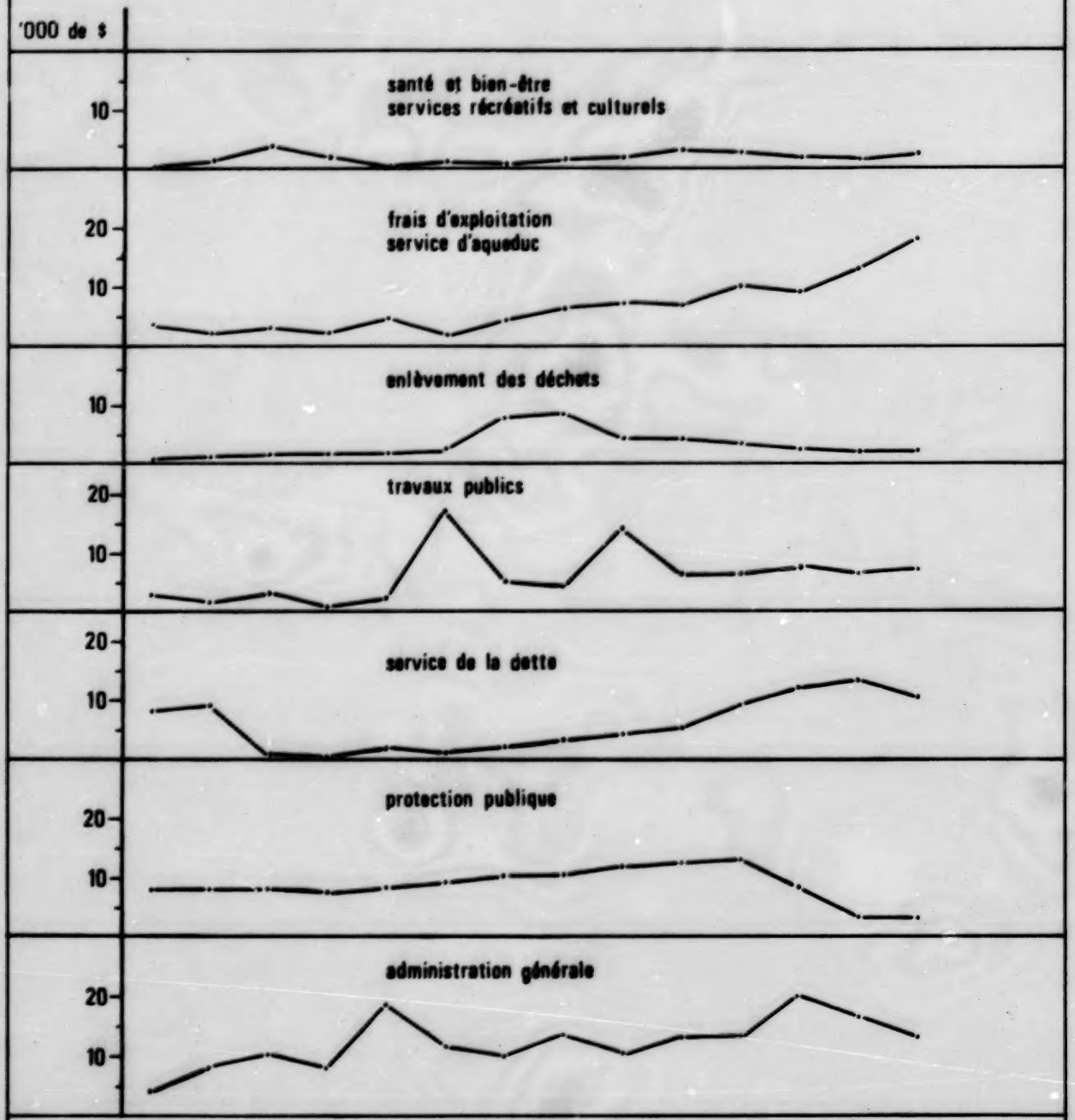

TABLEAU 11

Répartition des principales dépenses d'opérations
Municipalité de Cadillac, 1960-1973

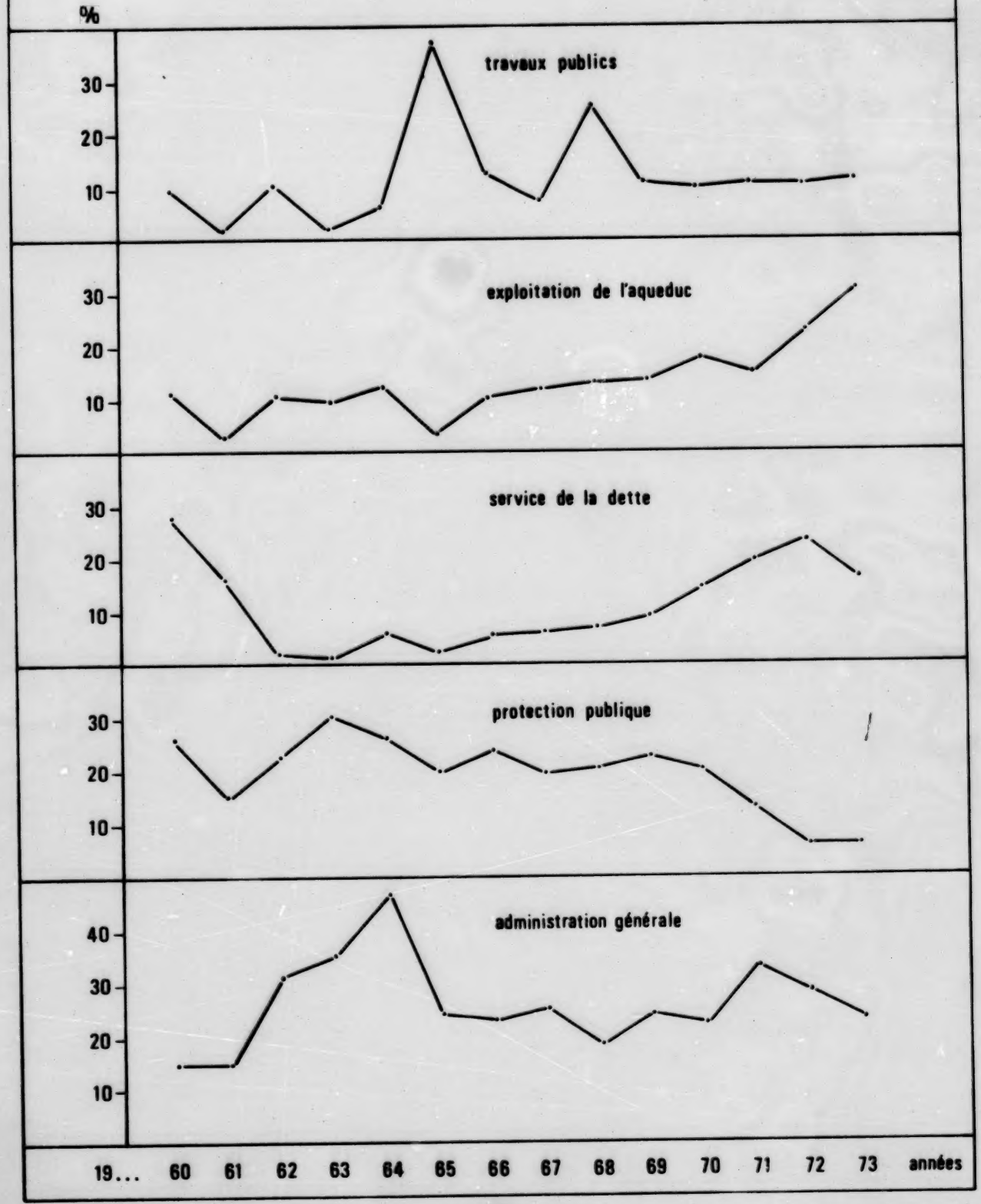

TABLEAU 12

Evolution des dépenses
Municipalité de Cadillac, 1960-1973

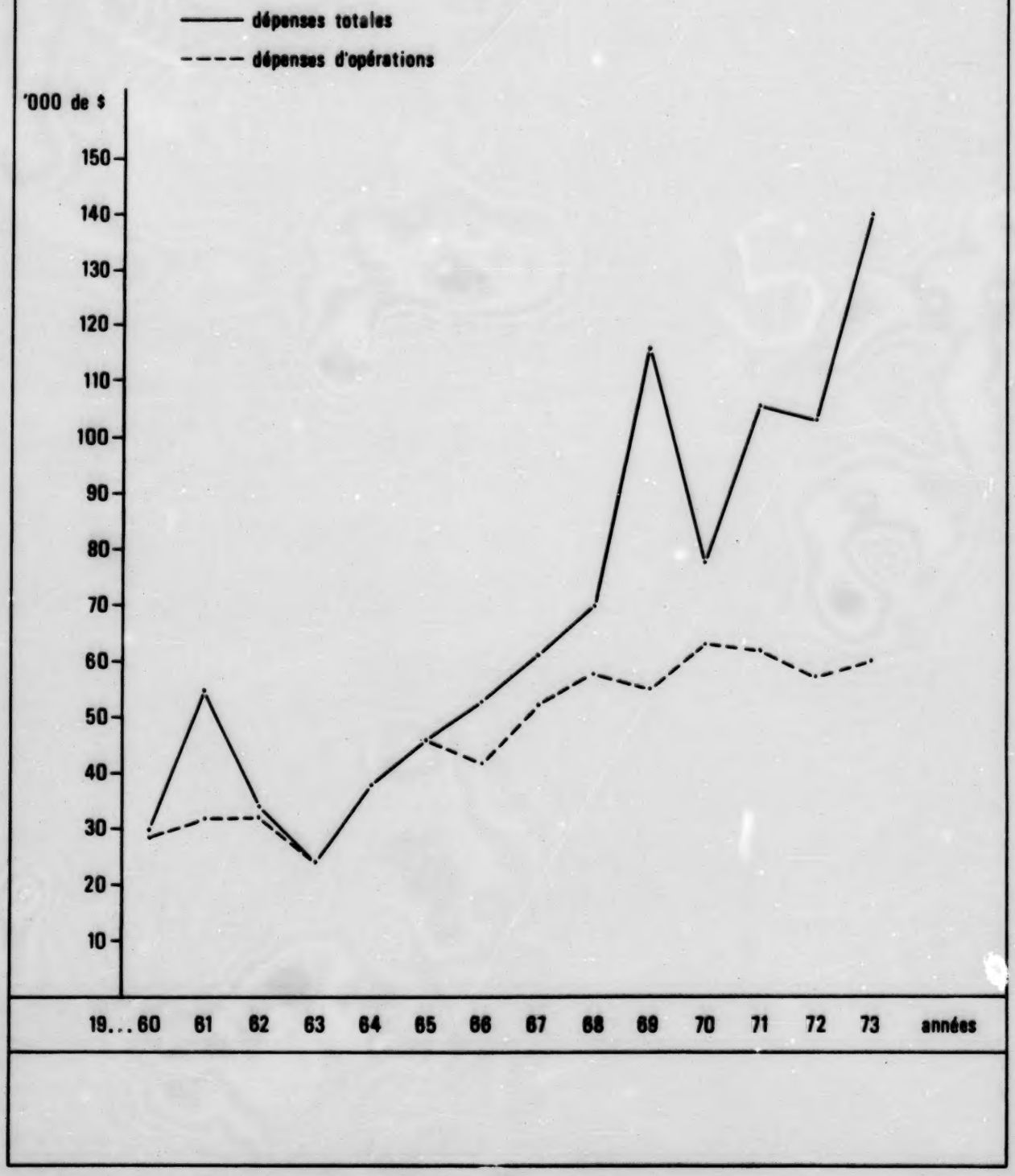

TABLEAU 13

Dépenses d'immobilisations à même les revenus et subventions reçues
Municipalité de Cadillac, 1960-1973

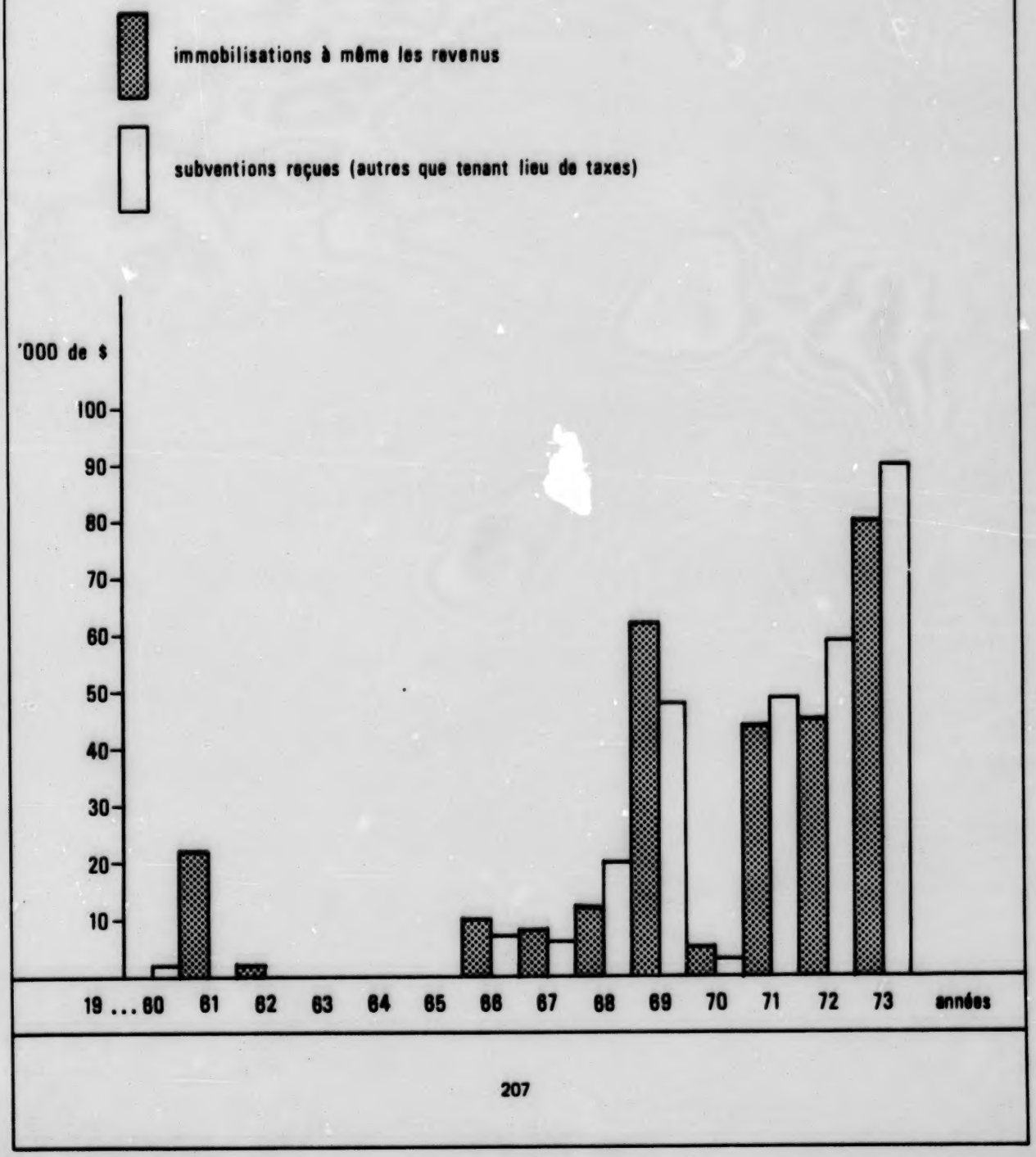

ANNEXE 2
Dépenses par postes principaux
municipalité de Cadillac
. 1960-1973

	1973		1972		1971	
	$	% de 10	$	% de 10	$	% de 10
1. Administration générale	13,904	22.9	16,014	27.9	20,494	32.8
2. Protection publique	3,770	6.2	3,418	5.9	8,295	13.3
3. Travaux publics	7,668	12.6	6,404	11.1	7,021	11.2
4. Déchets et ordures	2,172	3.5	1,903	3.3	2,520	4.0
5. Santé et bien-être	763	1.2	760	1.3	163	.3
6. Services récréatifs et communautaires	2,688	4.4	1,818	3.1	1,922	3.0
7. Service de la dette	10,111	16.6	13,439	23.4	12,422	19.9
8. Exploitation de l'aqueduc	18,490	30.5	13,123	22.8	9,256	14.8
9. Autres	974		516	.9	268	.4
10. Sous-total: dépenses de fonctionnement	60,600	100.0	57,395	100.0	62,361	100.0
11. Immobilisations à même les revenus	80,183		45,961		43,895	
12. Total	140,723		103,356		106,256	

ANNEXE 2
Dépenses par postes principaux
municipalité de Cadillac
1960-1973

	1970		1969		1968	
	$	% de 10	$	% de 10	$	% de 10
1. Administration générale	13,915	22.0	13,641	24.7	10,769	18.5
2. Protection publique	12,800	20.2	12,776	23.1	11,936	20.6
3. Travaux publics	6,370	10.0	6,188	11.2	14,721	25.4
4. Déchets et ordures	3,496	5.5	4,899	8.8	4,863	8.4
5. Santé et bien-être	163	.3	161	.3	182	.3
6. Services récréatifs et communautaires	3,187	5.0	3,513	6.3	2,003	3.4
7. Service de la dette	9,335	14.8	5,121	9.2	4,015	6.9
8. Exploitation de l'aqueduc	10,731	17.0	7,354	13.3	7,674	13.2
9. Autres	3,109	4.9	NIL	.0	1,721	2.9
10. Sous-total: dépenses de fonctionnement	63,106	100.0	55,137	100.0	57,904	100.0
11. Immobilisations à même les revenus	5,141		62,093		12,661	
12. Total	68,247		117,230		70,565	

ANNEXE 2
Dépenses par postes principaux
municipalité de Cadillac
1960-1973

	1967		1966		1965	
	$	% de 10	$	% de 10	$	% de 10
1. Administration générale	13,147	25.0	9,900	23.0	11,328	24.4
2. Protection publique	10,278	19.5	10,225	23.8	9,238	19.9
3. Travaux publics	4,128	7.8	5,556	12.9	17,293	37.3
4. Déchets et ordures	9,732	18.5	7,804	18.1	2,468	5.3
5. Santé et bien-être	182	.3	346	.8	640	1.3
6. Services récréatifs et communautaires	1,489	2.8	423	1.0	485	1.0
7. Service de la dette	3,478	6.6	2,250	5.2	1,257	2.7
8. Exploitation de l'aqueduc	6,283	11.9	4,483	10.4	1,838	3.9
9. Autres	3,848	7.3	1,976	4.6	1,746	3.7
10. Sous-total: dépenses de fonctionnement	52,565	100.0	42,963	100.0	46,293	100.0
11. Immobilisations à même les revenus	8,583		10,380		NIL	
12. Total	61,148		53,343		46,293	

ANNEXE 2
Dépenses par postes principaux
municipalité de Cadillac
1960-1973

	1964		1963		1962	
	$	% de 10	$	% de 10	$	% de 10
1. Administration générale	18,161	47.7	8,854	35.4	10,848	31.1
2. Protection publique	8,318	21.8	7,663	30.7	8,123	23.3
3. Travaux publics	2,287	6.0	562	2.2	3,697	10.6
4. Déchets et ordures	1,761	4.6	1,523	6.1	1,437	4.1
5. Santé et bien-être	423	1.1	1,943	7.7	3,057	10.0
6. Services récréatifs et communautaires	NIL	0.0	245	1.0	502	1.4
7. Service de la dette	2,226	5.8	264	1.0	750	2.1
8. Exploitation de l'aqueduc	4,892	12.8	2,385	9.5	3,688	10.5
9. Autres	NIL	0.0	1,510	6.0	399	1.1
10. Sous-total: dépenses de fonctionnement	38,068	100.0	24,950	100.0	32,953	100.0
11. Immobilisations à même les revenus	NIL		NIL		1,876	
12. Total	38,068		24,950		34,829	

ANNEXE 2
Dépenses par postes principaux municipalité de Cadillac 1960-1973

	1961		1960	
	$	% de 10	$	% de 10
1. Administration générale	8 083	14.6	4,451	14.8
2. Protection publique	8,232	14.9	7,971	26.1
3. Travaux publics	1,397	2.5	2,945	9.8
4. Déchets et ordures	1,230	2.2	700	2.3
5. Santé et bien-être	331	.6	275	.9
6. Services récréatifs et communautaires	683	1.2	NIL	0.0
7. Service de la dette	8,962	16.2	8,480	28.3
8. Exploitation de l'aqueduc	1,896	3.4	3,464	11.5
9. Autres	1,469	2.6	1,609	5.3
10. Sous-total: dépenses de fonctionnement	32,283	100.0	29,895	100.0
11. Immobilisations à même les revenus	22,767		448	
12. Total	55,050		30,343	

ANNEXE 4

Liste des projets soumis par la population de Cadillac

SECTEUR FORESTIER

- Une entreprise de fabrication de meubles
- Une entreprise de fabrication de bâtons de hockey et de ski
- Une entreprise de fabrication de chaloupes et de rames
- Une entreprise de fabrication de balançoires, chaises de parterre, tables de pique-nique, etc...
- Une usine de copeaux
- Une usine de contreplaqué
- Un moulin à scie (tremble et bouleau)
- Une usine de transformation en produits chimiques du bois inutilisable

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

- Plantation de légumes en serre
- Boulangerie
- Coopérative d'élevage de poulets
- Culture des pommes de terre
- "Bleuetière"
- Confiserie
- Pâtisserie
- Conserverie de légumes
- Entreprise de "patates chips"
- Porcherie
- Abattoir
- Coopérative d'élevage du boeuf
- Elevage du bison
- Une coopérative alimentaire
- Une entreprise d'élevage de truites et autres poissons

VETEMENT

- Manufacture de chaussures
- Manufacture de couture (usine de vêtements)
- Une tannerie

SERVICES

- Centre d'hébergement pour personnes âgées
- Centre d'hébergement pour enfants retardés
- Garderie populaire (enfants d'âge pré-scolaire)
- Théâtre pour les jeunes
- Club d'éducation physique pour les jeunes
- Une piscine
- Un terrain de camping

AUTRES

- Entreprise de fer forgé et ornementation extérieure
- Artisanat et bricolage
- Ferblanterie et tuyauterie
- Usine de goudron, papier noir, papier couverture
- Manufacture de rembourrage
- Usine de béton
- Cour de rebus
- Fabrication de poteries.

ANNEXE 5

Quelques données statistiques sur les transports

TRANSPORT

Régionale Lalonde – **Transport scolaire:**

- 7,500 étudiants transportés;
- Les véhicules font 7,000 miles par jour;
- Les coûts sont d'environ $130.00 / élève / année ou environ $0.70 le mille courant et un coût global de près d'un (1) million de dollars.

Normick Perron:

- Trois (3) autobus pour transporter les travailleurs en forêt;
- Un (1) travailleur conduit l'autobus et reçoit un supplément;
- Le temps du transport n'est pas payé;
- Environ la moitié des travailleurs utilisent les véhicules de la compagnie. Les autres se déplacent à leurs frais, seul ou en groupe;
- Les plus éloignés font entre 50 et 55 milles matin et soir;
- Les coûts sont nettement moindres pour la compagnie que de maintenir des camps et de nourrir les travailleurs avec maximum de $1.85/jour.